

Réseau de Périnatalité de
Normandie

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2023



RESEAU DE PERINATALITE DE NORMANDIE

Antenne de Caen

3 rue du Docteur Laënnec
14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR
02 53 68 26 03

Antenne de Rouen

CHU de Rouen – 1 rue de Germont
76000 ROUEN
02 32 88 01 24

contact@perinat-normandie.fr

<https://www.perinat-normandie.fr>

TABLE DES MATIERES

<i>Liste des sigles et des abréviations</i> -----	8
<i>Rapport moral</i> -----	10
1 Fonctionnement du Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN) -----	13
1.1 Association Réseau de Périnatalité de Normandie -----	13
1.2 Composition du bureau du RPN -----	13
1.3 Composition du Conseil d'Administration -----	13
1.4 Assemblée Générale Ordinaire -----	14
1.5 Présentation et organisation de l'équipe de coordination -----	14
1.6 Budget FIR -----	15
2 Présentation du Réseau et des professionnels adhérents -----	16
2.1 Présentation des maternités et des centres périnataux de proximité -----	16
2.2 Présentation des adhérents -----	18
2.3 Promotion du réseau -----	19
2.3.1 Par l'équipe de coordination-----	19
2.3.2 Participation du réseau à des réunions-----	20
3 Missions et actions du Réseau -----	26
3.1 CPOM -----	26
3.2 Accompagnement des professionnels et des établissements pour le suivi des patients --	27
3.2.1 Interruption Volontaire de Grossesse / Contraception -----	27
3.2.2 Violences faites aux femmes -----	29
3.2.3 Centres Périnataux de Proximité / Maternités-----	30
3.2.4 Dossier Prénatal Partagé (DPP) -----	31
3.2.5 Allaitement maternel-----	32
3.2.6 Action de coordination du suivi des transferts -----	33
3.2.7 Action de coordination de la trisomie 21 -----	35
3.2.8 Action de coordination des Revues de Morbi-Mortalité -----	36
3.2.9 Action de coordination du Suivi des enfants vulnérables-----	38
3.2.10 Dépistage de la surdité néonatale-----	40
3.3 Accompagnement médico-psycho-social et Psychopathologie de la parentalité -----	44
3.4 Indicateurs de santé périnatale – Epidémiologie – Santé Publique -----	45
3.4.1 Indicateurs de santé périnatale-----	45
3.4.2 Rapport des indicateurs issus du PMSI -----	46
3.4.3 Suivi des tableaux de bord des maternités -----	46
3.4.4 Suivi des tableaux de bord des CPP-----	47
3.4.5 Hémorragie du post partum-----	49
3.4.6 Mortalité Maternelle -----	49
3.4.7 Observatoire Régional de Mortalité Foeto-infantile (ORMI) -----	49
3.4.8 Accompagnement et participation à des travaux de recherche en périnatalité-----	50
3.5 Communication -----	51
3.5.1 Comité de lecture-----	51

3.5.2	Site internet	51
3.5.3	RGPD	53
3.6	Evènements organisés par le réseau	53
3.6.1	Colloque	53
3.6.2	Autres événements organisés par le Réseau	55
3.7	Formations	55
3.7.1	Commission formations	55
3.7.2	Qualiopi	56
3.7.3	DPC	57
3.7.4	Formations	57
4	Annexes	59
4.1	Annexe 1 : PV du Conseil d'Administration du 06/04/2023	59
4.2	Annexe 2 : PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08/06/2023	60
4.3	Annexe 3 : Organigramme de l'équipe de coordination au 31/12/2023	61
4.4	Annexe 4 : Compte de résultat 2023	62
4.5	Annexe 5 : Tableau analytique 2023	63
4.6	Annexe 6 : Communiqué de presse – Gestion des risques autour de l'Accouchement Accompagné à Domicile (AAD)	64
4.7	Annexe 7 : Document d'information à destination des usagers qui ont un projet d'AAD	65
4.8	Annexe 8 : Document d'information à destination des usagers sur le dépistage néonatal biologique et de la surdité	66
4.9	Annexe 9 : Document d'information à destination des professionnels qui reçoivent en consultation une femme ayant un projet d'AAD	67
4.10	Annexe 10 : Lettre ouverte au président de la république	68
4.11	Annexe 11 : Programme Webinaire « Actualités T21 »	69
4.12	Annexe 12 : Programme Webinaire « Prévention des bronchiolites à VRS »	70
4.13	Annexe 13 : Programme Journée annuelle d'échanges	71
4.14	Annexe 14 : Programme Session FFRSP aux 52es Journées de la SFMP	72
4.15	Annexe 15 : Programme 13e Journée annuelle des Réseaux de Suivi des Enfants Vulnérables	73
4.16	Annexe 16 : Convention de partenariat avec l'association « RSVA »	74
4.17	Annexe 17 : Courrier de soutien du Réseau au projet de création d'un centre ressources d'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité des personnes en situation de handicap en Normandie	75
4.18	Annexe 18 : Convention de partenariat avec l'association « Emergence-s	76
4.19	Annexe 19 : Dépistage des cardiopathies cyanogènes en maternité (V1)	77
4.20	Annexe 20 : Anomalies de Différenciation Sexuelle (V2)	78
4.21	Annexe 21 : Thrombopénies néonatales et indication de transfusions de plaquettes (V1)	79

4.22	Annexe 22 : Clampage retardé du cordon (prématuré et nouveau-né à terme) (V1)-----	80
4.23	Annexe 23 : Programme 8e journée des « CAMSP/SESSAD » Région Normandie (27/01/2023)-----	81
4.24	Annexe 24 : Conférence-Débat « De la naissance aux premiers pas » (16/01/2023)-----	82
4.25	Annexe 25 : Journée mondiale de sensibilisation au SAF - Courrier aux professionnels et revue documentaire (09/09/2023)-----	83
4.26	Annexe 26 : Lancement de l'élaboration du PRSE 4-----	84
4.27	Annexe 27 : Présentation du PRSE 4 -----	85
4.28	Annexe 28 : Journée scientifique du CGN « Grossesse et Endométriose » -----	86
4.29	Annexe 29 : Journée Centre Ressource Autisme-----	87
4.30	Annexe 30 : Colloque « Rôles et interventions des CAMSP/CMPP dans les Troubles du NeuroDéveloppement » -----	88
4.31	Annexe 31 : Journée thématique départementale petite enfance et handicap-----	89
4.32	Annexe 32 : Campagne « Réflexe santé : face aux petits maux de mon enfant, j'adopte les bons réflexes ! » -----	90
4.33	Annexe 33 : 52es journées nationales de la SFMP -----	91
4.34	Annexe 34 : Webinaire « Prévention des bronchiolites à VRS »-----	92
4.35	Annexe 35 : CPOM 2023-2025 -----	93
4.36	Annexe 36 : Charte des échographistes -----	94
4.37	Annexe 37 : Procédure du circuit des signatures de conventions entre le CHU de Rouen et les professionnels libéraux -----	95
4.38	Annexe 38 : Modèle de convention entre les établissements et les professionnels libéraux 96	
4.39	Annexe 39 : Fiche de liaison IVG médicamenteuse Normande V3 (20/06/2023)-----	97
4.40	Annexe 40 : Fiche de déclaration « Évènement Inattendu Grave lié à une IVG »-----	98
4.41	Annexe 41 : Programme de la journée CPP du 13/04/2023 -----	99
4.42	Annexe 42 : Fiche de liaison staff médico psycho-sociaux -----	100
4.43	Annexe 43 : Programme de la concertation « Feuille de route du numérique en santé 2023 – 2027 » (01/02/2023)-----	101
4.44	Annexe 44 : Affiche concours photo -----	102
4.45	Annexe 45 : Affiche webinaire « Allaitement maternel » -----	103
4.46	Annexe 46 : Fiche « Don de lait » -----	104
4.47	Annexe 47 : Thèse de pharmacie d'Amandine MAUGER -----	105
4.48	Annexe 48 : Tableau comparatif Tire lait « nomade »-----	106
4.49	Annexe 49 : courrier OAP -----	107

4.50	Annexe 50 : Evaluation du dépistage de la trisomie 21 -Résultats de l'année 2022 – Réseau 53	108
4.51	Annexe 51 : Evaluation du dépistage de la trisomie 21 -Résultats de l'année 2021 – Réseau 53	109
4.52	Annexe 52 : Affiche T21 FFRSP-----	110
4.53	Annexe 53 : Programme RMM du 03/02/2023 -----	111
4.54	Annexe 54 : Programme RMM du 30/06/2023 -----	112
4.55	Annexe 55 : Rapport des indicateurs de santé périnatale de Normandie (2021)-----	113
4.56	Annexe 56 : Fiches « signalement des décès maternels » ENCMM-----	114
4.57	Annexe 57 : Présentation « LysoNeo » - Pr Soumeya BEKRI -----	115
4.58	Annexe 58 : programme du colloque -----	116
4.59	Annexe 59 : Évaluation de la journée du colloque 2022-----	117
4.60	Annexe 60 : Certification Qualiopi-----	118
4.61	Annexe 61 : Accord ANDPC pour enregistrer le RPN comme organisme DPC-----	119
4.62	Annexe 62 : Accord ANDPC pour enregistrer les médecins généralistes et les pédiatres	120
4.63	Annexe 63 : Fiche de formation « Troubles Neuro Développementaux (TND) »-----	121
4.64	Annexe 64 : Fiche de formation « Entretien Post Natal Précoce (EPNP) »-----	122
4.65	Annexe 65 : Fiche de formation « Portage physiologique»-----	123
4.66	Annexe 66 : Bilan de satisfaction de la formation « Portage physiologique »-----	124
5	Table des illustrations-----	125
5.1	Tableaux -----	125
5.2	Figures-----	125
6	Liste des références-----	126

LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

14/50/61 : Départements Calvados / Manche/ Orne	COVID-19 : Coronavirus Disease 2019 ou Maladie à Coronavirus 2019
27/76 : Départements Eure / Seine-Maritime	CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
AAD : Accouchement À Domicile	CPDPN : Centre Pluridisciplinaires de Diagnostic Prénatal
AAP : Appel A Projet	CPEF : Centres de Planification et d'Education Familiale
ABM : Agence de Biomédecine	CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
AG : Âge Gestationnel	CPP : Centre Périnatal de Proximité
AKPTN : Association des Kinésithérapeutes Pédiatriques du Territoire Normand	CRA : Centre de Ressources Autisme
AMPS : Accompagnement Médico-Psycho-Social	CRANSE : Centre Ressources Autisme Normandie Seine Eure
ANDPC : Agence Nationale du Développement Professionnel Continu	CRDN : Centre Régional de Dépistage Néonatal
ANECAMSP : Association Nationale des Equipes Contribuant à l'Action Médico Sociale Précoce	CRTLA : Centre de Référence des Troubles de Langage et des Apprentissages
ANM : Académie Nationale de Médecine	CS8 : Certificat de Santé du 8e jour
AP : Auxiliaire de Puériculture	CSE : Certificats de Santé de l'Enfant
APEI : Association des Parents d'Enfants Inadaptés	DAPA : dispositif d'Appui à la Politique Addiction
APAPN : Association pour la Promotion et l'Accompagnement de la Parentalité en Normandie	DAR : Dispositif d'Appui à l'auto Régulation
APBN : Association interprofessionnelle de Périnatalité de Basse-Normandie	DGOS : Direction Générale de l'Offre de Soins
APHN 276 : Association des Psychomotriciens de Haute Normandie	DGS : Direction Générale de la Santé
ARS : Agence Régionale de Santé	Déc. : Décembre
ASN : Agence Numérique en Santé	DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
ASQ : Ages & Stages Questionnaires	DIU : Dispositif Intra-Utérin
ASV :Atelier Santé Ville	DIU-LHAM : Diplôme Inter Universitaire en Lactation Humaine et Allaitement Maternel
ASSUREIPSS : ASSociation Universitaire de Recherche, d'Enseignement, d'Information pour la Promotion de la Santé Sexuelle	DPC : Développement Professionnel Continu
Avr. : Avril	DPD : Délégué à la Protection des Données
C : Consultation	DPO : Data Protection Officer
CAF : Caisse d'Allocations Familiales	DPP : Dossier Prénatal Partagé
CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce	Dr : Docteur
CAT : Conduite A Tenir	DREES : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
CD : Conseil Départemental	DSI : Directeur ou Direction des Systèmes d'Information
CDD : Contrat à Durée Déterminée	DSRP : Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité
CDI : Contrat à Durée Indéterminée	ENCMM : Enquête Nationale Confidentielle sur les Morts Maternelles
CGN : Collège de Gynécologie de Normandie	ENP : Enquête Nationale Périnatale
CH : Centre Hospitalier	EPNP : Entretien Post-Natal Précoce
CHU : Centre Hospitalier Universitaire	EPP : Entretien Prénatal Précoce
CMO : Calvados / Manche / Orne	ERFPS : Espace Régional de Formation des Professions de Santé (Rouen)
CMP : Centre Médico-Psychologique	ERRSPP : Equipe Ressource Régionale de Soins Palliatifs Pédiatriques
CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogiques	ETP : Equivalent Temps Plein
CMS : Centre Médico-social	Févr. : Février
CN : Clarté Nucale	FFRSP : Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité
CNGOF : Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français	FIR : Fonds d'Intervention Régional
CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés	g : gramme
COE : Consultation pour les Examens Obligatoires dans les 8 jours qui suivent la naissance, au cours du 9 ^e ou du 10 ^e mois, et au cours du 24 ^e ou du 25 ^e mois	
COPIL : Comité de Pilotage	

G (C+MMG) : Consultation au cabinet majorée de la Majoration de Médecine Générale
GH : Groupement Hospitalier
GHT : Groupement Hospitalier de Territoire
GHH : Groupement Hospitalier du Havre
GM : Gynécologue Médical
GO : Gynécologue Obstétricien
GT : Groupe de travail
h : heure
HAS : Haute Autorité de Santé
HPE : Hôpital Privé de l'Estuaire
HPP : Hémorragie du Post-Partum
IBCLC : International Board Certified Lactation Consultant
IDE : Infirmier(ère) en soins généraux
IFAP : Institut de Formation des Auxiliaires-Puéricultrices
IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
IHAB : Initiative Hôpital Ami des Bébé
IMG : Interruption Médicale de Grossesse
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
INSERM : Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale
InVS : Institut de Veille Sanitaire
IVG : Interruption Volontaire de Grossesse
J ou j : jours
Janv. : Janvier
Juill. : Juillet
MAD : Mise A Disposition
MAJ : Mise A Jour
MEG : Majoration Enfant (< 6 ans) Généraliste
MFIU : Mort Foetale In Utero
MG : Médecin Généraliste
MIGAC : Missions d'Intérêt Général et d'Aides à la Contractualisation
MMG : Majoration de Médecine Générale
MoM : Multiple de la Médiane
MSP : Ministère de la Santé et de la Prévention
Nb : Nombre
NC : Non Concluant
NES : Normand'E-Santé
Nov. : Novembre
Oct. : Octobre
OAP : Organismes d'Analyse des Pratiques
OEAp : Oto-Emissions Acoustiques provoquées
ORL : Oto-Rhino-Laryngolog.iste
ORMI : Observatoire Régional de Mortalité foeto-Infantile
PCO : Plateforme de Coordination et d'Orientation
PEAa : Potentiel Evoqué Auditif automatisé
PEC : Prise En Charge
PFE : Poids Foetal Estimé

PFRS : Pôle des Formations et de Recherche en Santé (Caen)
PH : Praticien Hospitalier
PMI : Protection Maternelle et Infantile
PMSI : Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information
Pr : Professeur
PRS : Projet Régional de Santé
PRSE : plan Régional Santé Environnement
PV : Procès-Verbal
RF : Rapprochement Familial
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données
RME : Rapprochement Mère-Enfant
RMM : Revue de Morbidité et de Mortalité
RPIB : Repérage Précoce Intervention Brève
RPN : Réseau de Périnatalité de Normandie
RPESM : Réseau Périnatalité Eure et Seine-Maritime
RSEV : Réseau de Suivi des Enfants Vulnérables
RSVA : Réseau de Services pour une Vie Autonome
SA : Semaines d'Aménorrhée
SAF : Syndrome d'Alcoolisation Foetale
SARS-CoV-2 : Severe Acute Respiratory Syndrome Coronavirus ou Syndrome Respiratoire Aigu Sévère (SRAS)
SDC : Suites De Couches
SDN : Salle De Naissance
SDQ : Strengths Difficulties Questionnaire
SDSF : Schéma Départemental des Services aux Familles
Sept. : Septembre
SESSAD : Service d'Education Spécialisé et de Soins A Domicile
SEV : Suivi des Enfants Vulnérables
SF : Sage-Femme
SFMP : Société Française de Médecine Périnatale
SMa4 : 4^e année en Sciences Maïeutiques
SMAM : Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel
SMPS : Staff Médico-Psycho-Social
SPBN : Surdité Permanente Bilatérale Néonatale
SpF : Santé publique France
T21 : Trisomie 21
TDA/H : Troubles Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité
TIU : Transfert In Utero
TMPP : Transfert Maternel du Post-Partum immédiat
TND : Troubles du Neuro-Développement
UFR : Unité de Formation et de Recherche
UK : Unité Kangourou
URML : Union Régionale des Médecins Libéraux
V : Version
VB : Voie Basse
VRS : Virus Respiratoire Syncytial

RAPPORT MORAL 2023

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

De nombreux évènements ont émaillé l'année 2023.

En premier lieu, madame Annie LETARDIF a pris le poste de directrice à la mi-octobre, en remplacement de madame Loëtitia TRINQUET qui en avait démissionné. Mais madame Loëtitia TRINQUET est restée salariée du RPN et occupe le poste de référente du dépistage néonatal de la surdité pour les départements 14/50/61 à 0,6 ETP.

Madame Stéphanie LEVESQUE qui était statisticienne en charge notamment des indicateurs de périnatalité a pris un congé parental d'un an après la naissance de sa fille Louisa. Pour l'instant, elle n'a pas encore été remplacée.

Autre démission, celle d'Aurélié MARÉE en charge des formations, du DPC et de la démarche pour la certification Qualiopi. Elle a été remplacée en début d'année 2024 par monsieur Gérard LEMONNIER.

L'année 2023 nous a gratifié d'un certain nombre de bonnes nouvelles.

Tout d'abord, en ce qui concerne le dépistage néonatal de la surdité, 7 des 11 maternités de la région 14/50/61 ont signé la convention tripartite entre les Centres hospitaliers, l'ARS et le RPN. Celle-ci prévoit qu'en contrepartie d'environ 6-7 € payés au RPN sur les 18,70 € reçus pour chaque naissance par les maternités, celui-ci assure la fourniture des appareils d'OEA/PEA aux maternités, la formation de leurs personnels au dépistage, le contrôle de l'exhaustivité du dépistage et l'envoi à la tutelle des résultats. En 2024, nous avons repris récemment contact avec les 4 maternités qui n'ont pas encore signé ladite convention. En effet, l'objectif est d'uniformiser le dépistage néonatal de la surdité sur l'ensemble de la Normandie, sachant que les 12 maternités du 27/76 ont déjà signé la convention depuis plusieurs années sous l'impulsion du Dr Yannick LEROSEY. Depuis le début de l'année 2024, le docteur Laetitia PLISSON, ORL à Caen, fait de nouveau partie de l'équipe du RPN.

La deuxième bonne nouvelle, c'est l'obtention de la certification Qualiopi, indispensable pour tout organisme de formation.

La troisième bonne nouvelle, c'est que nous touchons presque au but avec le site internet développé par Idmagine.

Un autre point important en 2023 a été la signature en octobre du Contrat d'Objectifs et de Moyens avec l'ARS qui, entre-autres choses, charge le RPN d'«Identifier et de proposer les évolutions nécessaires de l'offre de soins pour répondre à l'évolution des besoins, en particulier contribuer au rapprochement des équipes des maternités et des CPP sur le territoire normand». Aussi faudra-t-il s'atteler sans tarder à cette tâche délicate et complexe durant l'année 2024.

À ce propos, le RPN a adressé pendant l'été un premier courrier à Mr ROUSSEAU, ministre de la Santé et de la Prévention, sur la situation précaire de la périnatalité en Normandie, avec un double à Madame BORNE, première ministre, à Madame FIRMIN LE BODO, ministre déléguée en charge de l'Organisation territoriale et des Professions de santé et à M. DEROCHE, directeur de l'ARS de Normandie et un deuxième courrier à M. DEROCHE en octobre suite à sa réponse au RPN avec toujours un double aux ministres de tutelle, en insistant sur la perte d'attractivité du travail hospitalier et la dangerosité de développement incontrôlé du travail intérimaire qui crée des inégalités salariales toxiques avec les titulaires.

Notre colloque annuel a eu lieu, au Havre, le samedi 30 septembre. Le thème de la matinée était la grande prématurité avec les interventions de Pierre-Yves ANCEL, directeur de l'équipe INSERM de Paris Épidémiologie Obstétricale, Périnatale et Pédiatrique, du Pr Stéphane MARRET, du CHU de Rouen, du docteur Nicolas HALLAIS, médecin généraliste et de madame PROFFIT, psychologue au CH du Havre, et de madame MONNET, responsable de l'antenne du Calvados de SOS Préma.

Le début d'après-midi était consacré aux 4 ateliers concomitants : Violences faites aux femmes, Analyse du rythme cardiaque fœtal, Consultation préconceptionnelle et Allaitement maternel en lien avec la théorie de l'attachement.

La journée se terminait avec 4 flashs info : Les nouvelles recommandations pour l'apport en vitamine D chez le nourrisson, La prise en charge des enfants avec implants cochléaires, La charte de l'examen gynécologique du CNGOF et Les nouveautés concernant la prévention des bronchiolites.

Bien sûr les différentes commissions ont poursuivi leurs travaux, qu'il s'agisse de celle du Suivi des nouveau-nés vulnérables qui est en train d'harmoniser les grilles de suivi des nouveau-nés sur les deux hémi-régions, de l'Allaitement maternel, de l'IVG, de l'Accompagnement Médico-Psycho-Social et de la Psychopathologie de la parentalité ou celle des Centres Périnataux de Proximité/Maternités. Des flyers ont été créés pour présenter l'Entretien Prénatal Précoce (EPP), l'Entretien Post-Natal Précoce (EPNP) et la Prévention de la dépression maternelle postnatale.

Le RPN a organisé deux Revues de Morbidité-Mortalité les vendredis 03 février et 30 juin, avec le matin une discussion de cas en hémi-région pour favoriser les échanges et l'après- midi une présentation commune d'exposé didactiques.

Vous pourrez lire en détail toutes ces activités dans le rapport d'activité 2023.

Enfin, le bureau s'est réuni à 9 reprises tout au long de cette année.

En dehors du sujet actuel, deux informations importantes :

La prochaine assemblée générale aura lieu le jeudi 18 avril. C'est une date importante car nous procéderons au renouvellement des membres du conseil d'administration. Nous souhaitons qu'il y ait un maximum de candidatures pour les différents postes et un maximum de participants à l'assemblée générale. Comme prévu dans les statuts, le Conseil d'Administration compte 40 membres (20 pour chaque hémi-région, 8 en secteur privé/libéral, 9 en secteur public, + 1 sage-femme d'établissement + 2 autres professionnels de santé) et le bureau 8 membres (4 de chaque hémi-région). Le Président devra être un haut normand afin d'assurer l'alternance entre nos deux hémi-régions, et à l'inverse le Vice-Président un bas normand.

Par ailleurs, je vous informe que le prochain colloque du RPN aura lieu le samedi 28 septembre à Caen avec comme thème de la matinée Addictions et grossesse.

Bernard GUILLOIS,
Président du Réseau de Périnatalité de Normandie
Le 13 mars 2024

1 FONCTIONNEMENT DU RESEAU DE PERINATALITE DE NORMANDIE (RPN)

1.1 ASSOCIATION RESEAU DE PERINATALITE DE NORMANDIE

Née de la fusion de l'« Association interprofessionnelle de Basse-Normandie » (APBN) et de l'association « Réseau de Périnatalité Eure et Seine-Maritime » (RPESM), l'association « Réseau de Périnatalité de Normandie » (RPN) a été créée officiellement le 24 septembre 2020.

1.2 COMPOSITION DU BUREAU DU RPN

Le Bureau du Réseau est composé de 8 administrateurs élus lors du Conseil d'Administration du 25 novembre 2020. La parité entre les lieux d'exercice (Normandie orientale et Normandie occidentale) des membres du bureau est respectée.

Liste des administrateurs :

- ✓ Président : Pr Bernard GUILLOIS
- ✓ Vice-Président : Dr Marc DURAND-RÉVILLE
- ✓ Trésorier : Dr Henri BRUEL
- ✓ Trésorier adjoint : Dr Béatrice GUIGUES
- ✓ Secrétaire : Mme Fabienne RUBIN
- ✓ Secrétaire adjoint : Dr Sylvie PAUTHIER
- ✓ Membre qualifié : Dr Marie-Gabrielle COUDRAY
- ✓ Membre qualifié : Mme Anne FRANÇOISE

Les membres du Bureau se sont réunis 9 fois en 2023, aux dates suivantes : 04 janvier, 15 février, 22 mars, 10 mai, 21 juin, 06 septembre, 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre.

En plus des membres du Bureau, les personnes suivantes ont été conviées à ces réunions : Dr Jean COUDRAY, Catherine LÉVÊQUE, Dr Jean-Louis SIMENEL, Loëtitia TRINQUET (jusqu'en septembre) puis Annie LETARDIF à partir de cette date.

Chaque réunion a fait l'objet d'un compte-rendu de séance.

1.3 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration du Réseau s'est réuni le 06 avril 2023, en visioconférence, à partir des sites d'Hérouville Saint-Clair (14) et de Rouen (76).

Ordre du jour :

- ✓ Inscription aux questions diverses
- ✓ Approbation de l'ordre du jour (vote)
- ✓ Examen et arrêté des comptes 2023 (vote)
- ✓ Proposition d'affectation du résultat (vote)
- ✓ Questions diverses

Cette réunion a fait l'objet d'un PV¹ de séance.

¹Annexe 1 : PV Conseil d'Administration du 06/04/2023

1.4 ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire du Réseau a eu lieu le 08 juin 2023, en présentiel à Hérouville Saint Clair (14) et Rouen (76) et en visioconférence à partir des deux sites.

Ordre du jour :

- ✓ Approbation de l'ordre du jour (vote)
- ✓ Rapport moral 2022 (vote)
- ✓ Rapport financier 2022 (vote)
- ✓ Rapport d'activité 2022 (vote)
- ✓ Projets 2023
- ✓ Questions diverses

Cette réunion a fait l'objet d'un PV² de séance.

1.5 PRESENTATION ET ORGANISATION DE L'EQUIPE DE COORDINATION

Au 31/12/2023, l'équipe de coordination³ est composée de 17 personnes soit 9.5 ETP. La coordination su RPN se fait sur deux sites géographiques, l'un situé 3 rue du Dr Laënnec à Hérouville saint Clair (14) et l'autre dans les locaux du CHU de Rouen (76).

Civilité	Prénom	Nom	Fonction	Territoire	ETP	Statut
Mme	Delphine	BOSCHER	Assistante de coordination	14/50/61	0.8	Salariée RPN (1)
Mme	Nathalie	CALENTIER	Sage-femme coordinatrice	27/76	0.5	Salariée RPN (2)
Dr	Jean	COUDRAY	Coordinateur médical	14/50/61	0.4	MIGAC CHU Caen
Mme	Maud	DOSSMANN	Sage-femme de proximité	14/50/61	0.5	Salariée RPN (1)
Mme	Caroline	ESNAULT	Infirmière coordinatrice	27/76	0.3	Salariée RPN (2)
Mme	Sylvie	GANGNON	Assistance Médico-Administrative	27/76	1	MAD CHU Rouen (1)
Mme	Laurence	GUERIN	Puéricultrice coordinatrice	14/50/61	0.4	Salariée RPN (1)
Mme	Sophie	HEYLESOONE	Infirmière coordinatrice	27/76	0.4	Salariée RPN (1)
Dr	Yannick	LEROSEY	Coordinateur médical	27/76	0.2	Salarié RPN (2)
Mme	Annie	LETARDIF	Directrice Régionale	14/27/50/61/76	1	MAD CHU Caen (1)
Mme	Catherine	LEVEQUE	Directrice adjointe	27/76	1	MAD CHU Rouen (1)
Mme	Valérie	M'BAYE	Adjointe administrative	14/50/61	0.5	CHU Caen (2)
Mme	Elisabeth	ONNEE	Sage-femme de proximité	14/50/61	0.5	MAD CH Falaise (1)
Mme	Gwénaëlle	QUEROMAIN	Assistance Médico-Administrative	14/50/61	0.8	MIGAC CHU Caen
Dr	Jean-Louis	SIMENEL	Coordinateur médical	27/76	0.5	Salarié RPN (1)
Dr	Pascal	THIBON	Coordinateur médical	14/50/61	0.1	MIGAC CHU Caen
Mme	Loëtitia	TRINQUET	Sage-femme coordinatrice	14/50/61	0.6	Salariée RPN (2)

Tableau 1 : Equipe du RPN au 31/12/2023

- (1) Equipe dépendant du financement FIR fonctionnement
(2) Equipe dépendant du financement FIR dépistage auditif

² Annexe 2 : PV Assemblée Générale Ordinaire du 08/06/2023

³ Annexe 3 : Organigramme de l'équipe de coordination au 31/12/2023

Au cours de l'année 2023, Mme Stéphanie LEVESQUE, ingénieure biostatisticienne, a pris un congé parental début octobre à la suite de son congé maternité. Mme Aurélie MAREE, chargée des formations, a donné sa démission mi-décembre. Ces deux personnes n'étaient pas remplacées au 31/12/2023. Mme Loëtitia TRINQUET a quitté son poste de directrice régionale le 30/09/2023 pour occuper celui de sage-femme coordinatrice du dépistage auditif le 1^{er}/10/2023 sur le territoire 14/50/61. Mme Annie LETARDIF a été recrutée le 23/10/23 sur le poste de directrice régionale. Les postes de médecins coordinateurs sur le volet dépistage auditif (0.2 ETP) sur le territoire 14/50/61 et sur le volet pédiatrique (0.2 ETP) sont restés vacants.

Plusieurs staffs d'équipe ont eu lieu courant 2023, tous ayant fait l'objet d'un compte rendu détaillé :

- ✓ Avec l'équipe basée à Hérouville Saint Clair : 10 janvier, 07 février, 12 septembre, 19 décembre 2023
- ✓ Avec l'équipe localisée à Rouen : 17 janvier, 28 février 2023
- ✓ Commun aux 2 équipes : 04 avril, 13 juin, 05 décembre 2023

1.6 BUDGET FIR

Le budget alloué par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie au titre du Fonds d'Intervention Régional (FIR) s'élève, pour l'année 2023, à la somme de 550 000 € pour le FIR Fonctionnement et 85 000 € pour le FIR Dépistage auditif.



Fin 2023, nous avons justifié :

- ✓ 626 734 € de dépenses et encaissé 626 734€ de recettes pour le FIR Fonctionnement 2023
- ✓ 201 195 € de dépenses et encaissé 201 195 € de recettes pour le FIR Dépistage auditif 2023
- ✓

Charges 2023	Fonctionnement	Dépistage auditif
60 – Achats	3 334€	76 979€
61 – Services extérieurs	58 743€	70€
62 – Autres services extérieurs	232 122€	30 868€
63 – Impôts et taxes	2 681€	1 265€
64 – Charges de personnels	214 882€	89 440€
65 – Autres charges de gestion courante	261€	0€
68 – Dotation aux amortissements	114 711€	2 573€
TOTAL	626 734€	201 195€

Tableau 2 : Charges au 31/12/2023

Produits 2023	Fonctionnement	Dépistage auditif
70 – vente de prestations de services	14 520€	0€
74 – Subventions d'exploitation	605 687€	179 139€
75 – Autres produits de gestion courante	6€	0€
78 – Report ressources non utilisées	6 521€	22 056€
TOTAL	626 734€	201 195€

Tableau 3 : produits au 31/12/2023

L'ensemble des tâches de suivi de la facturation, de la comptabilité et du budget du Réseau est centralisé et assuré par Delphine BOSCHER, Loëtitia TRINQUET jusqu'en septembre puis Annie LETARDIF, présentes sur le site d'Hérouville-Saint-Clair.

La mission comptable (enregistrement des comptes et bilan de l'exercice) et la mission sociale (établissement des bulletins de paie et des déclarations sociales) sont effectuées par le cabinet d'expertise comptable « Newton Expertise »⁴ situé à Mont-Saint-Aignan (76).

La mission de commissariat aux comptes est assurée par le cabinet « BHN Audit »⁵ situé à Bois-Guillaume (76).

2 PRESENTATION DU RESEAU ET DES PROFESSIONNELS ADHERENTS

2.1 PRESENTATION DES MATERNITES ET DES CENTRES PERINATAUX DE PROXIMITE

Au 31 décembre 2023, le Réseau de périnatalité compte 23 maternités (dont 3 maternités privées) et 13 Centres Périnataux de Proximité (CPP), répartis de la manière suivante sur les 5 départements normands :



Figure 1 : Carte des établissements de santé en Normandie

La carte des maternités ci-dessus et le tableau suivant présentent les différents établissements maternités et CPP de Normandie ainsi que le type d'accueil des maternités en fonction du terme de la grossesse en semaines d'aménorrhée (SA) selon les décrets de périnatalité de [1998](#).^A

⁴ Annexe 4 : Compte de résultat 2023

⁵ Annexe 5 : Tableau analytique 2023

Localité	Type	Critères de PEC	CPP associé	Dept.
CAEN- CHU	3	RN \geq 24 SA*		14
CHERBOURG	3	RN \geq 24 SA**	VALOGNES	50
MONTIVILLIERS- GHH	3	RN \geq 24 SA**	PONT AUDEMER	76/27
ROUEN- CHU	3	RN \geq 24 SA*		76
AVRANCHES	2B	SI \geq 32 SA et PFE > 1 500 g	GRANVILLE	50
EVREUX	2B	SI \geq 32 SA et PFE > 1 500 g	BERNAY	27
			VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON	27
LISIEUX	2B	SI \geq 32 SA et PFE > 1 500 g	CRICQUEBOEUF	14
ALENCON	2A	\geq 34 SA et PFE > 1 700 g	MORTAGNE AU PERCHE	61
CAEN – Le Parc	2A	\geq 34 SA et PFE > 1 700 g		14
DIEPPE	2A	\geq 34 SA et PFE > 1 700 g		76
FLERS	2A	\geq 34 SA et PFE > 1 700 g	LA FERTE MACE	61
			VIRE	61/14
MONT SAINT AIGNAN	2A	\geq 34 SA et PFE > 1 700 g		76
ROUEN – Mathilde	2A	\geq 34 SA et PFE > 1 700 g		76
SAINT AUBIN LES ELBEUF	2A	\geq 34 SA et PFE > 1 700 g	LOUVIERS	76/27
SAINT-LÔ	2A	\geq 34 SA et PFE > 1 700 g	COUTANCES	50
ARGENTAN	1	\geq 36 SA et PFE > 2 200 g	FALAISE	61/14
BAYEUX	1	\geq 36 SA et PFE > 2 200 g		14
FECAMP	1	\geq 36 SA et PFE > 2 200 g		76
GISORS	1	\geq 36 SA et PFE > 2 200 g		27
L'AIGLE	1	\geq 36 SA et PFE > 2 200 g		61
LE HAVRE- HPE	1	\geq 36 SA et PFE > 2 200 g		76
LILLEBONNE	1	\geq 36 SA et PFE > 2 200 g		76
VERNON	1	\geq 36 SA et PFE > 2 200 g		27

Tableau 4 : Maternités et CPP de Normandie par type et en fonction de l'âge gestationnel

*TIU envisageable dès 23 SA + 5 j pour corticothérapie

**Hors pathologie chirurgicale, cardiopathie congénitale ou situation discutée au CPDPN



2.2 PRESENTATION DES ADHERENTS

Au 31 décembre 2023, la liste des adhérents se répartit comme suit sur le territoire normand :

Profession	TOTAL Normandie 2023	TOTAL Normandie 2022	Évolution 2022/2023 +/-
Gynécologue-Obstétricien (GO)	311	289	+22
Gynécologues médicaux (GM)	12	11	+1
Pédiatre	236	224	+12
Médecin Généraliste (MG)	600	591	+9
Médecin de PMI	53	52	+1
Anesthésiste	21	21	0
Radiologue	35	35	0
Psychiatre/Pédopsychiatre	39	37	+2
Médecin (autres spécialités)	42	42	0
Pharmacien	36	36	0
Sage-Femme (SF)	794	757	+37
Cadre de santé	11	9	+2
Puéricultrice	194	179	+15.
Auxiliaire de Puériculture (AP)	36	34	+2
Infirmière	83	82	+1
Aide-Soignante	13	12	+1
Masseur Kinésithérapeute	96	91	+5
Psychologue	126	126	0
Psychomotricien	83	82	+1
Orthophoniste	116	110	+6
Orthoptiste	7.	7	0
Ergothérapeute	49	48	+1
Diététicien	20	20	0
Educateur de jeunes enfants	14	11	+3
Étudiant(e) / Interne	361	331	+30
Autre paramédical	18	14	+4
Ostéopathe	29	26	+3
Secrétaire	13	12	+1
Autre profession et non précisée	81	96	-15
TOTAL	3522	3 385	+137

Tableau 5 : Adhérents du RPN par profession

2.3 PROMOTION DU RESEAU

2.3.1 Par l'équipe de coordination

Le réseau de périnatalité dispose de 2 sages-femmes de proximité (0.5 ETP chacune) qui se déplacent sur les départements 14/50/61. La mission principale de ces sages-femmes est de représenter le Réseau sur ce territoire. Elles sont chargées de veiller à l'harmonisation de la prise en charge des femmes enceintes, entre tous les professionnels de santé du territoire, dans le but de faire progresser la qualité des soins en Périnatalité.

Elles constituent un vrai relais sur le terrain dans la mise en œuvre des évaluations des pratiques professionnelles et dans le cadre du recueil de données, en collaboration avec les référents cadres des établissements. Elles participent à l'organisation des formations et des réunions thématiques du Pôle Anténatal, à la diffusion des nouveaux protocoles de prise en charge. Elles contribuent également à la diffusion d'informations sur le site Internet du Réseau ainsi qu'à la mise à jour de l'annuaire des professionnels.

Les rencontres au sein des maternités et des CPP font l'objet de nombreux échanges d'informations : point sur les transferts maternels et fœtaux, recueil de données pour l'observatoire des MFIU, agenda des formations et des événements organisés par le Réseau, mise à jour des coordonnées pour l'annuaire et mouvements de praticiens.

Les sages-femmes de proximité procèdent également à la distribution de documents tels que protocoles de soins, nouvelles fiches élaborées par le Réseau et autres documents actualisés. Un retour de ces visites est régulièrement fait en staff d'équipe mensuel. Les visites de proximité sont répertoriées dans le tableau suivant :

Établissement	Visites SF de proximité	Dates Médecin coordinateur GO
CH Alençon	23/01/2023- 06/04/2023 – 09/11/2023	23/01/2023 – 06/04/2023 – 09/11/2023
CH Argentan	09/05/2023	
CH Avranches	06/06/2023	
CH Bayeux	28/08/2023- 18/12/2023	17/04/2023 – 04/09/2023 – 18/12/2023
CH Cherbourg	25/09/2023	25/09/2023
CH Flers	01/06/2023 – 14/12/2022	14/12/2023
CH L'Aigle	04/05/2023 – 14/12/2023	19/01/2023 – 04/05/2023
CH Lisieux	02/10/2023	02/10/2023
CH Saint-Lô	07/03/2023 – 30/05/2023 – 28/10/2023	07/03/2023 – 28/11/2023
CHU Caen	20/04/2023 – 25/04/2023 – 27/04/2023 16/05/2023 – 15/06/2023 – 31/10/2023 – 27/12/2023	
Polyclinique du Parc	05/04/2023 – 05/10/2022	

Tableau 6 : Rencontres des SF de proximité et du Médecin coordonnateur avec les établissements 14/50/61

D'une autre manière, la coordination du Réseau organise des rencontres pour les SF coordonnatrices et enseignantes du territoire 27/76 afin d'échanger sur diverses thématiques (indicateurs de santé périnatale, réforme des études de SF, etc...).

Réunions :

- ✓ 04 mai 2023 (ERFPS Rouen + Distanciel)
- ✓ 19 octobre 2023 (ERFPS Rouen + Distanciel)

Comme chaque année, les échanges entre l'équipe de coordination et les professionnels ont été nombreux : appels téléphoniques, mails, visites « terrain », commissions, réunions, formations, évènements particuliers, etc...

De même, l'équipe de coordination du RPN s'efforce, au quotidien, de répondre à toutes les questions posées par les professionnels. Le récapitulatif des différentes actions de communication et de représentation menées par l'équipe de coordination du Réseau en 2023 est représenté dans le tableau suivant.

Publics	Actions	Lieux	Dates
	Présentation du RPN :		
PFRS Caen	- Étudiants Sages-femmes	PFRS Caen	04/04/2023
PFRS Caen	- Étudiantes Puéricultrices	PFRS Caen	31/08/2023
CHU Rouen	- Conseil de service de Pédiatrie Néonatale (LysoNéo)	CHU Rouen	23/01/2023
UFR Santé Rouen	- Étudiants Sages-Femmes (SMa4) (Cours)	ERFPS Rouen	08/03/2023
UFR Santé Rouen	- Étudiantes Puéricultrices (Cours)	ERFPS Rouen	16/02/2023
APEI Bocage	- Présentation réciproque des structures	RPN Caen	16/05/2023
	Présentation du SEV « Petit deviendra grand » :		
CH Avranches	- Rencontre avec les pédiatres	CH Avranches	09/01/2023
CHU Caen	- Internes du service de Néonatalogie	CHU Caen	05/06- 11/12
CHU Rouen	- Internes du service de Pédiatrie Néonatale et Réanimation	CHU Rouen	23/05- 21/11
UFR Santé Rouen	- DU « Développement normal de l'enfant »	UFR Santé Rouen	13/11/2023
CH Lisieux	- Rencontre avec les pédiatres	CH Lisieux	05/12/2023

Tableau 7 : Liste des actions de communication et de représentation

2.3.2 Participation du réseau à des réunions

2.3.2.1 Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité (FFRSP)

En 2023, le Réseau, adhérent à la FFRSP, a participé aux différentes actions proposées. Le Dr Jean-Louis SIMENEL et le Dr Jean COUDRAY, respectivement vice-président et personne qualifiée sont les représentants du Réseau à la FFRSP. Dans le cadre de leurs fonctions, ils ont participé à l'AG (22/09-30/11/2023), aux réunions du Conseil d'Administration (17/03- 15/06- 30/11/2023), ainsi qu'aux réunions du Bureau en présentiel ou en visioconférence (17/01- 14/02- 17/03- 25/04- 16/05- 15/06- 04/07- 29/08- 19/09- 24/10- 30/11/2023).

Actions de la FFRSP :

- ✓ Accouchement Accompagné à Domicile (AAD)^B
- ✓ Dépistage Trisomie 21 (T21)^C
- ✓ Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)^D
- ✓ Suivi des Enfants Vulnérables (SEV)^E



Le Dr Jean-Louis SIMENEL et le Dr Jean COUDRAY ont participé au groupe de travail national piloté par la FFRSP sur la gestion des risques autour de l'Accouchement Accompagné à Domicile qui a validé lors de sa réunion plénière (21/11/2023) trois documents et un communiqué de presse⁶ :

- ✓ Document d'information à destination des usagers qui ont un projet d'AAD⁷

⁶ Annexe 6 : Communiqué de presse – Gestion des risques autour de l'Accouchement Accompagné à Domicile (AAD)

⁷ Annexe 7 : Document d'information à destination des usagers qui ont un projet d'AAD

- ✓ Document d'information à destination des usagers sur le dépistage néonatal biologique et de la surdité⁸
- ✓ Document d'information à destination des professionnels qui reçoivent en consultation une femme ayant un projet d'AAD⁹

Ils ont aussi participé au groupe de travail sur l'IVG (20/03- 11/10- 05/12/2023). Le Dr Jean COUDRAY représente la FFRSP au CNGOF (07/04/2023). A la suite de la table ronde que la FFRSP a organisée (22/09/2023) sur la crise actuelle de l'offre de soins en périnatalité, la FFRSP a fait parvenir une lettre ouverte au Président de la République (Planifier une nouvelle organisation des soins en périnatalité en France est une nécessité et une urgence)¹⁰. Cette lettre est cosignée par des experts, des représentants de sociétés savantes et d'usagers et expose les constats et propositions qui se sont dégagés lors de cette journée.

Catherine LEVÊQUE et Sophie HEYLESOÏNE font partie du groupe de travail « Suivi des Enfants Vulnérables » de la FFRSP qui s'est réuni 4 fois en distanciel en 2023 (16/01 - 27/03 - 19/06 - 02/10/2023). Ce groupe a travaillé à la rédaction d'un cahier des charges et d'un questionnaire de satisfaction « type » à destination des parents. Ce travail va continuer en 2024.

Certains membres de la coordination du Réseau ont participé aux enquêtes et réunions proposés par la FFRSP en 2023 et présentées ci-dessous :

- ✓ Webinaire « Actualités T21 » (23/05/2023)¹¹
- ✓ Webinaire « Prévention des bronchiolites à VRS » (18/09/2023) SFN SFMP FFRSP (18/09/2023)¹²
- ✓ Enquête FFRSP « Composition des cellules de coordination » (03/2023)
- ✓ Journée annuelle d'échanges « Rapport de l'Académie de Médecine et Instruction 2023 des DSRP »- Paris (22/09/2023)¹³
- ✓ 52^{èmes} Journées de la SFMP « Mission exploratoire de la DGS/DGOS/DREES pilotée par la FFRSP autour de l'analyse de la mortalité périnatale »- Lyon (18/10/2023)¹⁴
- ✓ Enquête FFRSP « Fiche de renseignements RSEV » (11/2023)
- ✓ 13^{ème} Journée annuelle des Réseaux de Suivi des Enfants Vulnérables (RSEV)- Paris (01/12/2023)¹⁵

2.3.2.2 ERRSPP Basse Normandie « La Source »

L'Equipe Ressource Régionale de Soins Palliatifs Pédiatriques (ERRSPP) a créé en 2014 un groupe de travail ouvert aux professionnels concernés par les soins palliatifs périnataux. Le RPN a intégré ce groupe de travail en 2016. Entre 2018 et 2022, les membres du groupe de travail ont élaboré un classeur « accompagnement palliatif en salle de naissance » afin d'accompagner au mieux les équipes et les parents de nouveau-nés trop prématurés pour être pris en charge dans les services de néonatalogie. Fin 2022, 5 maternités avaient reçu ces classeurs (2 par établissement de santé). En 2023, les sages-femmes de proximité ont présenté et remis ces classeurs dans les autres maternités.



⁸ Annexe 8 : Document d'information à destination des usagers sur le dépistage néonatal biologique et de la surdité

⁹ Annexe 9 : Document d'information à destination des professionnels qui reçoivent en consultation une femme ayant un projet d'AAD

¹⁰ Annexe 10 : Lettre ouverte au président de la république

¹¹ Annexe 11 : Programme Webinaire « Actualités T21 »

¹² Annexe 12 : Webinaire « Prévention des bronchiolites à VRS » (18/09/2023)

¹³ Annexe 13 : Programme Journée annuelle d'échanges

¹⁴ Annexe 14 : Programme Session FFRSP aux 52es Journées de la SFMP

¹⁵ Annexe 15 : Programme 13e Journée annuelle des Réseaux de Suivi des Enfants Vulnérables

Réunions et actions menées :

Présentation et distribution du classeur dans les maternités du territoire 14/50/61

Maternité	Date de remise	Circonstances
CH Alençon	05/12/2022	Remis par la SF de Proximité lors d'une visite de terrain
CH Argentan	15/06/2023	Présenté et remis par ERRSPP et RPN
CH Avranches	23/11/2022	Remis par la SF de Proximité lors d'une visite de terrain
CH Bayeux	02/03/2023	Présenté et remis par ERRSPP et RPN
CHU Caen	2022	Présenté et remis par ERRSPP et RPN
CH Cherbourg	21/11/2022	Remis par la SF de Proximité lors d'une visite de terrain
CH Flers	29/09/2022	Présenté et remis par ERRSPP et RPN
CH L'Aigle	19/01/2023	Remis par la SF de Proximité lors d'une visite de terrain
Polyclinique du Parc	09/03/2023	Présenté et remis par ERRSPP et RPN
CH Lisieux	28/11/2022	Remis par la SF de Proximité lors d'une visite de terrain
CH Saint-Lô	2022	Présenté et remis par ERRSPP et RPN

Tableau 8 : Dates et lieux de remise du classeur sur l'accompagnement palliatif en salle de naissance

2.3.2.3 Réseau de Services pour une Vie Autonome (RSVA)

Une convention de partenariat a été signée entre le Réseau et l'association « [RSVA^F](#) » (2022-2023)¹⁶. Le dispositif « Handigynéco » est porté par Clotilde Duranton (SF chargée de mission). Ce dispositif est déployé par l'ARS Normandie et il a pour mission de faciliter l'accès à la santé gynécologique aux femmes en situation de handicap accueillies dans un établissement médico-social de Normandie.

Participants aux réunions :

- ✓ Catherine LÉVÊQUE
- ✓ Dr Jean-Louis SIMENEL
- ✓ Loëtitia TRINQUET (jusqu'en septembre)
- ✓



Actions menées :

- ✓ Travail sur les annuaires pour les structures (Maternités/CPP/CAMSP/SESSAD) (07/02/2023)
- ✓ Courrier de soutien du Réseau au projet de création d'un centre ressources d'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité des personnes en situation de handicap en Normandie porté par l'APEI de Dieppe, APF France Handicap et le RSVA.¹⁷

2.3.2.4 Association Emergence-s

Une convention de partenariat a été signée entre le Réseau et l'association « [Emergence-s](#) » en 2022¹⁸.

Repérage Précoce Intervention Brève (RPIB) parentalité :

Suite à l'appel à projets « [1 000 premiers jours](#) »⁶ en 2021, l'association « Emergence-s » porte un dispositif ayant pour objectif d'expérimenter une approche interventionnelle innovante de type « RPIB » parentalité auprès des familles sans solution de logement ou d'hébergement avec des critères de vulnérabilité complexes et variés.

¹⁶ Annexe 16 : Convention de partenariat avec l'association « RSVA »

¹⁷ Annexe 17 : Courrier de soutien du Réseau au projet de création d'un centre ressources d'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité des personnes en situation de handicap en Normandie

¹⁸ Annexe 18 : Convention de partenariat avec l'association « Emergence-s »

Prev'Parentalité :

Suite à l'appel à projets de la mise en œuvre de la mesure 27 du Ségur de la Santé, l'association « Emergence-s » porte le dispositif « **Prev'Parentalité^H** ». Le Réseau a soutenu ce dispositif. C'est une activité innovante, au service des familles du territoire de la Métropole de Rouen Normandie. Elle a pour objectif de proposer un dispositif d'accompagnement périnatal des familles en s'appuyant sur une équipe mobile pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux spécialistes de la petite enfance et de professionnels de la santé.

Participants aux réunions :

- ✓ Catherine LÉVÊQUE
- ✓ Dr Jean-Louis SIMENEL
- ✓



Réunions et actions menées :

- ✓ Diffusion des formations : Sensibilisation à l'utilisation de l'outil RPIB Parentalité
- ✓ Participation au Réseau Parentalité/Précarité de l'agglomération rouennaise (05/06- 06/10/2023)
- ✓ Participation au COPIL Prev'Parentalité (28/11/2023)

2.3.2.5 Pédiatres de maternité – Néonatalogie

Le groupe de travail des pédiatres de Maternités/UK/Néonatalogie a été créé en 2007 sur le territoire 27/76 suite à la dissolution de Fédération Régionale des Pédiatres Néonatalogistes de Haute-Normandie. Le but de ce groupe est d'harmoniser des « conduites à tenir » pour la prise en charge des nouveau-nés en salle de naissance et en suite de naissance ou en hospitalisation dans les services de néonatalogie ou les Unités Kangourou. L'élargissement du groupe de travail à l'ensemble du territoire normand sera effectif en 2024.

Référents :

- ✓ Dr Henri BRUEL (GH du Havre)
- ✓ Dr Christine DUPONT-CHAMPION (CH du Belvédère)
- ✓ Catherine LÉVÊQUE

Réunions :

- ✓ 12 janvier 2023
- ✓ 06 avril 2023
- ✓ 22 juin 2023
- ✓ 12 octobre 2023
- ✓ 07 décembre 2023
- ✓

Documents créés (V1) ou mis à jour (V2) :

- ✓ Dépistage des cardiopathies cyanogènes en maternité (V1)¹⁹
- ✓ Anomalies de Différenciation Sexuelle (V2)²⁰
- ✓ Thrombopénies néonatales et indication de transfusions de plaquettes (V1)²¹
- ✓ Clampage retardé du cordon (prématuré et nouveau-né à terme) (V1)²²

¹⁹ Annexe 19 : Dépistage des cardiopathies cyanogènes en maternité (V1)

²⁰ Annexe 20 : Anomalies de Différenciation Sexuelle (V2)

²¹ Annexe 21 : Thrombopénies néonatales et indication de transfusions de plaquettes (V1)

²² Annexe 22 : Clampage retardé du cordon (prématuré et nouveau-né à terme) (V1)

Informations diffusées :

- ✓ Réunion d'information sur la vaccination : (13/07/2023)
- ✓ Dr Jocelyn MICHON (CHU de Caen) : Proposition d'une étude sur la vaccination pendant la grossesse en Normandie
- ✓ Dr Didier PINQUIER (CHU de Rouen) : Nouvelle stratégie de prévention des bronchiolites à VRS- Questions Réponses
- ✓ Prévention des bronchiolites à VRS des nourrissons : DGS Urgent (15/09- 09/10/2023)
- ✓ Campagne « Face aux petits maux de mon enfant, j'adopte les bons réflexes ! »

2.3.2.6 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)

Le groupe de travail des CAMSP a été créé en 2015 sur le territoire 27/76 et les Services d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile (SESSAD) ont rejoint ce groupe à partir de 2020. L'objectif est d'échanger sur différents sujets en lien avec la prise en charge des enfants (0-6 ans) et d'organiser une journée annuelle pour les professionnels de ces structures.

Référents :

- ✓ Dr Valérie GARRAUD (CAMSP Dieppe- Déléguée ANECAMSP 27/76)
- ✓ Pr Stéphane MARRET (CHU Rouen)
- ✓ Catherine LÉVÊQUE

Réunions :

- ✓ 10 juillet 2023
- ✓ 22 septembre 2023
- ✓ 13 novembre 2023

Actions menées :

- ✓ 8^{ème} journée des « CAMSP/SESSAD » Région Normandie (27/01/2023)²³
- ✓ Organisation 9^{ème} matinée des « CAMSP/SESSAD » Région Normandie (12/06/2024)
- ✓ Organisation de la caravane des TND (2024)
- ✓ Informations : Mise en place PCO 7-12 ans et Dispositif d'Appui à l'auto Régulation (DAR)



²³ Annexe 23 : Programme 8e journée des « CAMSP/SESSAD » Région Normandie (27/01/2023)

2.3.2.7 Autres réunions

En 2023, les membres de l'équipe de coordination du Réseau ont participé à de multiples réunions répertoriées dans le tableau suivant :

Organisateurs	Intitulés	Lieux	Dates
AKPTN	Conférence-Débat « De la naissance aux premiers pas » (partenariat) ²⁴	CHU Caen	16/01/2023
APEI Bocage	Présentation de leurs missions respectives	RPN Caen	16/05/2023
APAPN Le Fabalab	COPIL « Maison des 1 000 premiers jours » : présentation du « groupe futurs et jeunes parents » (participation)	Distanciel	16/03/2023
ARS Normandie	Réunion préparatoire « Semaine sur la promotion de la santé sexuelle » (participation)	Distanciel	18/01/2023
	Comité de suivi de la campagne d'immunisation contre le virus respiratoire syncytial (participation)	Distanciel	15/06- 09/10
	COPIL 1 000 premiers jours (participation)	Distanciel	03/08/2023
	Périnatalité et addictions / Journée mondiale SAF (DAPA) ²⁵	Distanciel	29/08- 08/09
	Projet Régional de Santé (PRS) volet « périnatalité » :		
	Groupe de travail n°1 Dépistage et diagnostic prénataux	Distanciel	11/05/2023
	Groupe de travail n°3 Assistance Médicale à la Procréation	Distanciel	24/05/2023
	Plan Régional Santé Environnement (PRSE 4)		
ARS Normandie	Lancement de l'élaboration du PRSE 4 (participation) ²⁶	Rouen	03/03/2023
	Coconstruction des actions de l'axe 1 « Informer, former et sensibiliser pour rendre chacun acteur de sa santé, son environnement » (participation)	Rouen	09/05- 13/06
	Présentation du PRSE 4 (participation) ²⁷	Rouen	19/12/2023
Atelier Santé Ville	Entretien avec le responsable de l'ASV d'Hérouville-Saint-Clair	RPN Caen	07/09/2023
Bienveillance en Gynéco-Obstétrique	Groupe de travail	Paris	17/03 – 31/05 – 29/11/2023
CAF 76	Rencontre SDSF « Renforcer l'offre d'accueil des jeunes enfants en situation de handicap » Fiche Petite Enfance 3 (participation)	Rouen	03/03/2023
CGN	Journée scientifique du CGN « Grossesse et Endométriose » (participation) ²⁸	Deauville	01/12/2023
CHU Caen	Réunion avec les sages-femmes pour le lancement du « Beyfortus » avec Dr Alexandre/Dr Bertrand (organisation)	Distanciel	28/09/2023
CHU Caen	Séminaire de Pédiatrie (participation)	Caen	16/03/2023
CHU Rouen	Étude « LysoNéo » avec le CRDN (soutien logistique)	Distanciel	01/02/03/04/
	7 réunions Présentation d'un point d'étape de l'étude aux maternités	Distanciel	06/10/11/2023 04/05- 09/05
CHU Rouen	Quoi de neuf sur le PFME (participation)	CHU Rouen	23/11/2023
CRAN CMO	Journée Centre Ressource Autisme (participation) ²⁹	Distanciel	28/11/2023
CRAN SE	Colloque « Rôles et interventions des CAMSP/CMPP dans les Troubles du NeuroDéveloppement, dans le cadre des stratégies nationales 2023-2027 » ³⁰	Rouen	15/12/2023
IHAB	Journée IHAB (participation)	Distanciel	26/09/2023
Inserm	Journée scientifique Elfe et Epipage 2 (participation)	Distanciel	15/09/2023
Maman Blues	Entretien avec la représentante de l'association pour le Calvados	RPN Caen	20/04/2023
Mutualité Française	COPIL « Jeunes Parents Santé Environnement » (participation)	Caen	12/12/2023
NES	Assemblée Générale (participation)	Caen	29/11/2023
Paris Santé femmes	Congrès	Lille	25- 27/01/2023
PCO TND 14/50/61	Réunion de présentation (participation)	Saint-Lô	22/09/2023

²⁴ Annexe 24 : Conférence-Débat « De la naissance aux premiers pas » (16/01/2023)

²⁵ Annexe 25 : Journée mondiale de sensibilisation au SAF- Courrier aux professionnels et revue documentaire (09/09/2023)

²⁶ Annexe 26 : Lancement de l'élaboration du PRSE 4

²⁷ Annexe 27 : Présentation du PRSE 4

²⁸ Annexe 28 : Journée scientifique du CGN « Grossesse et Endométriose »

²⁹ Annexe 29 : Journée Centre Ressource Autisme

³⁰ Annexe 30 : Colloque « Rôles et interventions des CAMSP/CMPP dans les Troubles du NeuroDéveloppement »

PCO TND 276	Réunion du bureau élargi (participation)	Distanciel	07/04/2023
PMI 50	Réunion préparatoire journée CPP/maternités/PMI (visite)	Valognes	23/11/2023
Pôle de santé	Pôle de santé « Funambule » (visite)	Caen	19/12/2023
PRH 76	Journée thématique départementale petite enfance et handicap : Des premiers repérages de difficultés chez l'enfant au parcours diagnostique (participation) ³¹	Gruchet-le-Valasse	09/03/2023
Promotion Santé Normandie (PSN)	Projet santé familles- GT « Contenus » (participation) ³²	Caen	27/06- 12/12
Protéor	Portes ouvertes PEC de la plagiocéphalie : fabrication de casque	Caen	17/10/2023
Santé Publique France	Recommandation pour la pose d'un DIU (intervenant)	Caen	10/05/2023
SFMP	52es journées nationales de la SFMP ³³	Lyon	18-20/10/2023
SFN SFMP FFRSP	Webinaire « Prévention des bronchiolites à VRS » ³⁴	Distanciel	18/09/2023
URML Normandie	Groupe de travail « Suivi gynécologique et périnatalité » Cartographie des MG faisant de la gynécologie et/ou de l'IVG médicamenteuse (6 réunions)	Rouen Caen	20/03- 25/10 14/02 – 20/03- 09/05 – 20/06 – 03/10 – 25/10

Tableau 9 : Liste des réunions

3 MISSIONS ET ACTIONS DU RESEAU

3.1 CPOM

Les missions des « Réseaux de Santé en Périnatalité » (RSP) ont été actualisées et harmonisées dans un cadre régional, selon l'instruction de 2015¹.

Les missions du « Réseau de Périnatalité de Normandie » ont été définies, conjointement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie dans un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2023-2025³⁵. Un bilan de ce CPOM devra être réalisé après le 31/12/2025.

Les missions, les orientations stratégiques et les objectifs opérationnels du CPOM 2023-2025 sont les suivants :

- ✓ Contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale et régionale en santé périnatale et apporter son expertise à l'Agence Régionale de Santé (ARS)
 - Organiser les parcours de prise en charge en périnatalité conformes aux recommandations sur le Normandie
 - Elaborer des protocoles régionaux de transferts et de prise en charge (in utero, hémorragie de la délivrance, nouveau-nés, addiction ...) en périnatalité
 - Veiller aux normes qualité du dépistage anténatal en particulier sur son versant échographique
 - Décliner la politique des 1000 premiers jours
 - Promouvoir et informer sur l'allaitement maternel en particulier organiser les manifestations lors de la semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel
 - Promouvoir l'activité physique pendant la grossesse et l'alimentation du nouveau-né
 - Viser 80% d'entretiens prénataux et postnataux obligatoires
 - Favoriser le repérage précoce des dyades m-re-enfant à risque de développer un trouble de la relation précoce en lien avec le centre de ressources et d'excellence normand en psychiatrie périnatale et infantile

³¹ Annexe 31 : Journée thématique départementale petite enfance et handicap

³² Annexe 32 : Campagne « Réflexe santé : face aux petits maux de mon enfant, j'adopte les bons réflexes ! »

³³ Annexe 33 : 52es journées nationales de la SFMP

³⁴ Annexe 34 : Webinaire « Prévention des bronchiolites à VRS »

³⁵ Annexe 35 : CPOM 2023-2025

- Apporter son expertise à l'ARS
 - Organiser des revues de morbidité et de mortalité inter-établissements
 - Harmoniser le recueil des indicateurs issus des tableaux de bord des maternités et des CPP
 - Identifier et proposer les évolutions nécessaires de l'offre de soins pour répondre à l'évolution des besoins en particulier contribuer au rapprochement des équipes de maternité et des CPP sur le territoire normand
- ✓ Participer à la structuration de l'offre de soins en santé périnatale et accompagner les acteurs
 - Offrir un appui méthodique aux acteurs de la périnatalité en matière d'organisation de coordination et d'évaluation de la prise en charge sur le territoire
 - Participer à l'organisation des parcours Assistance médicale à la procréation
 - Participer à l'organisation des parcours Interruption volontaire de grossesse
 - Participer à l'organisation des parcours de prises en charges régionaux aux dépistages néonataux sur le centre régional de dépistage auditif
 - Accompagner l'harmonisation régionale des CPP et consultations avancées avec l'ARS
- ✓ Consolider le programme de vérification de l'audition des nouveau-nés
 - Poursuivre le travail d'harmonisation régional des pratiques de dépistage
 - Harmoniser la saisie des résultats à partir de la démarche « Guthrie » pour l'ensemble de la Normandie
- ✓ Consolider le suivi des enfants vulnérables de 0 à 7 ans
 - Poursuivre le travail d'harmonisation régional du suivi des enfants vulnérables
 - Harmoniser le parcours des enfants vulnérables en Normandie
- ✓ Missions transversales d'information et de formation
 - Assurer une diffusion efficace de l'information
 - Mise en œuvre du site internet normand à l'intention des professionnels, des structures et des usagers (femmes, couples, usagers du système de santé)
 - Assurer la distribution des livrets relatifs à l'IVG, la stérilisation à visée contraceptive
 - Développer et rendre opérationnel le dossier prénatal partagé et informatisé sur la Normandie
 - Former les professionnels à la cartographie de l'outil OR2S
 - Faire connaître l'outil ressource permettant d'accompagner les femmes victimes de violence et organisation une demi-journée thématique
 - Former les professionnels de la santé périnatale
 - Formation en lien avec les objectifs stratégiques (ex : alimentation du nouveau-né dont allaitement, information préconceptionnelle)
- ✓ Mission transversale liée au management
 - Renforcer l'efficacité du pilotage interne
 - Finaliser un rapport d'activité régional
 - Travailler des procédures d'activité régionales

Selon les décrets de 2021, les Réseaux de Santé en Périnatalité (RSP) deviennent des Dispositifs Spécifiques Régionaux en Périnatalité ([DSRP](#))¹.

3.2 ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS ET DES ETABLISSEMENTS POUR LE SUIVI DES PATIENTS

3.2.1 Interruption Volontaire de Grossesse / Contraception

Référents :

- ✓ Maud DOSSMANN, Catherine LÉVÊQUE
- ✓ Dr Jean COUDRAY, Dr Jean-Louis SIMENEL
- ✓ Dr Emmanuelle CLÉRO (CHU Rouen), Dr Marion ROUSSEAU (CHU Caen)

La commission est constituée de professionnels issus des secteurs : libéraux, hospitaliers (maternités et CPP) et PMI : gynécologues obstétriciens, sages-femmes, conseillère conjugale et familiale, psychologue. Ce groupe est normand depuis 2019.

Réunions :

- ✓ 07 mars 2023
- ✓ 20 juin 2023
- ✓ 28 septembre 2023
- ✓ 12 décembre 2023



Actions au sein de la commission en 2023 :

- ✓ Mise à jour de la charte des échographistes³⁶. La signature de cette charte sera dématérialisée sur le nouveau site internet
- ✓ État des lieux des demandes d'IVG entre 14 et 16 SA sur le territoire normand à chaque commission et rédaction d'un protocole régional IVG 14-16 SA
- ✓ Travail avec l'URML : Enquête auprès des médecins généralistes sur leur pratique des IVG
- ✓ Appui du Réseau pour la reprise des signatures de convention entre le CHU de Caen et les professionnels libéraux souhaitant réaliser des IVG en ville.
- ✓ Mise en place d'une procédure du circuit des signatures de conventions entre le CHU de Rouen et les professionnels libéraux souhaitant réaliser des IVG en ville³⁷
- ✓ Mise à jour du modèle de convention entre les établissements et les professionnels libéraux souhaitant réaliser des IVG en ville³⁸
- ✓ Mise à jour de la fiche de liaison IVG médicamenteuse Normande³⁹
- ✓ Prise de contact avec France 3 pour interview de Jean Coudray pour la journée internationale pour le droit à l'avortement.
- ✓ Mise à disposition des professionnels des nouveaux livrets d'information IVG 2023 (dossiers guide, mémo-pratique IVG à domicile et stérilisation à visée contraceptive).
- ✓ Mise à jour de la fiche de déclaration « Évènement Inattendu Grave lié à une IVG »⁴⁰
- ✓ Prise de contact avec la Fédération Internationale des Associés Professionnels de l'Avortement et de la Contraception (FIAPAC).
- ✓ Travail sur les questionnaires d'état des lieux de l'offre de soins en IVG de la FFRSP : à destination des établissements, des professionnels libéraux, des CPP, des CSS ; des centres de santé et des échographistes qui continuera en 2024.
- ✓ Proposition aux adhérents du Réseau d'aménager un temps lors des commissions IVG pour que les professionnels en difficultés sur la prise en charge des IVG en cabinet ou autre, puissent venir présenter leur cas clinique.

Formation « IVG médicamenteuse » :

Durant l'année écoulée, les démarches pour l'obtention de la certification Qualiopi et l'agrément DPC ont limités la réalisation de formation à l'IVG médicamenteuse. Cependant, il est à noter une formation des professionnels de la PMI de Rouen le 10 janvier 2023. Il est envisagé de proposer des formations en 2024 respectant les règles de la démarche « Qualiopi ».

³⁶ Annexe 36 : Charte des échographistes

³⁷ Annexe 37 : Procédure du circuit des signatures de conventions entre le CHU de Rouen et les professionnels libéraux

³⁸ Annexe 38 : Modèle de convention entre les établissements et les professionnels libéraux

³⁹ Annexe 39 : Fiche de liaison IVG médicamenteuse Normande V3 (20/06/2023)

⁴⁰ Annexe 40 : Fiche de déclaration « Évènement Inattendu Grave lié à une IVG »

Continuité des soins dans la prise en charge de l'IVG sur le territoire 14/50/61 :

Avant chaque période de vacances, un mail a été envoyé à chaque établissement prenant en charge les IVG, afin de s'assurer de difficultés éventuelles.

Diffusion de l'information :

Une page dédiée à l'information du grand public concernant l'IVG a été créée en 2017 sur le site Internet du Réseau, avec des documents d'information, des liens vers des sites d'aide et d'écoute, ainsi qu'un lien vers le site « ivglesadresses.org »^k. Les mises à jour des informations sur l'IVG sont faites régulièrement sur le site Internet.

Depuis décembre 2018, les patientes ont la possibilité d'écrire un témoignage sur la prise en charge de leur IVG via le site Internet du Réseau. En 2023, aucun témoignage n'a été « posté » sur le site.

Informations diffusées :

- ✓ Diffusion du dossier-guide Interruption Volontaire de Grossesse destiné à l'information des patientes (17/05/2023)
- ✓ Les mercredis de la sexualité tous les mois au CHU de Caen - ASSUREIPSS
- ✓ Conférence gesticulée « l'IVG en questionS : où en est-on 50 ans après la loi ? » - ASSUREIPSS (08/03 - 07/06 - 14/09 - 10/11/2023)
- ✓ Conférence sur la contraception avec un focus sur la contraception masculine - ASSUREIPSS (25/09/2023)
- ✓ Communiqué de presse de l'ARS Normandie 25/09/2023
- ✓ Journée Mondiale de la Contraception - Stand d'information - CHU Caen (26/09/2023)
- ✓ Communiqué de presse « Le nombre des interruptions volontaires de grossesse augmente en 2022 » DRESS (27/09/2023)
- ✓ Journée internationale pour le droit à l'avortement (28/09/2023)

Projets 2024 :

- ✓ Formation théorique à l'IVG médicamenteuse (selon les critères « Qualiopi »)
- ✓ État des lieux de l'offre de soins en IVG de la FFRSP
- ✓ Annuaire « ressource » des professionnels et établissements réalisant des IVG sur le territoire normand sur le nouveau site Internet

3.2.2 Violences faites aux femmes

Référents :

- ✓ Elisabeth ONNÉE-SELLAM, Catherine LÉVÊQUE
- ✓ Dr Jean COUDRAY, Dr Jean-Louis SIMENEL

Le Réseau reste investi dans cette thématique en relayant les formations aux dépistages des violences proposées dans la région, ainsi que toutes les informations utiles (formations, documents, ...). Des informations sur les violences, conjugales et intrafamiliales, ont été relayées sur le site Internet du Réseau ou par courriel aux professionnels de santé adhérents (newsletters).



Informations diffusées :

- ✓ Réseau « Santé Sexuelle » (RSS) de la Métropole de Rouen : Sensibilisation « Violences Sexuelles » (01/02/2023)
- ✓ FFRSP : Présentation de l'enquête sur les actions sur les violences faites aux femmes (31/03/2023)
- ✓ ASSUREIPSS : Les mercredis de la sexualité « Le chemsex » (08/02/2023)

- ✓ ASSUREIPSS : Les mercredis de la sexualité « Le dispositif “cellule d’écoute” de l’université de Caen Normandie contre les violences sexuelles et sexistes » (12/04/2023)
- ✓ ASSUREIPSS : Mercredi de la sexualité « Violences conjugales, sexuelles, inégalités de genre » (11/10/2023)
- ✓ Semaine nationale de promotion de la santé sexuelle en Normandie (05-11/06/2023)
- ✓ CNGOF : Charte de consultation en gynécologie et obstétrique du CNGOF « Consentement et bienveillance » (31/05/2023)
- ✓ Stop aux Violences Sexuelles (SVS14) : Formation « Les bases de la connaissance en matière de violences sexuelles » (14-15/10/2023)
- ✓ Webinaire HAS sur le repérage des violences conjugales par les professionnels de santé (22/06/2023)

3.2.3 Centres Périnataux de Proximité / Maternités

Référents :

- ✓ Elisabeth ONNÉE, Maud DOSSMANN, Catherine LÉVÊQUE
- ✓ Dr Jean COUDRAY, Dr Jean-Louis SIMENEL

La commission « CPP » a été créée en 2016 sur le territoire 14/50/61 avec comme objectif principal d’animer et de coordonner les CPP. Elle s’attache également à optimiser la coordination entre les différents professionnels intervenant dans le parcours de soins d’une patiente et de son entourage. Depuis 2020, ce groupe est composé de professionnels représentant les CPP et les maternités du territoire normand.

Réunions :

- ✓ 09 février 2023
- ✓ 25 mai 2023
- ✓ 05 octobre 2023
- ✓ 07 décembre 2023

Le point fort de cette commission est l’organisation d’une journée annuelle CPP/Maternités entre les professionnels des CPP et des maternités référentes de toute la région Normandie. Lors de la dernière journée CPP/Maternités du 13/04/2023, les professionnels des PMI de la Normandie ont été invités à y participer. Les échanges entre les différents professionnels présents ont été appréciés. Les professionnels des PMI ont émis le souhait d’intégrer cette commission. Elle a été renommée « Commission CPP/Maternités/PMI.

Les axes de travail du groupe ont été la préparation de la journée de 2024. Cette journée a été programmée en présentiel et en visioconférence sur le thème des « 1 000 premiers jours ».

Actions menées :

- ✓ Organisation de la journée CPP/maternités/PMI (13/04/2023)⁴¹
- ✓ Finalisation de la fiche de liaison du Staff Médico Psycho Social présentée lors de la journée CPP/maternités/PMI 2023⁴²
- ✓ Réflexion sur les thématiques et rédaction du programme de la journée CPP/maternités/PMI 2024

⁴¹ Annexe 41 : Programme de la journée CPP du 13/04/2023

⁴²Annexe 42 : Fiche de liaison staff médico psycho-sociaux (MPS)

Journée CPP/maternités/PMI

Territoire concerné : Normandie

Date : 13/04/2023

Lieux : CHU de Caen et en distanciel

Thème : « Liens entre les différentes structures : Maternités/ CPP/PMI »

Inscriptions : formulaire en ligne

Nombre de participants : 35 professionnels (30 en présentiel + 5 en distanciel)

3.2.4 Dossier Prénatal Partagé (DPP)

Référents :

- ✓ Dr Jean-Louis SIMENEL, Dr Jean COUDRAY
- ✓ Catherine LÉVÊQUE
- ✓ Thomas HAQUET (NES)



En 2020, le Réseau a été désigné comme « maître d'œuvre » par l'ARS pour présenter et déployer le DPP sur tout le territoire de la Normandie. Le projet consiste à réaliser des interfaces prioritaires d'alimentation automatique gérées par Normand'E-Santé (NES) à partir des logiciels de chaque maternité. En 2021, certaines maternités ont été sollicitées pour initier ces interfaçages et 4 ont répondu (GH du Havre, CH de St-Lô, CHU de Rouen et CH du Belvédère (GHT Rouen Cœur de Seine), Clinique Mathilde). En 2022, les travaux ont été fortement ralentis par le départ de Corine PASTOR à la fin du 1^{er} trimestre et ont repris en fin d'année.

En 2023, les travaux ont repris et des réunions ont eu lieu en visioconférence avec la DGS Équipe Certificats de Santé de l'Enfant (CSE) :

- ✓ 31 janvier 2023
- ✓ 12 mars 2023
- ✓ 21 novembre 2023 (réunion d'information concernant la fin de la phase pilote et la trajectoire envisagée pour 2024)

Catherine LÉVÊQUE a présenté ce projet dans l'axe 1 (prévention) de la « Feuille de route du numérique en santé 2023- 2027 » organisé par l'ANS le 1^{er} février 2023.⁴³

La phase pilote de dématérialisation, des certificats de santé du 8^{ème} jour de l'enfant (CS8), est arrivée à terme en octobre. L'Agence du Numérique en Santé (ASN)⁴ a mis en concertation (du 04/12/2023 au 07/01/2024), les nouveaux certificats de santé de l'enfant 2024.

Sites pilotes en Normandie :

- ✓ CHU de Rouen
- ✓ CH Eure-Seine (Évreux)
- ✓ CHI d'Elbeuf
- ✓ CH de Saint-Lô

Axes de travail :

- ✓ Interfaçages avec les maternités des sites pilotes
- ✓ Serveur de Rapprochement d'Identité patients régional (Identités mères et nouveau-nés)
- ✓ Dépistage néonatal de la surdité (Epiconcept)
- ✓ Dématérialisation des CSE (DGS Équipe CSE)
- ✓ Certificat de Santé du 8^{ème} jour (CS8)



⁴³ Annexe 43 : Programme de la concertation « Feuille de route du numérique en santé 2023 – 2027 » (01/02/2023)

3.2.5 Allaitement maternel

Référents :

- ✓ Élisabeth ONNÉE, Dr Corinne ZINUTTI (PMI 14 Caen)
- ✓ Catherine LÉVÊQUE, Dr Célia LEVAVASSEUR (CH du Belvédère)

Historiquement, il existait un groupe de travail sur chaque ancienne région. L'horizon professionnel est varié puisqu'il est composé de pédiatres, de médecins généralistes, de sages-femmes, de puéricultrices et d'auxiliaires puéricultrices. Ces professionnels travaillent aussi bien dans le secteur libéral, en PMI, qu'en établissement de santé. Plusieurs professionnelles participant à ces commissions sont également consultantes en lactation (IBCLC ou DIU-LHAM). Ces réunions sont un moment privilégié où les professionnels peuvent échanger sur leurs différentes pratiques professionnelles, réfléchir à des formations, des actions lors de la SMAM, des documents communs pour tous les professionnels de la périnatalité afin de promouvoir l'allaitement maternel. Afin de poursuivre la dynamique de ces professionnels très motivés, il a été décidé de laisser en place ces deux groupes de travail et de ne les réunir qu'une fois par an pour échanger, définir et répartir les prochains axes de travail.

Lors de la dernière réunion de décembre, les professionnels des 5 départements étaient présents et les travaux de l'année de chaque commission ont été partagés. Au moment de la SMAM (16-23/10/2023), un questionnaire a été envoyé aux pharmaciens des 5 départements : il y a eu 30 réponses. Il faudra s'appuyer sur les réponses pour les projets à mettre en place en 2024 auprès des pharmaciens (information, webinaire, formations...). La PMI du Calvados (14) a poursuivi ses actions de 2022 lors de la SMAM 2023 avec des ateliers « portage / massage / bain / alimentation ». Le bus de la PMI 14 avait fait la promotion de la SMAM la semaine précédente.

Des maisons des 1 000 jours ont vu le jour sur le territoire normand en 2023 et des actions de promotion de l'Allaitement seront mises en place au sein des structures :

- ✓ Rouen : « La Fabalab » (Association pour la Promotion et l'Accompagnement de la Parentalité en Normandie (APAPN)), ouverture en mars 2023.
- ✓ Le Havre : au sein de la « Fabrique Louis Blanc » (Centre social), ouverture en mars 2023. C'est un lieu d'écoute, d'échange et de rencontre autour des questions liées à la parentalité.
- ✓ Caen : « Funambule et Compagnie » (Association « Petits minots »), ouverture en septembre 2023 avec accueil de tous les parents et en particulier avec des enfants à besoins spécifiques.

Réunions :

- ✓ 06 février 2023 / 16 mars 2023
- ✓ 15 mai 2023 / 13 juin 2023
- ✓ 18 septembre 2023 / 14 septembre 2023
- ✓ 04 décembre 2023 (réunion commune)

Actions menées :

- ✓ SMAM 2023 « Concilier allaitement et travail : agir en faveur des parents »
 - Concours photo du Réseau⁴⁴
 - Enquête auprès des pharmaciens des 5 départements (questionnaire en ligne) en partenariat avec le conseil régional de l'ordre des pharmaciens
- ✓ Webinaire « Allaitement maternel »⁴⁵ (participation à l'organisation)
 - Territoire concerné : Normandie

⁴⁴ Annexe 44 : Affiche concours photo

⁴⁵ Annexe 45 : Affiche webinaire « Allaitement maternel »

- Date : 16/10/2023
- Thème : « Pathologies inflammatoires du sein » - Dr Anne-Sophie PAGES (CH Cherbourg)
- Inscriptions : formulaire en ligne
- Nombre de participants : 149 inscriptions / 99 professionnels connectés
- ✓ Travail sur la réalisation d'une fiche de démarrage de l'allaitement maternel à remettre aux futures mamans en PNP (un questionnaire a été envoyé aux sages-femmes adhérentes du Réseau pour connaître les réponses concernant les propositions de messages clés à noter dans cette fiche)
- ✓ Présentation d'une nouvelle structure itinérante : Le « Cercle des parents » qui se déplace sur le Calvados et anime des réunions à destination des parents
- ✓ Réalisation de fiches pratiques pour les professionnels et les parents :
 - Fiche « Don de lait⁴⁶
 - Thèse de Pharmacie d'Amandine MAUGER allaitement maternel : physiologie et description des tire-laits disponibles en France⁴⁷
 - Tableau comparatif Tire-lait « nomade »⁴⁸

3.2.6 Action de coordination du suivi des transferts

Référentes :

- ✓ Gwénaëlle QUÉROMAIN
- ✓ Catherine LÉVÊQUE

Sur le territoire 14/50/61, le RPN recense, depuis 2002, les différents transferts : les Transferts In Utero (TIU), les Rapprochements Mère-Enfant (RME) dans le cadre de transferts d'enfants nécessitant une prise en charge néonatale dans une autre structure que celle d'hospitalisation de la mère, les Transferts Maternels du Post-Partum immédiat (TMPP) et les Rapprochements Familiaux (RF) pour le rapprochement du domicile d'une patiente au cours du post-partum (exemple : accouchement d'une patiente en vacances dans la région transférée dans un établissement plus près de son domicile).

En 2023, 337 transferts (versus 400 en 2022) ont été comptabilisés sur ces trois départements, soit une baisse de 15,75 %. Ces transferts se répartissent comme suit :

- ✓ 16 TMPP
- ✓ 115 RME
- ✓ 206 TIU

En ce qui concerne les TMPP, on note que, les 16 patientes concernées l'ont été pour la prise en charge d'une hémorragie de la délivrance. Parmi les patientes mutées pour une hémorragie, deux d'entre elles ont bénéficié d'une embolisation utérine. Les principales étiologies de TIU sont :

- ✓ 45 % pour Menace d'Accouchement Prématuro (MAP)
- ✓ 17 % pour Rupture Prématuroe des Membranes (RPM)
- ✓ 13 % pour Hypertension Artérielle (HTA) maternelle ou prééclampsie
- ✓ 12 % pour Restriction de Croissance Fœtale
- ✓ 5 % pour Pathologie placentaire/métrorragies

Le détail de ces TIU par département et les mouvements entre maternités au cours de l'année 2023 sont représentés dans les cartes pages suivantes :

⁴⁶ Annexe 46 : Fiche « Don de lait »

⁴⁷ Annexe 47 : Thèse de Pharmacie d'Amandine MAUGER

⁴⁸ Annexe 48 : Tableau comparatif Tire-lait « nomade »

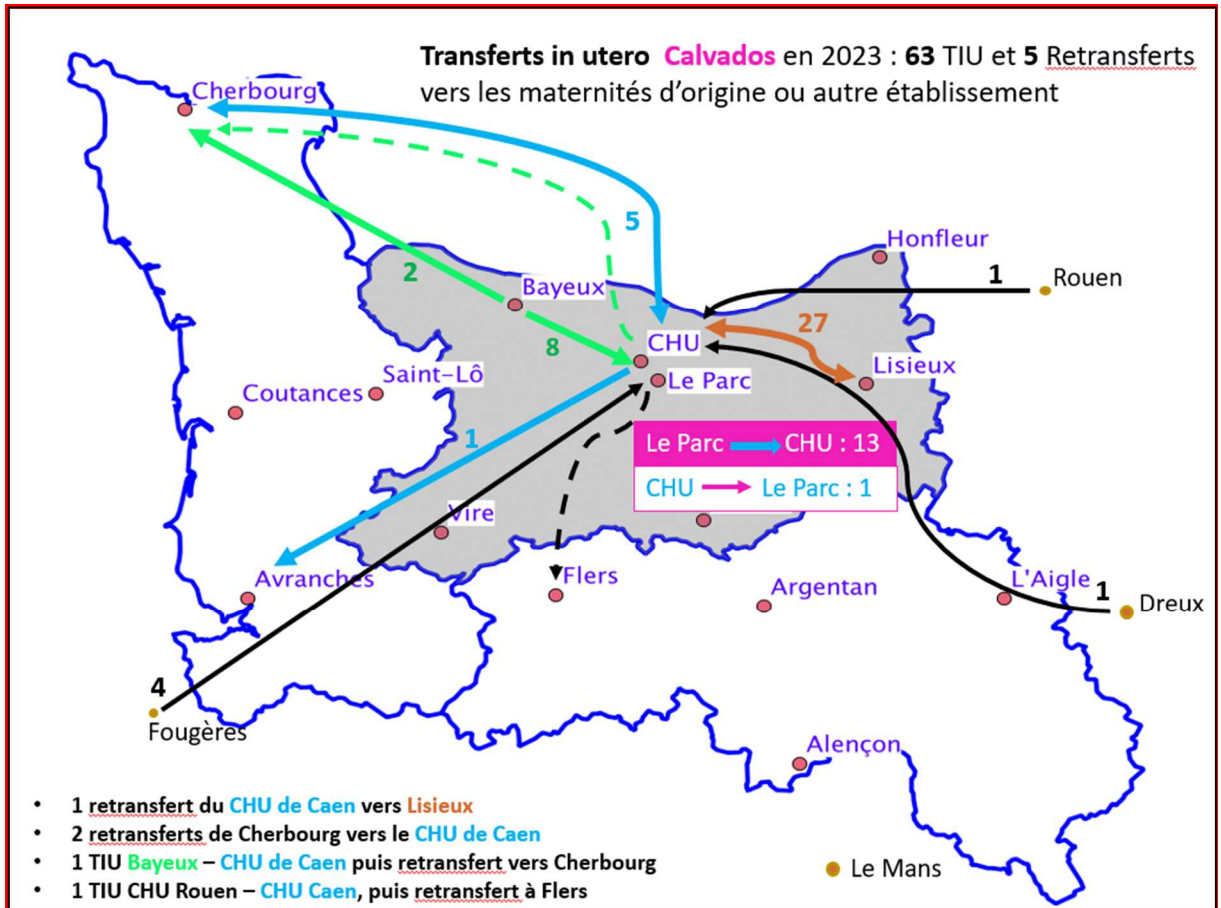


Figure 2 : Mouvement des TIU du Calvados en 2023

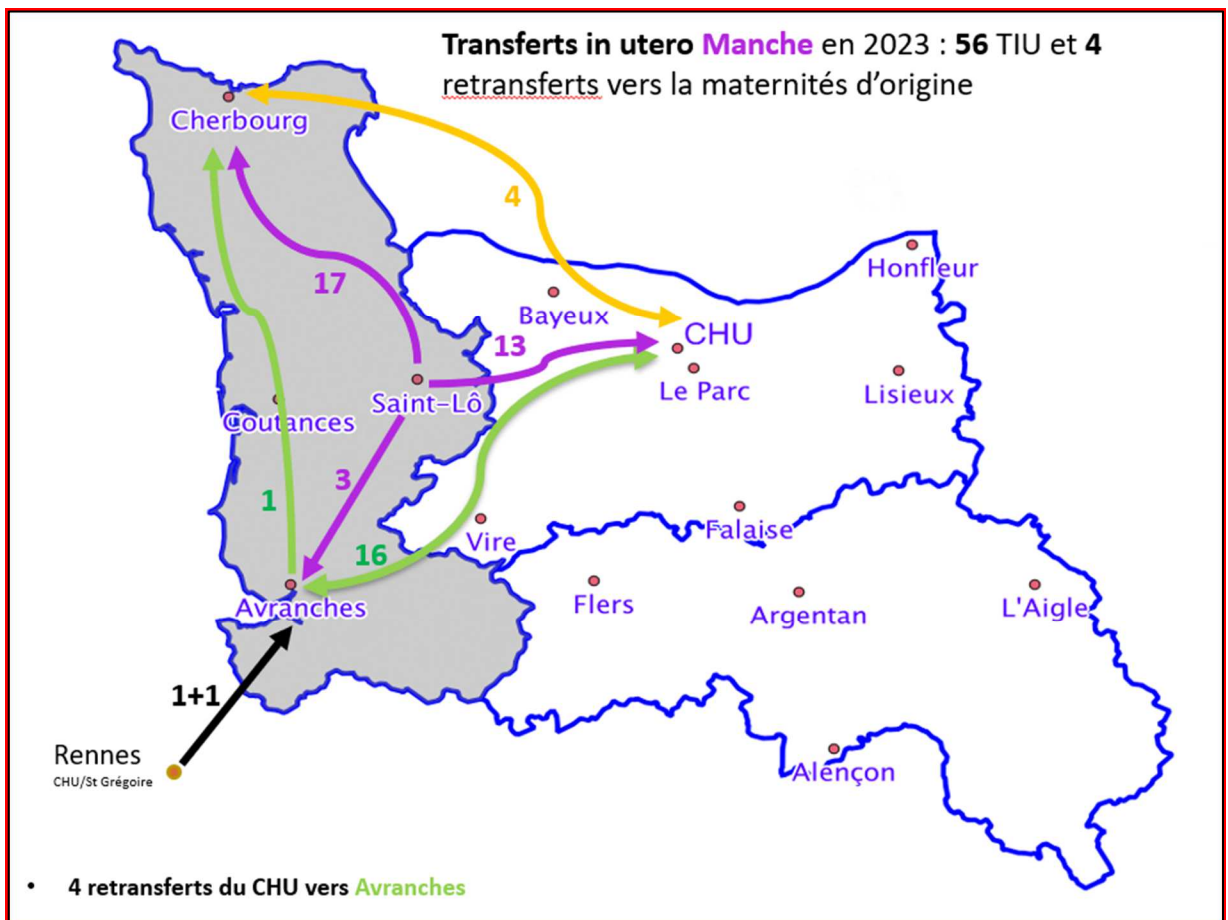


Figure 3 : Mouvement des TIU de la Manche en 2023

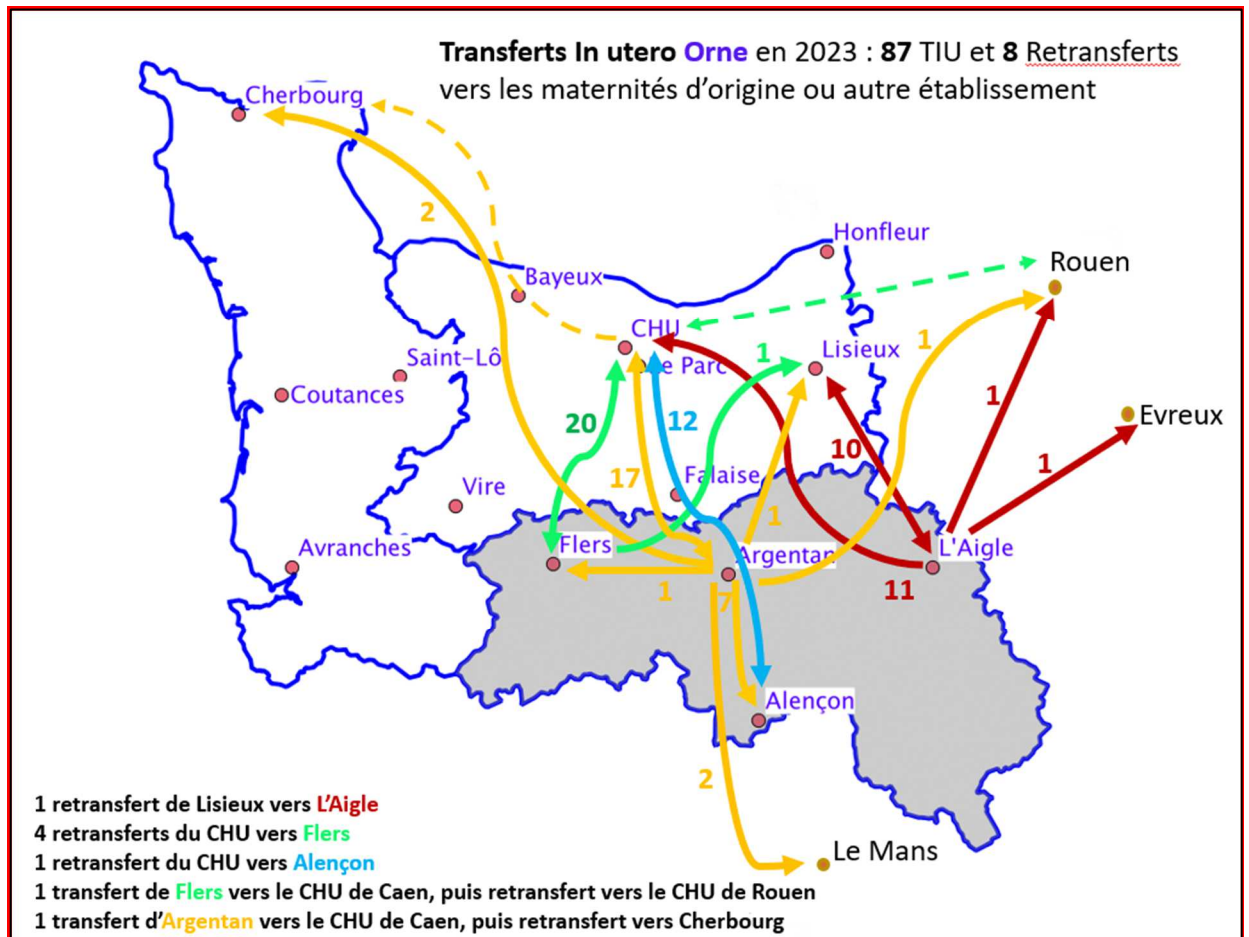


Figure 4 : Mouvement des TIU de l'Orne en 2023

Sur le territoire 27/76, le protocole des transferts maternels a été mis à jour et validé en 2020. La précision des indicateurs récupérés ne nous permet pas de faire une évaluation plus précise de ceux-ci.

- ✓ 268 TIU vers les 2 maternités de type III (246 en 2022 / 267 en 2021 / 214 en 2020)
- ✓ 10 TMPP (15 en 2022 / 17 en 2021 / 22 en 2020)

3.2.7 Action de coordination de la trisomie 21

Référents :

- ✓ Dr Jean COUDRAY, Gwénaëlle QUEROMAIN
- ✓ Dr Jean-Louis SIMENEL, Catherine LÉVÊQUE
- ✓ Dr Luc DURIN (Caen), Pr Éric VERSPYCK (Rouen), Dr Stéphanie POTEL (Le Havre)



Depuis 2010, les échographistes qui souhaitent pratiquer des mesures de clarté nucale (CN) en vue d'un dépistage de trisomie 21 (T21) doivent obtenir un numéro d'identifiant délivré par leur réseau de périnatalité sous réserve d'avoir rempli les conditions décrites dans les recommandations de l'arrêté du 23 juin 2009 et de la charte de la FFRSP (réactualisée en 2020).

Depuis 2011, l'Agence de Biomédecine (ABM) collecte les données des examens de dépistage effectués et les restitue aux réseaux de périnatalité. Les Organismes d'Analyse des Pratiques⁴⁹ en matière de dépistage échographique de la T21 au 1^{er} trimestre ont validé les bornes de CN pour 2023 (identiques depuis 2019).

⁴⁹ Annexe 49 : courrier OAP

La FFRSP a mis en place une base nationale des échographistes en mars 2021 qui permet l'attribution, la suppression d'un numéro d'échographiste et le transfert vers un autre réseau. En 2022, la plateforme propose un module d'envoi automatisé des courriers d'évaluation de l'Agence de Biomédecine aux échographistes.

Échographistes agréés :

Au 31 décembre 2023, nous recensons 285 échographistes (actifs) enregistrés sur la plateforme : au cours de l'année, 27 numéros d'identifiant ont été délivrés pour dépistage de la T21 au 1^{er} trimestre dans notre région, 18 ont été supprimés (cessation d'activité, retraite, changement de région). Les noms et adresses des échographistes agréés sont consultables sur le site Internet du Réseau uniquement par les adhérents. Le nombre et la répartition des échographistes agréés du territoire figurent dans le tableau ci-dessous :

Départements	Gynéco-Obstétriciens (GO), Gynécologues médicaux (GM), internes, Médecins généralistes (MG)	Radiologues	Sages-Femmes (SF)	TOTAL 2023
Calvados	57	2	22	81
Eure	16	2	10	28
Manche	28	0	13	41
Orne	17	0	09	26
Seine-Maritime	45	16	48	109
TOTAL	163	20	102	285

Tableau 10 : Nombre d'échographistes agréés T21 par profession et par département

Évaluation des échographistes :

L'ABM a rendu les résultats 2022⁵⁰ en septembre 2023. Pour le Réseau n°53, la médiane de MoM de CN est de 0,94 en 2022 (0,94 en 2021). Au niveau national, la médiane de MoM de CN est de 0,94 (0,93 en 2021).

Pour évaluer le suivi des échographistes, la commission d'évaluation s'est réunie le 3 octobre 2023 à Caen et le 5 octobre 2023 à Rouen pour statuer sur les résultats de l'année 2022. Les résultats ont été envoyés individuellement aux échographistes le 10 novembre 2023 via la plateforme T21 de la FFRSP.

Informations diffusées

- ✓ Évaluation du dépistage de la trisomie 21 Résultats de l'année 2021 (24/01/2023)⁵¹
- ✓ Protocole CHU Caen Dépistage T21 2022 (23/02/2023)
- ✓ Affiche FFRSP (11/05/2023)⁵²

3.2.8 Action de coordination des Revues de Morbi-Mortalité

Référents :

- ✓ Catherine LÉVÊQUE, Gwénaëlle QUEROMAIN
- ✓ Dr Jean COUDRAY, Dr Jean-Louis SIMENEL
- ✓ Pr Michel DREYFUS (CHU Caen), Pr Éric VERSPYCK (CHU Rouen)

⁵⁰ Annexe 50 : Evaluation du dépistage de la trisomie 21 -Résultats de l'année 2022 – Réseau 53

⁵¹ Annexe 51 : Evaluation du dépistage de la trisomie 21 -Résultats de l'année 2021 – Réseau 53

⁵² Annexe 52 : Affiche T21 FFRSP

Depuis l'an 2000, les professionnels hospitaliers de la région se réunissent deux fois par an pour débattre des derniers protocoles et recommandations. Ils viennent également présenter les dossiers des enfants morts in utero ou décédés en période néonatale. Seuls les cas didactiques sont présentés lors de ces réunions pluriprofessionnelles. Depuis la fusion des Réseaux en 2020, ces journées sont communes pour Caen et Rouen. A partir de 2021, l'équipe du Réseau de Périnatalité a fait le choix d'organiser des RMM normandes avec présentations de dossiers par territoire le matin et présentations de thématiques communes en visioconférence l'après-midi

Lors des réunions organisées conjointement entre la secrétaire du Réseau et le Pr Michel DREYFUS, chef de service de la maternité du CHU de Caen, sont traités des cas de décès fœtaux et néonataux du semestre précédent. L'objectif de ces réunions est d'améliorer la prise en charge des parturientes et leurs(s) nouveau-né(s) et, s'il y a lieu, de mener une réflexion commune sur la conduite à tenir, d'en débattre avec ses pairs en toute confidentialité et de bénéficier d'avis éclairés.

Fin 2023, 49 morts fœtales in utero (MFIU) et 20 morts néonatales et/ou infantiles ont été recensées en Normandie occidentale. Les dossiers les plus didactiques concernant les décès du dernier semestre 2023 seront présentés lors de la RMM du 2 février 2024.

Indicateurs sur 14/50/61	3 février 2023	30 juin 2023
Mort fœtale	7	0
Mort néonatale	2	1
Mort inopinée du nourrisson	8 cas recensés pour l'année 2022	Bilan de l'année 2023 en février 2024

Tableau 11 : Nombre de dossiers présentés lors des RMM en 2023

Lors des RMM organisées avec le Pr Éric VERSPYCK, chef de service de la maternité du CHU de Rouen et les équipes des établissements du territoire 27/76 (en présentiel et en distanciel), ont été traités les cas suivants :

- ✓ 03 février 2023 : Asphyxie périnatale (6 dossiers)
Experts : Blanche GRAESSLIN (analyse du RCF), Pr Éric VERSPYCK, Dr Élisabeth GROSSETTI, Pr Stéphane MARRET, Dr Marie BRASSEUR
- ✓ 30 juin 2023 : Transfert In Utero (TIU) (5 dossiers)
Experts : Pr Éric VERSPYCK, Dr Élisabeth GROSSETTI, Pr Stéphane MARRET

Un compte-rendu de ces RMM a été rédigé et des actions correctives ont été proposées.

En 2023, sur le territoire de la Seine-Maritime et de l'Eure, il y a eu 106 morts fœtales in utero (MFIU) et 37 morts néonatales (décès d'enfants âgés de moins de 28 jours) recensées (données manquantes pour l'HPE).

Lors des réunions communes d'après-midi, la présence des professionnels se décline ainsi :

- ✓ 03 février⁵³ : 160 professionnels participants répartis sur 22 établissements en présentiel ou connectés en visioconférence
- ✓ 30 juin⁵⁴ : 121 professionnels participants répartis sur 17 établissements en présentiel ou connectés en visioconférence

⁵³ Annexe 53 : Programme RMM du 03/02/2023

⁵⁴ Annexe 54 : Programme RMM du 30/06/2023

3.2.9 Action de coordination du Suivi des enfants vulnérables

COFIL :

- ✓ Pr Bernard GUILLOIS, Pr Géraldine FAVRAIS
- ✓ Dr Henri BRUEL, Dr Alexandra CHADIE, Dr Jean-Baptiste MÜLLER (depuis septembre)
- ✓ Laurence GUÉRIN, Delphine BOSCHER
- ✓ Sophie HEYLESonne, Sylvie GANGNON, Catherine LÉVÊQUE

Le Réseau de suivi des enfants vulnérables (RSEV), nommé « Petit... deviendra grand » a fusionné à l'échelle de la Normandie depuis fin 2020. Une réflexion sur les 2 territoires a été engagée pour l'harmonisation du suivi des enfants vulnérables afin de couvrir les besoins spécifiques des familles résidant dans l'un des 5 départements Normands.

Son but est d'accompagner, avec des grilles spécifiques de consultation, le développement des grands prématurés et des enfants à risque de séquelles ou de Troubles du Neurodéveloppement (TND). Il permet de donner des indices précieux sur les risques de survenue de handicap et de fournir des données épidémiologiques nécessaires au pronostic et devenir de cette population vulnérable.

RSEV fait partie des 26 RSEV nationaux recensés par la FFRSP, est organisé de manière précise, tant dans le calendrier des consultations que dans la définition de la consultation et des points spécifiques qui doivent faire l'objet d'une attention particulière. Le suivi est réalisé par des professionnels formés par le Réseau et attentifs à tous ces points.

En 2023, nous avons poursuivi la réflexion initiée fin 2020 en organisant 4 réunions du COFIL normand qui ont permis l'harmoniser des documents de suivi remis aux familles d'une part et également des grilles d'examen et outils de dépistage qui doivent être communs sur l'ensemble des 5 départements.

Réunions :

- ✓ 10 janvier 2023
- ✓ 21 mars 2023
- ✓ 06 juin 2023
- ✓ 10 octobre 2023

Inclusions :

L'inclusion des enfants dans le Réseau de suivi répond à des critères précis déjà détaillés dans les précédents rapports d'activité. La première action mise en place pour l'inclusion est de remplir la fiche inclusion qui valide les critères d'inclusion et permet d'entrer les données anonymes dans le dossier patient du logiciel de suivi « EVAMED ». Ensuite, la fiche interrogatoire est saisie : elle reprend la grossesse, l'accouchement et le séjour en néonatalogie.

L'équipe de coordination du territoire 14/50/61 en charge du Postnatal, après réception du consentement éclairé signé par les parents, adresse aux familles un courrier qui comprend :

- ✓ Une lettre explicative
- ✓ L'annuaire des médecins référents
- ✓ Une plaquette d'information
- ✓ Le calendrier des consultations
- ✓ Un livret de suivi

Si la famille refuse l'inclusion ou la poursuite du suivi, le dossier est clôturé et l'enfant sort de l'étude. Des relances auprès des familles sont effectuées par l'équipe de coordination pour les consultations non réalisées. Ces relances se font par l'envoi d'un courrier au domicile des familles ou par appel téléphonique. Nous ajoutons à ce courrier, pour les enfants qui vont atteindre 24 mois d'âge corrigé mais aussi à 4 et 5 ans d'âge civil, un questionnaire sur les étapes du développement (ASQ) ainsi que

deux autres questionnaires sur l'état émotionnel de l'enfant (SDQ) et un questionnaire qui sera remis et complété par l'instituteur de l'enfant à 5 et 7 ans.

L'équipe de coordination tient à jour un tableau de bord lui permettant de tracer toutes les actions menées dans le cadre de ce suivi (traçabilité du bon déroulement du suivi des enfants, relances faites auprès des familles et des professionnels par téléphone ou par mail).

Malgré toute l'attention portée au suivi des consultations effectuées en secteur libéral et hospitalier, il apparaît des difficultés d'exhaustivité du nombre de consultations reportées sur le logiciel de suivi EVAMED.

Forts de ce constat, l'équipe de coordination des départements 14-50 et 61, a proposé aux pédiatres hospitaliers pressentis comme étant « en difficulté », de venir leur rendre visite afin d'échanger sur leurs problématiques et également de leur présenter les nouveaux documents travaillés en commission d'harmonisation.

Les visites de terrain ont eu lieu :

- ✓ CH d'Avranches : 09/01/2023
- ✓ CH de Lisieux : 05/12/2023
- ✓ CH de Dieppe : Organisation de la visite (prévue début 2024)

Les visites de terrain, lorsqu'elles sont possibles compte tenu de l'activité importante dans les services, sont intéressantes car elles permettent également de recréer du lien avec les médecins référents.

Les inclusions se font à partir des services de néonatalogie. Ce sont les maternités de type 3 qui ont un taux d'inclusion le plus élevé. Les inclusions correspondent environ à 2 % des naissances et varient en fonction des années.

Enfants inclus en 2023	14 – 50- 61	27- 76	Total
Prématuré < 33SA	108	181	298
Hypotrophie < 1500g	05	13	18
Autres critères d'inclusion	30	36	66
Total	143	230	373

Tableau 12 : Nombres d'enfants inclus dans le RSEV en 2023

Au 31 décembre 2023 nous avons enregistré 1 163 enfants dans la file active pour le territoire Calvados-Manche-Orne et 1 401 pour le territoire 27/76.

Organisation du suivi :

Le suivi sur l'ensemble des départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne comprend 10 consultations qui s'étendent de 3 mois d'âge corrigé à 7 ans d'âge civil. Le calendrier des consultations ne prévoit pas de rendez-vous à l'âge de 6 ans. Dans le cadre du suivi « Petit... deviendra grand », les consultations sont réalisées par des médecins référents formés par le Réseau de Périnatalité et choisis par les familles à l'aide d'un annuaire spécifique régulièrement mis à jour. Ces professionnels sont médecins généralistes de secteur libéral ou de PMI et pédiatres, libéraux et hospitaliers. Nous accordons une importance particulière à ce qu'un maximum de professionnels puisse être formé sur tout le territoire afin de faciliter l'offre de soin proche du domicile des familles.

Il s'agit de consultations de suivi neurodéveloppemental avec composante neuromotrice, sensorielle, cognitive et comportementale. Ces consultations, durant lesquelles une évaluation complète de l'enfant est effectuée, sont d'une durée plus longue qu'une consultation « standard ». Depuis le 1^{er} janvier 2019, ces consultations, auparavant gratuites pour les parents, sont à leur charge, sur demande

et décision de l'ARS. Le Réseau a décidé de rembourser (sur ses fonds propres), les médecins généralistes comme suit :

Pour une consultation codée « G (C+MMG) » à 25 € + « MEG » à 5 €, le Réseau indemnise le médecin généraliste de 30 €. Pour une consultation « obligatoire » à 9 ou 24 mois codée « COE » à 46 €, le Réseau indemnise le médecin généraliste de 14 €.

La carte présentée page suivante permet de visualiser la répartition géographique des 106 médecins référents formés par le Réseau qui assurent le suivi de proximité sur la Normandie.



Figure 5 : Nombre de médecins référents formés au suivi des enfants vulnérables

Prestations dérogatoires réglées en 2023 :

Nous avons réglé, sur les fonds propres du Réseau, pour l'année 2023, 5 prestations dérogatoires qui correspondent à 5 consultations de suivi effectuées et saisies en secteur libéral, par des médecins généralistes référents.

3.2.10 Dépistage de la surdité néonatale

3.2.10.1 Programme de vérification de l'audition du nouveau-né

Conformément à l'arrêté de 2012, le dépistage de la surdité permanente néonatale précoce constitue un « programme de santé » au sens de l'article L. 1411-6 du code de la santé publique.^M Il pose le principe d'un « examen de repérage des troubles de l'audition, proposé systématiquement avant la sortie de l'enfant de l'établissement de santé dans lequel a eu lieu l'accouchement ou dans lequel l'enfant a été transféré ».

Le Programme de Vérification de l'Audition du Nouveau-Né est en place depuis de nombreuses années sur tout le territoire normand. Sa mise en place au sein des différentes maternités s'est faite progressivement sur l'ensemble du territoire, l'inclusion de toutes les maternités ayant été finalisée en 2009 sur le territoire de l'Eure et de la Seine-Maritime et en 2015 sur le territoire du Calvados, de la

Manche et de l'Orne. Son financement est composé d'un FIR audition pour les frais de fonctionnement et des cotisations des établissements (conventions tripartites) pour la partie investissement (achat de matériel), l'information des parents, les formations des professionnels et le recueil des indicateurs.

3.2.10.2 Conventions tripartites

Vivement souhaitée par le Réseau depuis 2020, la mise en place des conventions tripartites, entre l'ARS, le Réseau et les maternités du territoire 14/50/61, a pu être effective en 2023.

Ce conventionnement, organisé en Eure et Seine-Maritime depuis 2015, permet de garder une homogénéité régionale des technologies, des compétences et des investissements, par un transfert de fonds, des établissements de santé vers la coordination régionale du dépistage auditif, afin d'assurer les missions suivantes :

- ✓ Achat, amortissement et remplacement des appareils de dépistage,
- ✓ Organisation et dispense des formations pour les professionnels testeurs concernés,
- ✓ Rédaction et mise à disposition du document d'information des parents (document régional),
- ✓ Transmission des données tracées au niveau régional.

En pratique, la mise en place des conventions tripartites permet la dotation des maternités du territoire 14/50/61 en matériel de dépistage assurant à la fois la réalisation des OEAp et des PEAA, contribuant ainsi à l'harmonisation des modalités de dépistage telles que :

- ✓ PEAA pour le re-test ou le T2,
- ✓ PEAA systématique en cas de facteur de risque de surdit .

La mise en place de ces conventions tripartites permet  galement l'achat de matériel de dépistage de remplacement pour le d pannage des maternit s en cas de panne de matériel, le temps de sa r paration.

Afin de pr parer la mise en place des conventions tripartites, une r union entre l'ARS, le R seau de P rinalit  de Normandie et les repr sentants des  tablissements du territoire 14/50/61, a eu lieu le 24 janvier 2023.

Au 31/12/2023, 7 des 11 maternit s du territoire 14/50/61 ont sign  la convention tripartite. Il est pr vu de reprendre contact, d but 2024, avec les 4 maternit s qui n'ont pas encore sign  ladite convention, l'objectif  tant d'uniformiser le d pistage n onatal de la surdit  sur l'ensemble de la Normandie.

Les 12 maternit s du territoire 27/76 ont d j  sign  une convention tripartite depuis plusieurs ann es sous l'impulsion du Dr Yannick LEROSEY. L'avenant n 2 de cette convention arrive    ch ance fin 2023.

3.2.10.3 D pistage en Normandie

R f rents :

- ✓ Dr Yannick LEROSEY, Nathalie CALENTIER, Caroline ESNAULT
- ✓ Loetitia TRINQUET (  partir du 01/10/2023), poste m decin ORL vacant

Le projet d'harmonisation des pratiques est d' tendre la saisie des r sultats du d pistage auditif sur le buvard « Guthrie » au territoire 27/76. Ce projet se fait en collaboration avec le CRDN et NES.

L'objectif est d'interfacer « N onats Voozanoo » (Epiconcept) avec une « fiche d pistage auditif » du DPP (NES). Le param trage de la fiche a  t  finalis  fin 2023. De nombreuses r unions ont eu lieu.

Réunions avec NES

- ✓ 16, 20 et 25 janvier 2023
- ✓ 06 mars 2023
- ✓ 22 mai 2023
- ✓ 03 juillet 2023
- ✓ 23 octobre 2023
- ✓ 05 décembre 2023

Traçabilité et contrôle de l'exhaustivité :

Les 12 maternités ainsi que les 5 services d'ORL concernés, ont rendu leurs résultats selon les indicateurs de SpF. Les résultats 2022 (année N-1) sont disponibles pour le territoire 27/76.

Indicateurs :

N°	Indicateurs Santé publique France (SpF)	2018	2019	2020	2021	2022	
0	Nb de naissances vivantes (source)*	19 882	19 193	18 984	18 936	19 021	
1	Nb de naissances vivantes (source)**	19 864	19 112	18 970	18 904	18 982	
2	Nb d'enfants couverts par le dépistage (=4+5+7a)	19 855 99,86%	19 107 99,55%	18 963 99,89%	18 892 99,77%	18 868 99,20%	
3	Nb d'enfants avec test (NC/NC) et re-test (NC/NC) réalisés par la maternité ou le service de néonatalogie	310 1,56%	314 1,64%	372 1,96%	368 1,94%	387 2,03%	
4	Nb d'enfants considérés, à l'issue du dépistage, comme « non suspect de SPBN »	19 814	19 073	18 943	18 864	18 838	
5	Nb d'enfants considérés, à l'issue du dépistage, comme « suspect de SPBN »	38	30	20	25	27	
6a	Nb d'enfants décédés après un dépistage suspect bilatéral	0	0	0	0	00	
7a	Nb de refus du dépistage initial	3	4	0	3	3	
8	Nb d'enfants ayant échappé au dépistage (perdus de vue)	28 0,14%	42 0,22%	41 0,22%	34 0,18%	17 0,09%	
9	Nb d'enfants pour lesquels il manque la traçabilité du dépistage (=1-2)	9	5	7	12	114	
10	Nb d'enfants non couverts par le programme (=0-1)	18	81	14	32	39	
11	Nb d'enfants suspects de SPBN ayant bénéficié d'une consultation pour un diagnostic de surdité	38 1,91‰	30 1,56‰	20 1,05‰	25 1,32‰	27 1,42‰	
12a	Nb d'enfants suspects de SPBN, avec un diagnostic de SPBN moyenne	19	11	4	7	3	
12c	Nb d'enfants suspects de SPBN, avec un diagnostic de SPBN sévère	2	2	4	0	5	
12e	Nb d'enfants suspects de SPBN, avec un diagnostic de SPBN profonde	2	2	2	2	4	
13a	Nb d'enfants suspects de SPBN moyen	< 3 mois	5/19	4/11	1/4	0/7	1/3
13c		< 6 mois	15/19	6/11	4/4	4/7	3/3
13e		< 1 an	19/19	11/11	4/4	7/7	3/3
14a	Nb d'enfants suspects de SPBN sévère	< 3 mois	2/2	1/2	1/4	0/0	3/5
14c		< 6 mois	2/2	1/2	3/4	0/0	5/5
14e		< 1 an	2/2	2/2	4/4	0/0	5/5
15a	Nb d'enfants suspects de SPBN profonde	< 3 mois	2/2	2/2	2/2	0/2	3/4
15c		< 6 mois	2/2	2/2	2/2	2/2	3/4
15e		< 1 an	2/2	2/2	2/2	2/2	4/4

Tableau 13 : Indicateurs SpF 2018-2022 (27/76)

*Données issues des déclarations des établissements (PMSI)

** Données issues des fiches de déclaration

Bilan des statistiques 2022 :

Pour le territoire 27/76, au vu de l'augmentation, depuis ces cinq dernières années, des chiffres des suspects unilatéraux et bilatéraux à la sortie, les services de consultations ORL ne pourront plus assurer toutes les reconvoctions. Comme dans certaines régions, ce test T3 devra donc être réalisé par le service de maternité pour soulager les services de reconvoction (consultations ORL), si cette situation perdure dans le temps. D'autre part, le pourcentage élevé de suspects entraîne toujours une augmentation du taux des perdus de vue.

Formation des personnels testeurs :

En 2023, 100 professionnels de 9 établissements du territoire 27/76 ont bénéficié d'une formation (22 sessions). Pour une harmonisation des pratiques et un partage d'expérience, des formations sur site ont été proposées dans les centres suivants : CH du Belvédère, CH Fécamp, Clinique Mathilde, CHU de Rouen (maternité et néonatalogie), GH du Havre - Hôpital Monod (néonatalogie), CHI d'Elbeuf (maternité), CH de Lillebonne, CH d'Evreux, CH de Dieppe (maternité et néonatalogie).

La fiche de formation « Dépistage auditif » (Qualiopi) a été rédigée. Une plaquette d'information est distribuée aux professionnels formés (testeurs) en fin de formation. Elle sera mise à jour en 2024.

Renouvellement du parc de matériel :

Selon le plan pluriannuel, des appareils pour OEAp et PEAA ont été renouvelés pour le territoire 27/76 : CH de Gisors (1 appareil) et CH de Dieppe- service de Néonatalogie (1 appareil). Après une période d'essai concluante, deux nouveaux appareils pour réaliser les PEAA seront mis en service début 2024 dans le service de néonatalogie du CHU de Rouen. Celui-ci a la particularité de fonctionner sans consommable. D'autre part, l'achat d'un audiomètre a été effectué pour la consultation ORL du CH d'Evreux.

Lors du renouvellement des appareils de dépistage auditif dans les établissements, les mallettes sont reconditionnées et utilisées comme matériel de prêt (panne, maintenance) ou font l'objet d'un don comme en consultation ORL au CH de Bernay ainsi qu'en consultation ORL du GHH.

Formation « Dépistage auditif » :

- ✓ Objectifs de la formation :
 - Comprendre le mécanisme de l'audition et faire le lien avec le test de dépistage.
 - Connaître les différents traitements.
 - Appliquer le protocole de dépistage auditif en maternité et néonatalogie.
 - S'approprier la posture de testeur.
- ✓ Territoire concerné : 27/76
- ✓ Dates : 22 sessions
- ✓ Lieux : 9 établissements du territoire
- ✓ Nombre de participants : 100 professionnels

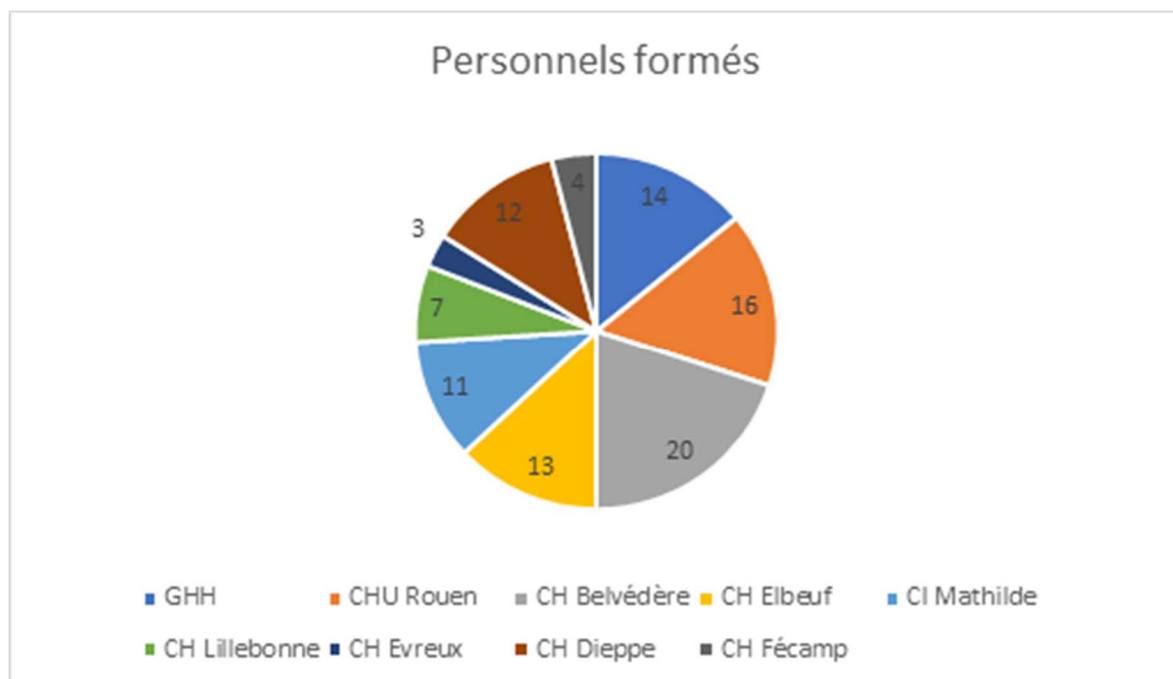


Figure 6 : Répartition du nombre de professionnels formés au dépistage auditif par établissement

Le bilan des formations « Dépistage auditif » 2023 est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Lieu	Durée/session	Nombre	Durée totale	Prix de vente	Participants
GH du Havre	Montivilliers	½ journée	3	1 journée½	Gratuit	14
Clinique Mathilde	Rouen	½ journée	3	1 journée½	Gratuit	11
CH du Belvédère	Mont-Saint-Aignan	½ journée	4	2 jours	Gratuit	20
CH Lillebonne	Lillebonne	½ journée	1	½ journée	Gratuit	7
CHU Rouen-Maternité	Rouen	½ journée	2	1 jour	Gratuit	11
CHU Rouen-Néonatal	Rouen	½ journée	2	1 jour	Gratuit	5
CH Elbeuf-Maternité	Saint-Aubin-lès-Elbeuf	½ journée	2	1 jour	Gratuit	13
CH Evreux Cs ORL	Evreux	½ journée	2	1 jour	Gratuit	3
CH Dieppe	Dieppe	½ journée	2	1 jour	Gratuit	12
CH Fécamp	Fécamp	½ journée	1	½ journée	Gratuit	4
TOTAL	-	-	22	11 journées	0€	100

Tableau 14 : Bilan des formations au dépistage auditif

3.3 ACCOMPAGNEMENT MEDICO-PSYCHO-SOCIAL ET PSYCHOPATHOLOGIE DE LA PARENTALITE

Référents :

- ✓ Elisabeth ONNÉE, Dr Gwenaëlle ANDRO (CHU Caen)
- ✓ Catherine LEVEQUE, Dr Jean-Louis SIMENEL, Dr Gisèle APTER (GH du Havre)

La commission AMPS est composée de professionnels de santé issus de diverses structures : Centres Hospitaliers, PMI et secteur libéral. Elle réunit des pédopsychiatres, sages-femmes, psychologues, pédiatres, gynécologues-obstétriciens, médecin addictologue et puéricultrice.

Réunions :

- ✓ 02 mars 2023 / 14 mars 2023
- ✓ 08 juin 2023 / 06 juin 2023
- ✓ 21 septembre 2023 / 12 septembre 2023
- ✓ 30 novembre 2023 (réunion commune)

En 2023 le groupe a poursuivi son travail sur deux des objectifs opérationnels du CPOM 2020-2022 : « Favoriser le repérage précoce des dyades mère-enfant à risque de développer un trouble de la relation précoce » et « Favoriser la prise en charge des femmes en situation de vulnérabilité ».

L'objectif, à terme, est d'améliorer le repérage et la prise en charge des parents et/ou des enfants présentant des troubles de l'attachement. Le travail principal de l'année 2023, s'est inscrit dans la continuité de celui de l'année 2022 : la prévention de la dépression postnatale. Il y a eu 3 autres sessions de formation à l'EPNP en 2023 ainsi à fin 2023, 69 professionnels de la périnatalité ont été formés : essentiellement des sages-femmes et quelques médecins généralistes.

Le groupe de travail a souhaité réaliser une fiche d'information sur la dépression postnatale à remettre aux mères dans les services de suites de couches des maternités de la Normandie. Cette fiche a été présentée au groupe de travail sur la psychopathologie de la parentalité pour validation. La suite du travail sera la réalisation

d'une affiche d'information à destination des salles d'attente des cabinets libéraux, des PMI ...Lors des réunions de travail sur la dépression postnatale, la commission a accueilli la représentante du Calvados, de l'association Maman blues.

Le groupe de travail « Psychopathologie de la parentalité » a travaillé sur différentes thématiques, ces réunions ayant fait l'objet d'un compte-rendu :

- ✓ Présentation des « Dispositif de soutien à la parentalité » mis en place par le CD76
- ✓ Actualités : Écrans, Deuil périnatal, EPP et EPNP, Réseau Parentalité Précarité et Maison des 1000 premiers jours
- ✓ Présentation : Dépliant Dépression du Post-Partum (V1) et Dépliant EPP et EPNP (V6) pour avis et commentaires

La dernière réunion de l'année est commune aux 2 groupes de travail des 5 départements (commission AMPS et groupe de travail sur la psychopathologie de la parentalité) afin de partager les travaux de l'année écoulée et de réfléchir aux axes de travail de l'année à venir.

3.4 INDICATEURS DE SANTE PERINATALE – ÉPIDEMIOLOGIE – SANTE PUBLIQUE

3.4.1 Indicateurs de santé périnatale

Selon l'Insee [*Analyses Normandie • n°115 • Juin 2023*]^N, en 2022 la population de Normandie diminue à nouveau de 2 700 habitants. Au 1er janvier 2023, la Normandie compte 3 317 000 habitants soit 2 700 de moins par rapport au 1er janvier 2022. Avec 5 % de la population de France métropolitaine, la région figure au 10e rang des régions de France métropolitaine en termes d'habitants devant la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire et la Corse. En 2022, le déclin démographique se poursuit en Normandie malgré un solde migratoire positif. Sur un an, la Normandie fait partie des quatre régions dont la population diminue. En cinq ans, la Normandie a perdu une place et apparaît désormais moins peuplée que la Bretagne. Avec 1 254 200 habitants, soit 37,8 % de la population régionale, la Seine-Maritime reste de loin le département le plus peuplé, suivi du Calvados (700 600 ; 21,1 %), de l'Eure (596 700 ; 18,0 %), de la Manche (492 600 ; 14,9 %) puis de l'Orne (272 900 ; 8,2 %).



Selon l'Insee [*Insee Première • n°1978 • Janvier 2024*]^O, les naissances diminuent de près de 7 % entre 2022 et 2023. Le nombre de naissances est estimé à 678 000 en France en 2023, en baisse très marquée par rapport à 2022 (-48 000 naissances, soit -6,6 %). Depuis 2011, les naissances ont été, chaque année, moins nombreuses, à l'exception d'un rebond en 2021, année marquée par les conséquences de la crise sanitaire [*Papon, 2022*]^P. Entre 2014 et 2019, la baisse était de 1,6 % en moyenne par an. Elle se poursuit désormais à un rythme plus élevé :-2,2 % en 2022, -6,6 % en 2023. Au total, le nombre de naissances est en 2023 inférieur d'environ 20 % à son niveau de 2010.

Selon l'Insee [*Nombre de naissances en 2023*]^Q, 1 785 bébés sont nés en moyenne par jour en décembre 2023. C'est 6,3 % de moins qu'en décembre 2022. On compte, sur l'ensemble de l'année 2023, 677 000 naissances, soit 49 000 naissances de moins qu'en 2022 (-6,7 %). En Normandie, le nombre de naissances enregistrées par départements (données provisoires pour 2023) est : 30 086 bébés nés, soit 2 626 de moins qu'en 2022 (-8,73%) répartis par département comme suit : 6 351 dans le Calvados (-4,17 %), 3 088 dans l'Eure (-7,80 %), 3 961 dans la Manche (-10,45 %), 2 462 dans l'Orne (-9,67 %) et 14 224 en Seine-Maritime (-10,32 %).

3.4.2 Rapport des indicateurs issus du PMSI

Le réseau emploie une biostatisticienne qui en 2023 a bénéficié d'un congé maternité suivi d'un congé parental. De ce fait, le rapport des données 2022 n'a pas pu être réalisé. Un rapport plus synthétique portant sur les années 2022 et 2023 sera réalisé au cours du 1er semestre 2024 (les données ATIH 2023 ne sont pas encore disponibles).

Néanmoins, le 1^{er} rapport des indicateurs de santé périnatale de Normandie portant sur l'année 2021 est paru en janvier 2023. Les indicateurs sont présentés pour chaque maternité de Normandie, globalement par type de maternité et pour la région entière avec une comparaison aux données des autres régions françaises⁵⁵.

La délibération n°2023-116 du 9 novembre 2023 portant décision unique et autorisant le Réseau de périnatalité de Normandie à mettre en œuvre des traitements automatisés à des fins de recherche, d'étude et d'évaluation nécessitant un accès aux données nationales du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) a été renouvelée pour une durée de six ans.

3.4.3 Suivi des tableaux de bord des maternités

Depuis octobre 2010, les cadres des différentes maternités des départements 14/50/61 renseignent un tableau de bord mensuel comprenant 10 indicateurs pertinents, afin d'obtenir, en temps réel, des données chiffrées émanant du terrain, sans avoir à attendre ceux du PMSI.

Le recueil et la validation de ces données s'effectuent « en ligne » via le site Internet du Réseau. Les sages-femmes de proximité s'assurent de la complétude des tableaux de bord et apportent leur soutien aux équipes de terrain en cas de besoin. Depuis 2019, un indicateur sur le nombre d'allaitements maternels à la sortie de maternité a été ajouté. Cependant le recueil de cet indicateur semble difficile car dépendant de l'organisation de chaque maternité.

Au 31 décembre 2023, les données chiffrées validées par les établissements 14/50/61 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Accouchements par voie basse	11 311	11 131	11 081	10 958	11 003	10 778	9 920
Accouchements par césarienne	2 725	2 693	2 805	2 700	2 759	2 749	2 706
Naissances vivantes	14 166	13 957	13 983	13 658	13 879	13 854	12 626
MFIU > 21 SA ou 499 g	62	52	57	81	67	47	49
IMG > 21 SA	46	40	46	49	49	56	39
Naissances vivantes > 32 SA et < 37 SA	765	840	765	679	705	926	723
Naissances vivantes > 21 SA et < 33 SA	186	152	154	128	182	167	142
Hémorragies du Post-Partum (HPP)*	545	596	591	643	777	619	697
Dont embolisation et/ou chirurgie	13	19	16	22	15	18	9
Transferts de nouveau-nés**	141	122	133	156	168	207	162
Allaitement maternel à la sortie de la maternité	-	-	-	-	6 707	6 646	6384(50.6%)

Tableau 15 : Indicateurs des maternités 14/50/61

*Hémorragie : > 500 ml

**Transferts de nouveau-nés avec changement de site durant toute la période d'hospitalisation de la mère

⁵⁵ Annexe 55 : Rapport des indicateurs de santé périnatale de Normandie (2021)

Ce tableau est en cours de présentation aux cadres des maternités du territoire 27/76 afin qu'elles le renseignent dès 2024.

Au 31 décembre 2023, les données chiffrées validées par les établissements 27/76 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Indicateurs	2017	2018	2019	2020 ***	2021 ****	2022 *****	2023 *****
Nombre total de naissances	20 246	20 025	19 347	18 903	19 111	19 148	17 401
Nombre d'IMG (> 21 SA)	58	46	58	43	50	38	38
Nombre de MFIU (> 21 SA) et décès*	113	97	96	70	114	89	106
Nombre de naissances vivantes (> 21 SA)	20 075	19 882	19 193	18 790	18 947	19 021	17 257
Naissances vivantes (> 21 SA et < 37 SA)	1 413	1 349	1 312	901	1 061	1 131	1 221
Naissances vivantes (> 21 SA et < 33 SA)	332	350	355	253	313	346	365
% de césariennes	19,5 %	18,0 %	18,6 %	18,3 %	19,5 %	18,7 %	18,9 %
% d'extractions instrumentales / VB	9,9 %	10,3 %	10,7 %	10,6 %	8,62 %	12,6 %	13,8 %
% d'épisiotomies / VB	18,9 %	13,4 %	10,0 %	8,4 %	6,9 %	7,5 %	7,4 %
% HPP (> 500 ml)	5,6 %	5,0 %	5,0 %	5,7 %	5,2 %	6,7 %	7,6 %
% de femmes qui allaitent**	44,1 %	52,2 %	48,5 %	54,0 %	59,5 %	58,7 %	50,7 %

Tableau 16 : Indicateurs des maternités 27/76

* MFIU (hors IMG) et décès pendant le travail

** A la sortie de maternité

*** Données manquantes au 31/03/2021 : HPE (2020)

**** Données manquantes au 31/03/2022 : CH Belvédère, CH Lillebonne et HPE (2021)

***** Données manquantes au 31/03/2023 : CH Lillebonne, Clinique Mathilde et HPE (2022)

***** Données manquantes au 04/04/2024 : HPE (2023)

Données manquantes : sauf pour Nombre total de naissances et Nombre de naissances vivantes (> 21 SA)



3.4.4 Suivi des tableaux de bord des CPP

De la même manière, depuis le 1^{er} janvier 2017, les cadres des CPP fournissent les données chiffrées mensuelles de 15 indicateurs d'activité de leur CPP. Le recueil et la validation de ces données s'effectuent également en ligne via le site Internet.

Au 31 décembre 2023, les données chiffrées validées par les CPP sont présentées suivant :

Indicateurs	2020	2021	2022	2023**
Entretiens prénataux	655	626	505	410
Venues de patientes aux ateliers*	322	340	460	242
Venues de patientes en cours de préparation à la naissance	2 397	2 567	2 261	2 055
Dossiers présentés en staff MPS	50	63	92	92
Consultations pédiatriques	1 491	1 631	1 760	1 693
Consultations pour pesées	1 410	1 675	1 719	1 525
Consultations alimentation / allaitement	785	799	844	621
Consultations obstétricales SF	6 766	7 882	7 420	7 379
Consultations obstétricales GO	1 955	1 848	682	922
Echographies codées	5 222	6 410	5 036	4 055
Consultations gynécologiques SF	8 236	7 762	7 422	8 517
Consultations gynécologiques GO	15 895	15 797	13 710	8 540
IVG médicamenteuses	251	241	256	255
Séances de rééducation périnéale	4 263	5 154	5 088	3 979
Actions de prévention externes	9	-	42	33

Tableau 17 : Indicateurs des CPP 14/50/61

*Atelier portage, atelier « massage », etc...

** données manquantes : CPP d'Aunay sur Odon en 2023

Depuis 2021, nous demandons aux SF coordinatrices des 4 CPP du territoire 27/76 de renseigner un tableau de bord annuel. Au 31 décembre 2023, les données chiffrées validées par les CPP 27/76 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Indicateurs	2021****	2022*****	2023*****
Entretiens prénataux*	79	144	155 + 41
Venues de patientes aux ateliers**	344	671	750
Venues de patientes en cours de préparation à la naissance	328	300	445
Dossiers présentés en staff MPS	97	130	107
Consultations pédiatriques	61	593	433
Consultations pour pesées	219	160	157
Consultations alimentation / allaitement	26	23	20
Consultations obstétricales SF	1 785	1 680	2 986
Consultations obstétricales GO	45	708	152
Échographies codées	2 283	2 088	3 297
Consultations gynécologiques SF	1 969	2 100	3 037
Consultations gynécologiques GO	2 338	2 137	4 022
IVG médicamenteuses***	73	84	84 + 8
Séances de rééducation périnéale	333	726	985
Actions de prévention externes	0	0	2

Tableau 18 : Indicateurs des CPP 27/76

* Entretiens prénataux + Entretiens postnataux

** Atelier « portage », atelier « massage », etc...

*** IVG médicamenteuses + IVG chirurgicales

**** Données manquantes au 31/03/2022 : CPP de Louviers et CPP de Verneuil-sur-Avre (2021)

***** Données manquantes au 31/03/2023 : CPP de Louviers et CPP de Verneuil-sur-Avre (2022)

***** Données manquantes au 31/03/2024 : CPP de Louviers (2023)

3.4.5 Hémorragie du post partum

Les indicateurs concernant les hémorragies du post partum ne sont pas totalement harmonisés entre les Normandie occidentale et orientale, ce qui nécessite 2 tableaux différents

Indicateurs 14/50/61	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Transfert pour HPP	13	23	14	14	14	13	13	10	16	16
Dont embolisation	4	6	5	2	2	2	2	1	0	2
% d'embolisation	31%	26%	36%	14%	14%	15%	15%	10%	0%	12.5%

Tableau 19 : Indicateurs HPP sur le territoire 14/50/61

Indicateurs 27/76	2014	2015	2016	2017 **	2018 **	2019	2020	2021	2022 ***	2023 ****
Nb d'HPP*	1097	1043	1084	1113	986	948	1057	986	857	1 141
% d'HPP	5,21%	4,99%	5,27%	5,59%	5,01%	4,98%	5,68%	5,16%	6,66%	7,64%

Tableau 20 : Indicateurs HPP sur le territoire 27/76

*Hémorragie : > 500 ml pour les VB et > 1 000 ml pour les césariennes

**Données manquantes : Clinique des Aubépines (fermeture 11/2018)

***Données manquantes au 31/03/2023 : CH Elbeuf, CH Lillebonne, CH Vernon, Clinique Mathilde, et HPE (2022)

**** Données manquantes au 04/04/2024 : HPE (2023)

3.4.6 Mortalité Maternelle

Référents :

- ✓ Gwénaëlle QUEROMAIN, Catherine LÉVÊQUE
- ✓ Dr Jean COUDRAY, Dr Jean-Louis SIMENEL



Depuis 1996, l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM)⁵⁶ est réalisée en France sous la responsabilité scientifique de l'unité Inserm 1153- Equipe EPOpé en collaboration avec les réseaux de périnatalité.

En 2023, le Réseau a envoyé aux responsables des maternités, les fiches de signalement pour le premier semestre (période du 01/01/2023 au 30/06/2023).

Une mort maternelle a été recensée.

3.4.7 Observatoire Régional de Mortalité Foeto-infantile (ORMI)

L'ensemble des cas de mortalité foetale et post-natale (jusqu'à l'âge de 1 an) est recensé, depuis 2005, dans un but d'évaluation et dans un but épidémiologique (accord CNIL obtenu en 2015). Ce recueil permet de repérer les cas à présenter pendant les réunions de RMM organisées par le Réseau de Périnatalité.

Le recensement des indicateurs étant également différent sur les ex-régions, les deux tableaux ci-dessous permettent de visualiser les décès.

Indicateurs sur le territoire 14/50/61	2020	2021	2022	2023
Morts Fœtales In Utero (MFIU) (hors IMG)	85	64	48	49
Morts post-natales précoces (< J7)	21	23	20	10
Morts post-natales tardives (J7-J28)	11	11	17	5
Morts néonatales (> J28)	10	03	09	04

Tableau 21 : Nombre de cas de mortalité foetale et post-natale recensés sur le territoire 14/50/61

⁵⁶ Annexe 56 : Fiches « signalement des décès maternels » ENCMM

Indicateurs sur le territoire 27/76	2020	2021	2022*	2023**
IMG ≥ 22 SA	43	49	38	38
MFIU ≥ 22 SA (hors IMG) et DC pendant le travail	111	114	89	106
Morts en SDN	23	23	9	11

Tableau 22 : Nombre de cas de mortalité fœtale et post-natale recensés sur le territoire 27/76

* Données manquantes au 31/03/2023 : CH Elbeuf, CH Lillebonne, Clinique Mathilde, et HPE (2022)

** Données manquantes au 04/04/2024 : HPE (2023)

3.4.8 Accompagnement et participation à des travaux de recherche en périnatalité

Études réalisées :

Ces études ont été réalisées à partir de données collectées par le Réseau :

- ✓ Dépistage rapide du Streptocoque B en salle de naissance- Mémoire de sage-femme de Camille BOUCHARD : Analyse des données
- ✓ Dépistage de la consommation d'alcool chez les femmes enceintes- Mémoire de sage-femme de Marion DE LANGENHAGEN : Diffusion du questionnaire
- ✓ Syndrome Prémenstruel et Trouble Dysphorique Prémenstruel : étude quantitative auprès de professionnels de santé- Mémoire de sage-femme de Orlane JURET : Diffusion du questionnaire
- ✓ État des lieux des pratiques des professionnels de santé en matière de contraception masculine en Normandie- Mémoire de sage-femme de Kelly GROULT : Diffusion du questionnaire
- ✓ État des lieux de l'IVG en Basse-Normandie- Mémoire de sage-femme de Marie RONNAY : Diffusion du questionnaire et présentation du mémoire lors de la commission de juin.
- ✓ Allongement du délai de l'IVG passant de 14 à 16 SA en France- Mémoire de sage-femme de Marion DUCLOS : Rédaction d'un protocole régional IVG 14-16 SA par la commission IVG du Réseau
- ✓ Biological Nurturing - Mémoire de sage-femme de Clémentine BECQUERELLE : Diffusion du questionnaire
- ✓ IVG clic : évaluation d'un outil numérique d'aide à la réalisation d'IVG médicamenteuse en ville auprès des praticiens orthogénistes exerçant en France métropolitaine- Thèse de médecine générale de Julien WEISS : Diffusion du questionnaire
- ✓ Prise en charge du canal artériel chez les prématurés- Mémoire de DES (option Néonate) de Inès BENDOUKHA : Extraction d'indicateurs
- ✓ HTAP néonatale- Thèse de pédiatrie de Cloé GUILBERT : Extraction d'indicateurs
- ✓ Convulsions en période néonatale au CHU de Rouen de 2013 à 2019 : étude épidémiologique descriptive- Thèse de pédiatrie de Julien CARTON : Extraction d'indicateurs
- ✓ Facteurs de risque d'infections secondaires en néonatalogie - Thèse de pédiatrie de Julie ACCARDO : Appui méthodologique (recueil en cours)

Étude « LYSONEO » :

Le Réseau soutient l'étude pilote de dépistage néonatal des maladies lysosomales par spectrométrie de masse en tandem depuis 2021 sur le plan logistique en partenariat avec le CHU de Rouen et le CRDN. Toutes les maternités normandes participent à cette étude. En 2023, le Réseau a organisé 2 réunions d'information sur cette étude à destination des professionnels des maternités normandes avec le Pr Soumeya BEKRI (04-09/05/2023)⁵⁷.

⁵⁷ Annexe 57 : Présentation « LysoNeo » - Pr Soumeya BEKRI (Investigateur coordinateur)

Registre normand des malformations :

Le Réseau soutient le projet de création d'un registre normand des malformations congénitales sur le plan logistique. En 2023, le Dr Sophie PATRIER (CHU Rouen) et membre du CA du réseau a continué de travailler à sa création.

Étude « TOCOPROM » :

L'objectif de l'étude « TOCOPROM^R » est d'évaluer si l'administration d'une tocolyse pendant 48h suite à une rupture prématurée des membranes (RPM) avant terme entre 22 SA et 33 SA + 6 jours permet de réduire la morbi-mortalité périnatale. Les CHU du Réseau (Caen et Rouen) participent à cette étude. Toutes les maternités du territoire normand sont donc concernées par cette étude lors des TIU vers les CHU. Le Réseau soutient cette étude.

Objectif national de recrutement : 850 patientes

Durée des inclusions : 42 mois soit jusqu'au 07/04/2023 avec prolongation jusqu'au 06/11/2024

Au 22/01/2024 : 614 patientes ont été incluses

Étude « PREMEX » :

L'objectif de l'étude « PREMEX^S » est d'évaluer l'impact d'une intervention de standardisation* de la prise en charge des extrêmes prématurés, nés entre 22 et 26 SA. Le Réseau soutient cette étude.

*Intervention complexe, appelée protocole EXPRIM pour « EXtrem PRematurity Innovative Management », visant à standardiser l'organisation des soins.

Nombre de centres : 24 réseaux de périnatalité avec 34 centres de type 3 et 280 maternités

Le CHU de Caen et le GH du Havre (GHH) participent à cette étude.

Durée des inclusions : du 01/06/2022 au 29/02/2024

Durée de participation du couple mère-enfant : 28 mois

Au 12/03/2024 : un total de 1 535 patientes et de 1 704 enfants a été inclus.

3.5 COMMUNICATION

3.5.1 Comité de lecture

Référents :

- ✓ Maud DOSSMANN, Catherine LÉVÊQUE
- ✗ Dr Jean COUDRAY, Dr Jean-Louis SIMENEL, Loëtitia TRINQUET (jusqu'en septembre)

Un comité de lecture régional a été créé en 2021 afin de valider les articles/protocoles/événements qui seront diffusés dans la newsletter du mois suivant. Les membres de ce comité communiquent par courriel et décident des thèmes qui seront présents dans la newsletter à venir, la dernière semaine de chaque mois.

3.5.2 Site internet

Référents :

- ✓ Maud DOSSMANN
- ✓ Stéphanie LEVESQUE (mai 2022 à avril 2023)
- ✓ Catherine LÉVÊQUE
- ✓ Loëtitia TRINQUET (jusqu'en septembre)

Le site Internet du Réseau est un outil très important de communication et de relais d'informations. La fréquentation du site Internet est quantifiée dans la figure et le tableau suivant :

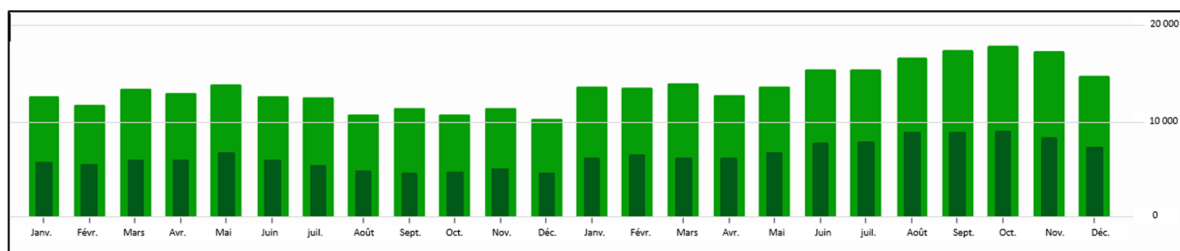


Figure 7 : Fréquentation du site internet en nombre de vues (vert clair) et de visiteurs (vert foncé) par mois (01/2022-12/2023)

Année	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2018	4 909	5 581	6 201	6 280	6 124	6 985	6 740	6 310	7 291	7 756	8 052	7 823	80 052
2019	9 351	8 637	8 369	7 710	8 740	8 217	8 922	8 417	10 032	10 566	9 758	8 771	107 490
2020	9 817	9 160	9 612	10 940	9 654	9 744	9 469	8 860	9 886	10 015	10 429	9 784	117 370
2021	10 229	9 554	11 327	11 242	10 851	11 208	11 403	10 481	11 929	11 815	11 072	10 832	131 943
2022	12 551	11 556	13 226	12 844	13 682	12 541	12 414	10 604	11 321	10 612	11 303	10 211	142 865
2023	13 537	13 410	13 806	12 609	13 513	15 322	15 248	16 540	17 235	17 685	17 209	14 625	180 757

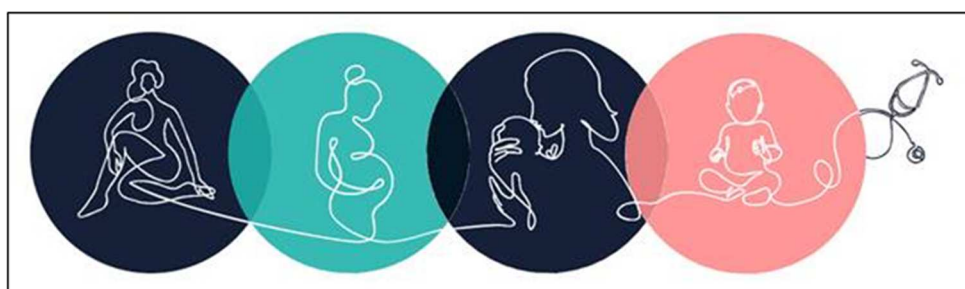
Tableau 23 : Fréquentation du site internet en nombre de visites par mois 2018- 2023

Chaque début de mois, une newsletter est envoyée par courriel à tous les adhérents du Réseau, avec mention des dernières actualités, des événements à venir, des nouveaux protocoles régionaux et/ou autres documents nouvellement créés par le Réseau.

La mise à jour de l'annuaire des professionnels permet la diffusion d'informations à destination des professionnels, la publication d'articles divers, l'invitation des professionnels à des manifestations et/ou événements organisés par le Réseau sont effectuées régulièrement (Campaign Monitor).

Nouveau site Internet :

Le Réseau travaille en lien avec la société Idmagine sur la création d'un nouveau site Internet normand « <https://www.perinat-normandie.fr> »^T.



Réunions :

- ✓ 23 février 2023
- ✓ 2-7-9-13-14-28-28 mars 2023
- ✓ 11 mai 2023
- ✓ 04 juillet 2023
- ✓ 21-26-28 septembre 2023
- ✓ 05 octobre 2023
- ✓ 16-20-27-30 novembre 2023
- ✓ 07 décembre 2023
- ✓ Ainsi que de nombreux échanges téléphoniques et mails.



Réseaux sociaux :



Au 31/12/2023, nous comptabilisons 592 abonnés (versus 480 en 2022, 406 en 2021, 347 en 2020, 260 en 2019 et 192 en 2018) à la page « Facebook » du « Réseau de Périnatalité de Normandie » (ouverture 07/2016).



Afin d'augmenter la visibilité du Réseau auprès des professionnels, une page spécifique sur le réseau professionnel LinkedIn a été créée. Au 31/12/2023, nous comptabilisons 258 abonnés à notre page « Réseau de Périnatalité de Normandie ».



Au 31/12/2023, nous comptabilisons 53 abonnés (versus 50 en 2022) et 201 abonnements (versus 194 en 2022) sur le compte « Twitter » du Réseau « @perinathn » (ouverture 11/2018).

3.5.3 RGPD

La mise en conformité par rapport au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est en cours. Le Réseau a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPD) ou « Data Protection Office » (DPO) en la personne de Mme Marie-Laure GIVONE, consultante de la société SIB. Un COPIL a été mis en place en 2022 pour suivre l'avancement de la mise en conformité.

Stéphanie LEVESQUE était référente de la mise en place du RGPD au sein du réseau. Du fait de son absence, une seule réunion a eu lieu le 27/02/2023, le COPIL s'est réuni le 17/04/2023. Le dossier est resté en suspens. Une réunion entre Mme GIVONE et Annie LETARDIF a eu lieu le 06/12/2023 afin de faire le point sur l'état d'avancement du processus d'application du RGPD.



La mise en place du RGPD au sein du RPN est un des objectifs prioritaires de 2024.

3.6 EVENEMENTS ORGANISES PAR LE RESEAU

3.6.1 Colloque

Le programme du colloque⁵⁸ a été défini avec les membres du bureau et les membres de la coordination. Il a été diffusé par mail à l'ensemble des adhérents (Campaign Monitor). Des affiches ont également été distribuées, dans les différentes structures partenaires du Réseau et l'information a été relayée via le site Internet, la newsletter, le compte Facebook du Réseau.

Les inscriptions ont été enregistrées par le biais de « Helloasso » et un « QR code » a été créé pour faciliter l'accès au lien d'inscription en ligne.

Le colloque a eu lieu à IFP Mary Thieullent au Havre (30/09/2023). Nous avons enregistré au total 75 contributeurs (inscriptions « payantes »). Au total, nous avons eu 88 participants. L'espace "stands" était composé de 5 associations : Maison des 1000 premiers jours (LAEP Le Havre), Association « Vivre

⁵⁸ Annexe 58 : programme du colloque

avec le SAF », Association « SOS Préma », Association pour la Bienveillance Obstétricale, Association « Graines de Parentalité » et 16 autres partenaires.

De plus, cette journée a été traduite entièrement en langue des signes française (3 interprètes).

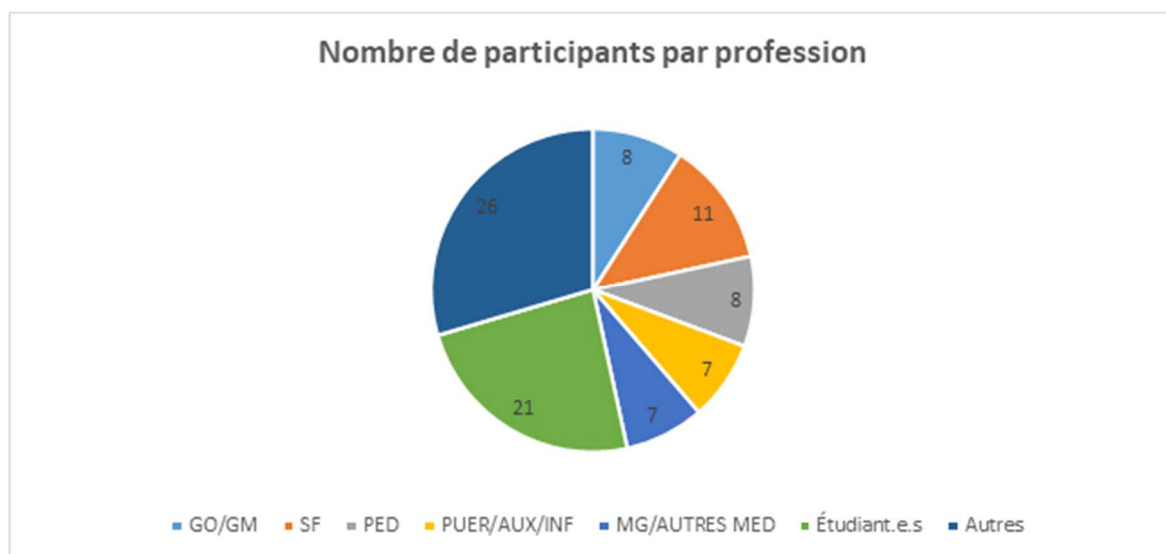


Figure 8 : Répartition des participants par profession

Un questionnaire de satisfaction a été remis à chaque participant et récupéré à la fin de la journée. Le nombre de questionnaires retournés est de 23 sur 88 participants présents, soit un taux de retour de 26 %. Les résultats de cette évaluation figurent en annexe de ce rapport⁵⁹. Quelques résultats sont présents à la page suivante :

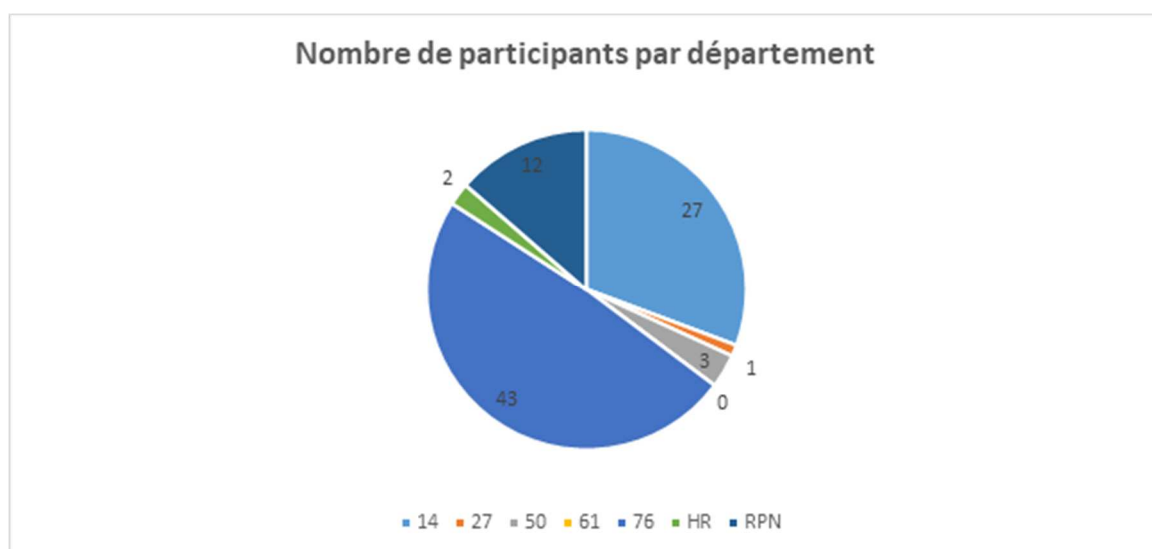


Figure 9 : Répartition des participants par département d'exercice

⁵⁹ Annexe 59 : Évaluation de la journée du colloque 2022

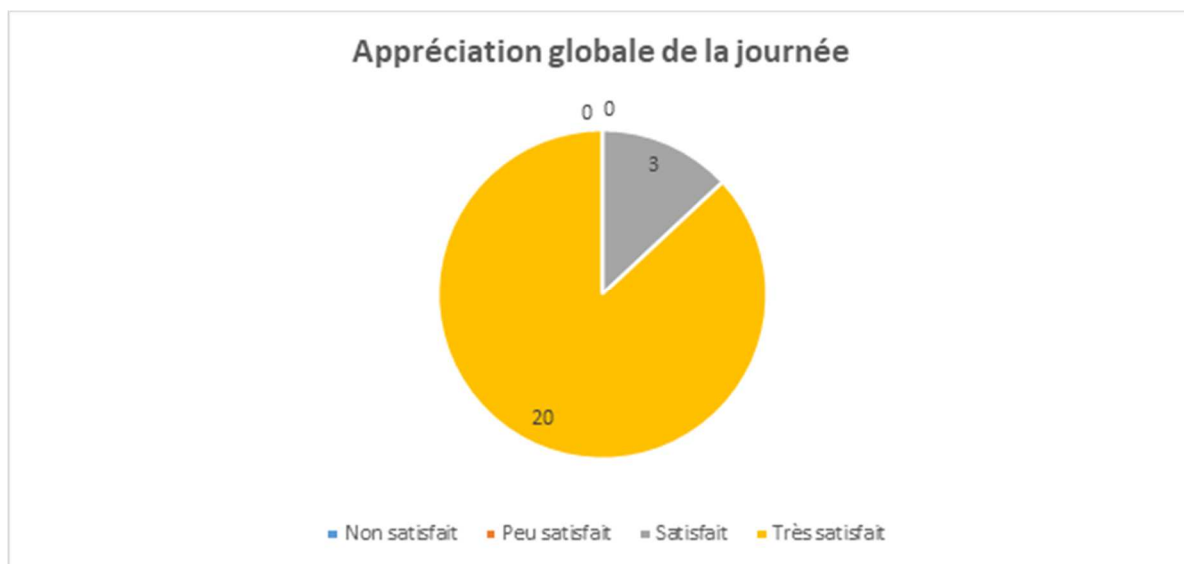


Figure 10 : Appréciation globale de la journée

3.6.2 Autres événements organisés par le Réseau

Événements 2023	Date	Durée	Lieu	Prix de vente	Participants
RMM 1	03/02/2023	1 journée	Caen/Rouen	Gratuit	160 participants 22 établissements
7 ^e journée annuelle CPP/Maternités	13/04/2023	1 journée	Caen	Gratuit	35 professionnels
Journée CAMSP/SESSAD	27/01/2023	1 journée	Rouen Distanciel	Gratuit	115 participants 6 établissements
RMM 2	30/06/2023	1 journée	Caen/Rouen	Gratuit	121 professionnels 17 établissements
Webinaire Allaitement maternel		1 soirée	Distanciel	Gratuit	149 inscriptions 99 professionnels connectés
TOTAL	-	-	-	-	530 participants

Tableau 24 : Bilan des autres événements organisés par le Réseau

3.7 FORMATIONS

3.7.1 Commission formations

Le Réseau est officiellement « Organisme de formation » depuis fin 2020. La déclaration de cette activité de formation est enregistrée, par la DIRECCTE, sous le n° 28140350414 auprès du Préfet de région Normandie. Chaque année, le Bilan Pédagogique et Financier (BPF) qui retrace l'activité du Réseau en matière de formation professionnelle au cours du dernier exercice clos est transmis.

L'objectif de cette commission est d'organiser et de mettre en place des formations pour les professionnels de santé normands, en fonction de leurs besoins de terrain et dans le respect du CPOM 2020/2022. Cette commission, composée des membres de l'équipe de coordination du RPN, est animée par Aurélie MAREE, en contrat d'apprentissage d'un Master 2 « Management et Coordination des Petites Unités de Santé » en 2022/2023 puis recrutée en septembre 2023.

Ses principales missions sont définies comme suit :

- ✓ Préparer la certification Qualiopi, en lien avec le COPIL « Qualiopi » et la société « Équinov »

- ✓ Préparer le dossier pour obtenir l'agrément DPC
- ✓ Mettre en place un plan de formations pour 2024-2025
- ✓ Assurer la communication autour des formations organisées par le RPN

Une analyse des besoins en formation a été faite en octobre auprès des adhérents via un questionnaire google form ; 351 adhérents ont répondu au questionnaire mis en ligne.

La commission « formations » s'est tenue le 14/11/2023 en présence de l'équipe du RPN afin de définir les formations à proposer aux professionnels de la périnatalité sur les 18 mois à venir. D'un commun accord, il a été décidé par l'équipe de coordination d'attendre l'agrément de la certification « Qualiopi » et de l'intégration des médecins généralistes et des pédiatres dans la démarche du DPC pour ne débiter les formations qu'à partir du 2^{ème} trimestre 2024.

3.7.2 Qualiopi

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a exprimé la nécessité de garantir la qualité des organismes de formation et des formations qu'ils délivrent. Pour répondre à ces obligations, le Réseau avait envisagé, dès 2020, de se préparer à l'obtention de la certification qualité « Qualiopi ».

Cette certification vise en effet à attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et à permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers. Le guide utilisé pour accompagner les organismes de formation dans cette démarche est le référentiel national Qualité (version mise à jour le 29 mars 2021).

Il est à noter que la certification « Qualiopi » a été rendue obligatoire pour les organismes de formation depuis le 1^{er} janvier 2022.

Membres du COPIL « Qualiopi » :

- ✓ Aurélie MARÉE
- ✓ Fabienne RUBIN (référente territoire 14/50/61)
- ✓ Catherine LÉVÊQUE
- ✓ Loëtitia TRINQUET (jusqu'en septembre)
- ✓ Dr Jean-Louis SIMENEL
- ✓ Pr Bernard GUILLOIS



En 2023, Aurélie MARÉE s'est occupée de la mise en conformité des documents demandés par la certification et a veillé à ce que les formations se rapprochent de plus en plus des critères d'exigences « Qualiopi ». Trois formations (Entretien post natal, Portage, Troubles Neuro Développementaux) mises en place au cours de l'année ont répondu aux critères « Qualiopi ». M Gérard PRADAL de la société « Equinnov » a accompagné le RPN dans cette démarche de certification.

La société Qualitia a procédé aux audits du RPN, le premier le 04/12/2023 dans les locaux d'Hérouville saint Clair et le second le 18/02/2023 à Rouen. A l'issue du 1^{er} audit, deux conformités majeures ont été émises concernant les critères 2 et 27. Celles-ci ayant pu être corrigées lors du 2^{ème} audit.

Le RPN a reçu un accord favorable⁶⁰ pour être certifié « Qualiopi » le 08/01/2024.

⁶⁰ Annexe 60 : Certification Qualiopi

3.7.3 DPC

Chaque professionnel de santé, quel que soit son mode d'exercice (libéral, hospitalier, salarié), doit suivre un parcours de Développement Professionnel Continu (DPC) pour remplir son obligation triennale de formation.

Le DPC est une démarche active tout au long de l'exercice professionnel qui permet aux professionnels de santé, d'être acteur de leur formation et de favoriser les coopérations interprofessionnelles et le décloisonnement entre les différents modes d'exercice.



Le DPC est un dispositif de formation réglementé et a pour objectif principal l'amélioration de la qualité des soins. Il permet l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles et de gestion des risques, le maintien et l'actualisation des connaissances et des compétences, la prise en compte des priorités de santé publique.

Fin 2022, le RPN a fait une demande auprès de l'Agence Nationale du DPC (ANDPC) pour être enregistré comme organisme de DPC pour les actions de type formation continue. Le 17/04/2023 l'ANDPC a rendu un avis partiellement favorable⁶¹. Le RPN a déposé une demande complémentaire le 23/11/2023 afin d'étendre cette autorisation aux médecins généralistes et aux pédiatres. Un accord favorable⁶² a été reçu le 23/01/2024.

3.7.4 Formations

Ce chapitre ne concerne que les formations déclinées selon les critères de certification « Qualiopi ».

3.7.4.1 Formation Troubles Neuro Développementaux

Les formations organisées par le Réseau pour le suivi des nouveau-nés à risque permettent aux professionnels de santé d'approfondir leurs connaissances et de les sensibiliser aux difficultés spécifiques que peuvent présenter les enfants nés prématurément. C'est aussi l'occasion de transmettre les recommandations nationales de dépistage et de présenter les principales missions du Réseau.

En 2023, une session⁶³ de formation de deux jours, les 17 et 18 mars a été organisée dans les locaux du Réseau à Hérouville Saint-Clair (14) avec des médecins généralistes et pédiatres sur le thème suivant « Dépistage et prise en charge des troubles neurodéveloppementaux du jeune enfant ».

A l'issue de ces deux jours de formation, 8 médecins généralistes et 7 pédiatres ont été formés.

3.7.4.2 Formation Entretien Post Natal Précoce (EPNP)⁶⁴

Objectifs de la formation :

- ✓ Affiner sa pratique en matière de repérage des vulnérabilités, de prévention et d'éducation pour la santé.
- ✓ Développer, améliorer, soutenir sa pratique interprofessionnelle en réseau.
- ✓ Optimiser le retour à domicile des parents.

Territoire concerné : Normandie

⁶¹ Annexe 61 : Accord ANDPC pour enregistrer le RPN comme organisme DPC

⁶² Annexe 62 : Accord ANDPC pour enregistrer les médecins généralistes et les pédiatres

⁶³ Annexe 63 : Fiche de formation « Troubles Neuro-Développementaux (TND) »

⁶⁴ Annexe 64 : Formation « Entretien Post Natal Précoce (EPNP) »

Dates :

- ✓ 29 novembre 2022 et 28 février 2023
- ✓ 31 janvier 2023 et 11 avril 2023
- ✓ 14 mars 2023 et 27 juin 2023
- ✓ 12 décembre 2023 et 09 avril 2024

Lieu : Hérouville-Saint-Clair

Nombre de participants : 73 professionnels

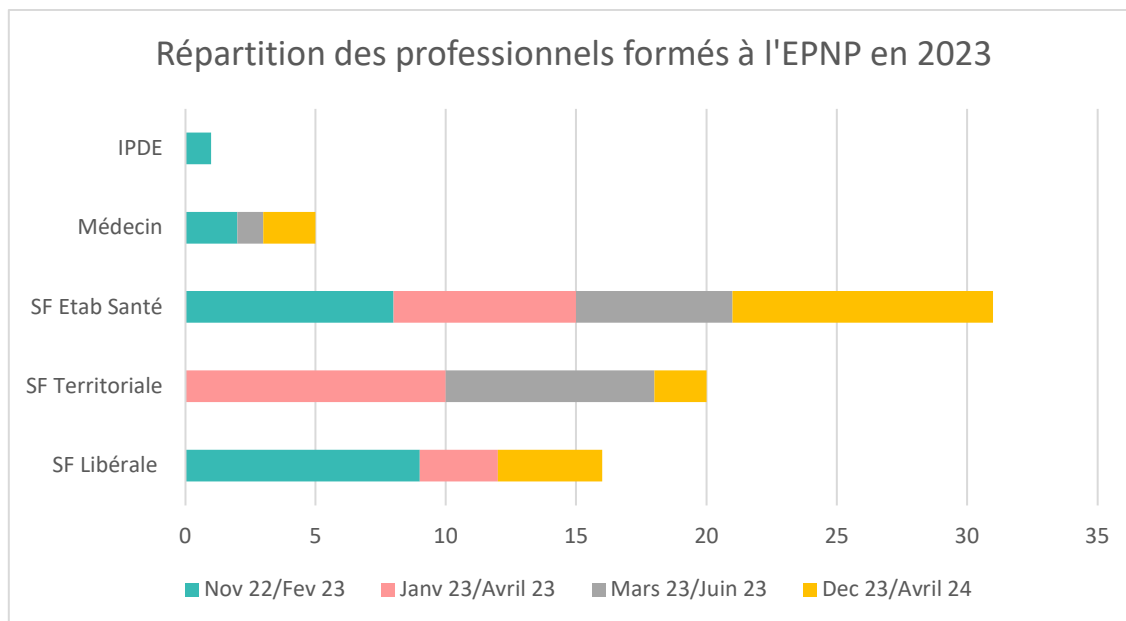


Figure 11 : Répartition des professionnels formés à l'EPNP en 2023

3.7.4.3 Formation portage physiologique⁶⁵

La formation intitulée « Sensibilisation et informations sur les bases théoriques du portage physiologique » a été initiée par une structure petite enfance « Multi-Accueil Caux'inelle ». Un bilan de satisfaction de la formation a été réalisé⁶⁶.

Objectifs de la formation :

- ✓ Identifier les atouts du portage dit « physiologique »
- ✓ Connaître les caractéristiques des moyens utilisés en portage
- ✓ Illustrer le champ d'application du portage physiologique
- ✓ Être en mesure d'utiliser ces informations dans le but de d'informer et conseiller les familles
- ✓ Savoir reconnaître l'installation correcte de bébé dans un mode de portage choisi

Territoire concerné : Normandie

Date : 08/072023

Lieu : Rives -En-Seine (Salle du Mille Club - Saint-Wandrille-Rançon)

Nombre de participants : 15

⁶⁵ Annexe 65 : Fiche de formation « Portage physiologique »

⁶⁶ Annexe 66 : Bilan de satisfaction de la formation « Portage physiologique »

4 ANNEXES

4.1 ANNEXE 1 : PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/04/2023

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_04_06_PV_CA_RPN_V1.pdf



Procès-Verbal Conseil d'Administration du jeudi 6 avril 2023

Il s'est tenu à 18h00

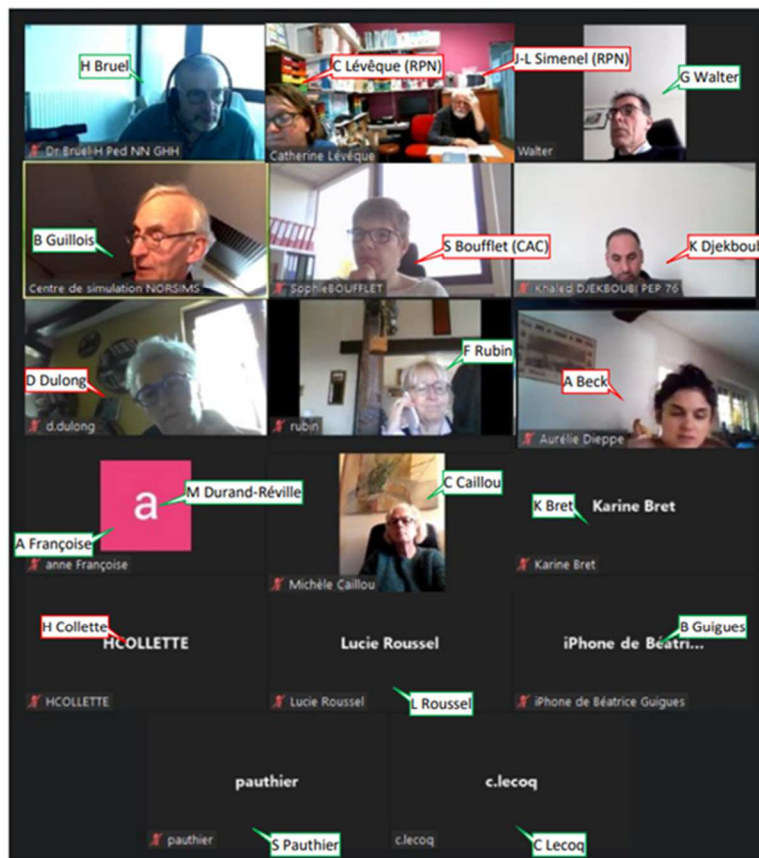
En visioconférence (uniquement) : système Zoom

Étaient « présents » (connectés) :	12	membres du CA titulaires (votants)
	04	membres de droit (voix consultative)
	03	personnes invitées (CAC + RPN)
SOUS-TOTAL	19	personnes « présentes » (connectées)
Étaient excusés :	07	membres du CA titulaires (pouvoirs)
	01	membre du CA titulaire (sans pouvoir)
	02	membres de droit
	01	personne invitée (coordination)
SOUS-TOTAL	11	personnes excusées
TOTAL	30	

Listes détaillées en annexe (Annexe 1)

Il n'y a pas de quorum. Le CA peut délibérer valablement. (Pièce jointe 1)

Aperçu de la réunion :



Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_06_08_PV_AG_RPN_V1.pdf



Procès-Verbal
Assemblée Générale (AG)
du Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN)
du jeudi 8 juin 2023
Elle s'est tenue à 18h30 en visioconférence

Étaient présents (connectés) :	27	membres adhérents (votants)
	04	membres de droit (voix consultative)
	<u>06</u>	personnes invitées (non votants)
	37	
Étaient représentés :	14	membres adhérents (pouvoirs)
Étaient excusés :	05	membres adhérents (sans pouvoirs)
	04	membres de droit
	<u>00</u>	personne invitée (non votant)
	23	
TOTAL :	60	

La visioconférence a été enregistrée afin de garantir l'« émargement » des personnes « présentes » (connectées). Il a été demandé aux participants de s'identifier avec leur nom et prénom.

Président de séance : Pr Bernard GUILLOIS

La séance est ouverte à 18h30.

Le déroulement de l'Assemblée Générale (AG) est présenté sur un diaporama. (**Pièce jointe 1**)

Les inscriptions ont été enregistrées par un formulaire en ligne.

Selon les statuts, il n'y a pas de quorum nécessaire pour les délibérations.

● **Procédure de vote (vote)**

Il n'y a que les membres adhérents qui peuvent voter. Les membres de droit ont une voix consultative.

Il est proposé aux membres présents de procéder aux votes « à main levée ».

Pour cela, les membres sont invités à notifier leur vote « contre » ou leur « abstention » dans la partie « discussion » (nominatif).

Aucune notification n'est affichée.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Selon l'ordre du jour, sont présentés les points suivants : (**Pièce jointe 2**)

● **Inscription aux questions diverses**

- * Report des élections des membres du CA en 2024
- * Réseau -> Dispositif Spécifique Régional Périnatalité (DSRP)
- * Recrutement Directeur(trice) Régional(e)

Ces questions ont été développées en fin d'AG.

● **Approbation de l'ordre du jour (vote)**

Il est proposé aux membres présents d'approuver l'ordre du jour de la réunion en notifiant un désaccord (vote contre) ou une abstention dans la partie « discussion ».

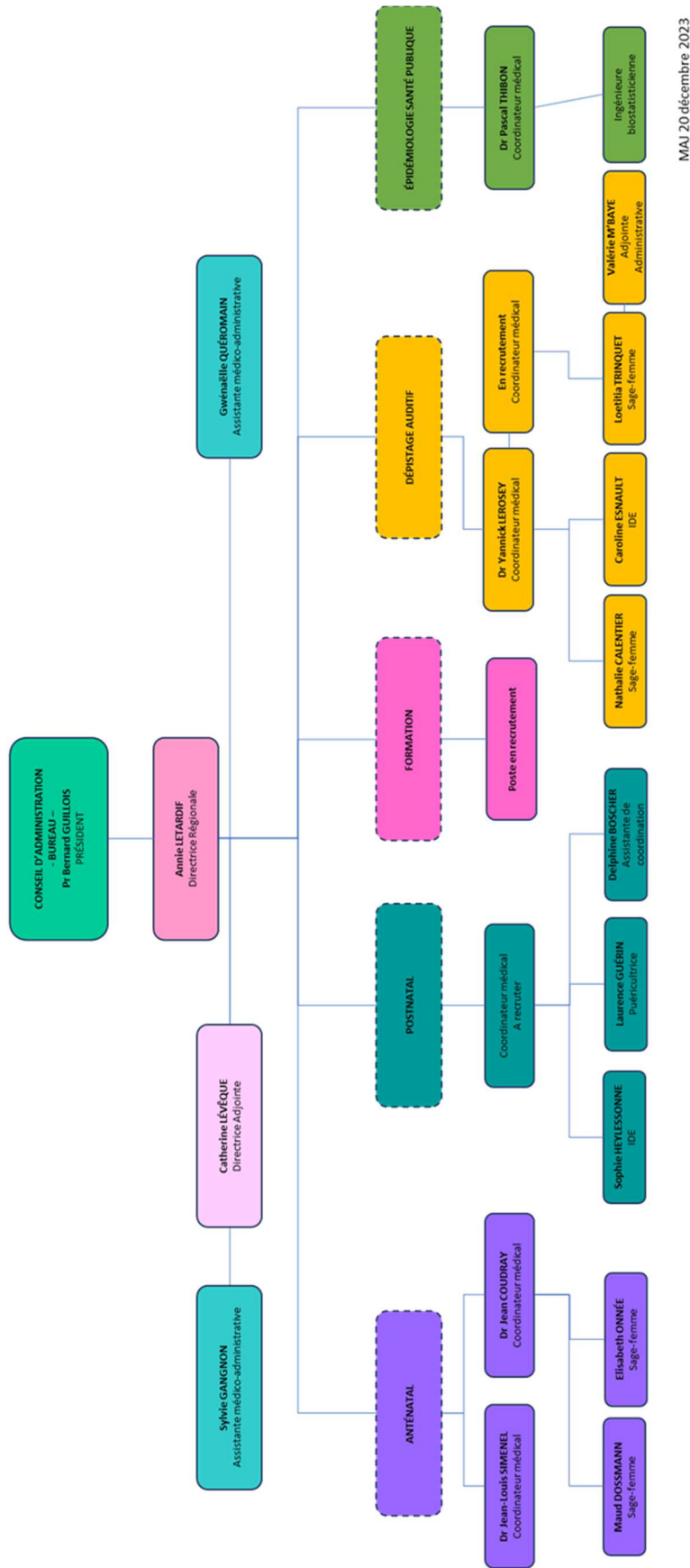
Aucune notification n'est affichée.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4.3 ANNEXE 3 : ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE DE COORDINATION AU 31/12/2023



Organigramme RPN





Association RESEAU DE PERINATALITE DE NORMANDIE
3 rue du Docteur Laennec
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

4.5 ANNEXE 5 : TABLEAU ANALYTIQUE 2023

RESEAU DE PERINATALITE DE NORMANDIE									
31/12/2023									
RESULTAT ANALYTIQUE PAR ACTIONS REALISEES									
PRODUITS	Balance	FIR Fonctionnement	FIR Audition	Audition conventions tripartites	Colloques et formations	GYNECOLOGIE	P2RS	Gestion financière	TOTAL
Subventions	831 687	554 667	85 000	141 000			51 020		831 687
Reprise PCA n-1									-
PCA 2023	- 57 571			- 46 861	- 10 711				57 571
Reprise fonds dédiés	28 577	6 521	22 056						28 577
Autres produits d'exploitation	25 231				25 231				25 231
Produits financiers	5 718							5 718	5 718
Quote-part de subvention d'investissement									-
Autres produits	6	6							6
TOTAL DES PRODUITS	833 647	561 194	107 056	94 139	14 520	-	51 020	5 718	833 647
CHARGES	Balance	FIR Fonctionnement	FIR Audition	Audition conventions tripartites	Formations	GYNECOLOGIE	P2RS	Gestion financière	TOTAL
Achats et frais généraux	77 206	235	797	76 174					77 206
Frais de personnel	308 269	217 564	75 705	15 000					308 269
Personnel mis à disposition	207 807	181 807	26 000						207 807
Autres charges d'exploitation	117 575	97 637	1 981	2 965	14 520			473	117 575
Dotations aux amortissements	1 076	1 076							1 076
Provision retraite	857	1 716	2 573						857
Provision pour engagements à réaliser	115 351	64 331					51 020		115 351
Provision pour engagements à réaliser - dépenses engagées	-	-							
Autres charges	261	261							261
Impôts sur les sociétés	827							827	827
TOTAL DES CHARGES	829 230	561 194	107 056	94 139	14 520	-	51 020	1 300	829 230

4.6 ANNEXE 6 : COMMUNIQUE DE PRESSE – GESTION DES RISQUES AUTOUR DE L'ACCOUCHEMENT ACCOMPAGNE A DOMICILE (AAD)

<https://ffrsp.fr/wp-content/uploads/2023/11/communiquede-presse-2023-v2-2.pdf>

 FFRSP Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité	Communiqué de presse	Date : 20/11/2023
	Accouchement Accompagné à Domicile	Pages : 1/3

Communiqué de presse

Accouchement Accompagné à Domicile (AAD) : Préoccupations actuelles et réponses apportées par la publication de 3 documents de communication destinés aux professionnels et aux usagers

En quoi consiste l'accouchement à domicile ?

L'accouchement accompagné à domicile (AAD) est un accouchement hors structure de santé (maternité ou maison de naissance) avec l'assistance d'une sage-femme ou d'un médecin. Il s'agit d'une démarche volontaire de la part des parents.

L'AAD a toujours existé en France, cependant il représente une très faible part des accouchements. Selon le rapport annuel de l'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE L'ACCOUCHEMENT ACCOMPAGNE A DOMICILE (APAAD), en 2022, 1001 accouchements prévus à domicile y ont été effectués soit environ 0,14% des naissances vivantes françaises.

L'AAD ne bénéficie, en France, d'aucune loi spécifique, d'aucune obligation organisationnelle nationale ni de recommandation professionnelle pour sa pratique.

Seules des associations de professionnels ont produit des documents telles que l'Association Nationale des SF libérales (ANSFL) qui a établi « une charte de l'accouchement à domicile » et l'association professionnelle de l'accouchement accompagné à domicile (APAAD) qui propose à ses SF adhérentes des référentiels de pratiques.

Quelles sont les préoccupations actuelles vis-à-vis de cette pratique ?

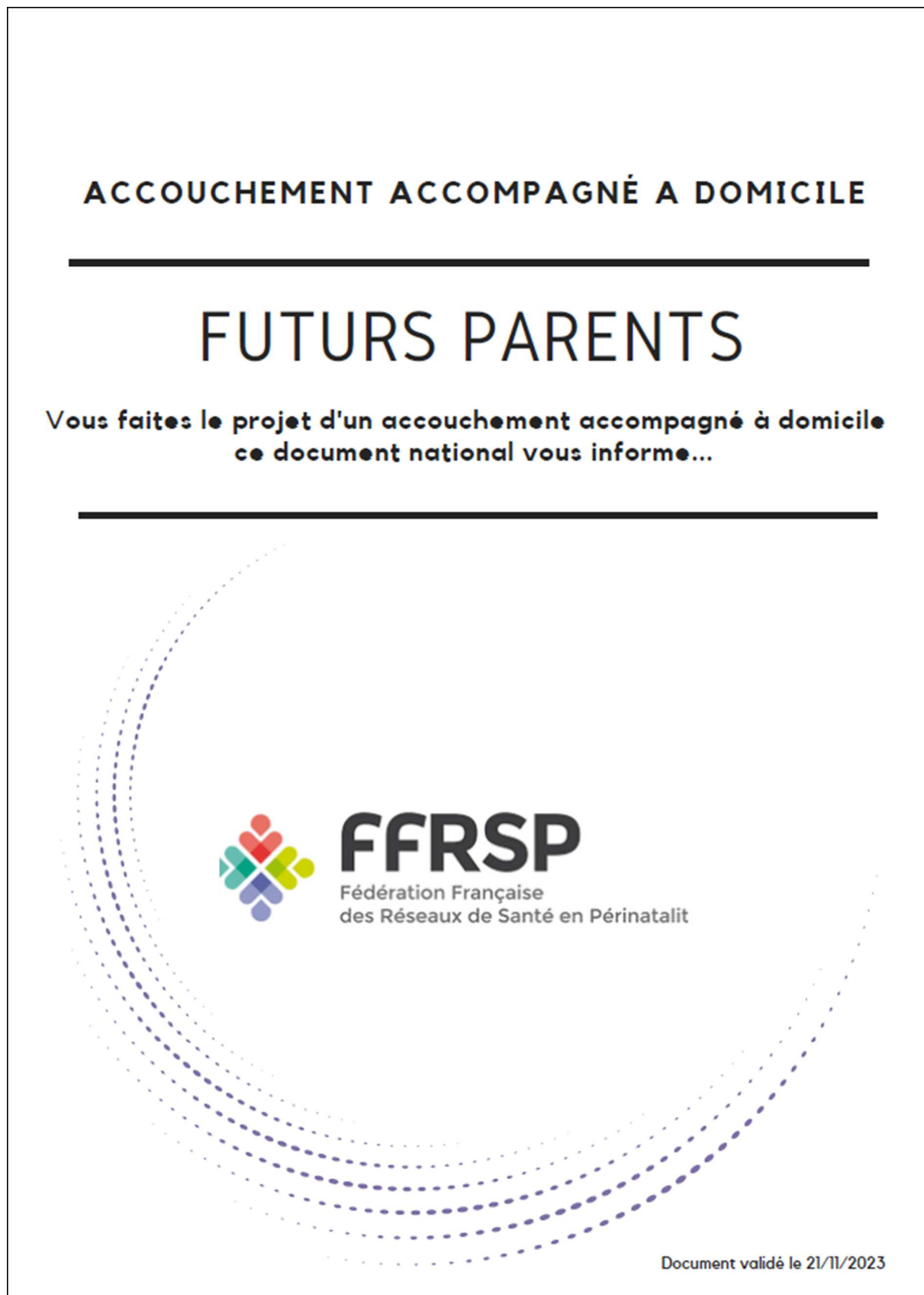
Les dispositifs spécifiques régionaux en périnatalité (DSRP) (anciennement nommés réseaux de santé périnatale) des territoires où les AAD sont en augmentation ont sollicité la FFRSP (Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité) afin de les aider à améliorer :

- Le niveau d'information des femmes faisant le choix d'un AAD, notamment sur
 - o l'absence d'inclusion organisée et officielle des AAD dans l'offre de soin périnatal en France
 - o et l'impossibilité pour les professionnels de pouvoir bénéficier d'une assurance pour cette pratique.
- La gestion des risques de cette pratique tant sur le versant maternel que néonatal
- La coordination et la communication des acteurs impliqués dans les prises en charge des femmes qu'ils soient en accord ou non avec ces pratiques (urgentistes, professionnels médicaux exerçant en maternité et sages-femmes réalisant des AAD notamment au moment des transferts du domicile vers les urgences obstétricales ou néonatales).

Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité
coordination@ffrsp.fr – Tel : 06 65 78 51 62
SIRET : 522 546 936 00041

4.7 ANNEXE 7 : DOCUMENT D'INFORMATION A DESTINATION DES USAGERS QUI ONT UN PROJET D'AAD

Lien : <https://ffrsp.fr/wp-content/uploads/2023/11/Derniere-version-AAD-famille-21112023.pdf>



Lien : <https://ffrsp.fr/wp-content/uploads/2023/11/Copie-de-Valide-Depistage21112023-2-1.pdf>

**ORGANISATION ET REALISATION
des DEPISTAGES NEONATALS
BIOLOGIQUE
et DE LA SURDITE
DANS LE CONTEXTE
D'UN ACCOUCHEMENT A DOMICILE**



Document validé le 21/11/2023

4.9 ANNEXE 9 : DOCUMENT D'INFORMATION A DESTINATION DES PROFESSIONNELS QUI REÇOIVENT EN CONSULTATION UNE FEMME AYANT UN PROJET D'AAD

Lien : <https://ffrsp.fr/wp-content/uploads/2023/11/Derniere-version-AAD-pro-21112023-1.pdf>



4.10 ANNEXE 10 : LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Lien : <https://ffrsp.fr/2023/11/20/lettre-ouverte-planifier-une-nouvelle-organisation-des-soins-en-perinatalite-en-france-est-une-necessite-et-une-urgence/>

 FFRSP Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité	<p>BUREAU élu en 2022 <u>Présidente</u> Margaux CREUTZ Médecin santé publique Réseau Périnatal Lorrain</p> <p><u>Vice-Président</u> Jean-Louis SIMENEL Gynécologue-Obstétricien Réseau de Périnatalité de Normandie</p> <p><u>Secrétaire</u> Isabelle JORDAN Pédiatre Réseau AURORE</p> <p>Laurence ABRAHAM Infirmière Réseau Périnatal des Deux Savoie</p> <p>Eliane BASSON Pédiatre Réseau AURORE</p> <p>Bernard BAILLEUX Gynécologue-obstétricien Réseau OREHANE</p> <p>Sylvie BOUKERROU Sage-femme Réseau Périnatal de La Réunion</p> <p>Jean COUDRAY Gynécologue-obstétricien Réseau de Périnatalité de Normandie</p> <p>Jeanne FRESSON Médecin épidémiologiste</p> <p>Sabrina HEDHILI Sage-femme Naître dans l'Est Francilien</p> <p>Anne LEGRAND Médecin santé publique Réseau de santé en périnatalité d'Auvergne</p> <p>Blandine MULIN Médecin santé publique Réseau Périnatalité de Franche-Comté</p>	<p>M. Emmanuel Macron Président de la République Palais de l'Elysée 55 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS</p>
	<p>Le 17/11/2023</p>	
	<p>Objet : Planifier une nouvelle organisation des soins en périnatalité en France est une nécessité et une urgence</p>	
	<p>Monsieur le Président de la République,</p>	
	<p><i>Cette lettre, cosignée par des experts, des représentants de sociétés savantes et d'usagers, fait suite à une table ronde organisée par la FFRSP (Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité) le 22 septembre 2023 sur la crise actuelle de l'offre de soins en périnatalité, au cours de laquelle s'est dégagé un large consensus tant sur l'origine de cette crise que sur les réponses qui pourraient y être apportées. Le débat s'est appuyé sur le rapport de l'Académie de médecine de mars 2023, dans lequel des préconisations étaient déjà déclinées et avaient suscité bien des polémiques reprises dans les médias.</i></p>	
	<p>Nos constats :</p>	
	<p>1) Une pénurie croissante en ressources humaines</p>	
	<p>Ni le virage sociologique des professions de santé, ni l'évolution des attentes des jeunes professionnels (désir d'effectuer moins d'heures hebdomadaires, moins de gardes par mois, plus de temps partiels...) n'ont été suffisamment appréciés et anticipés, ce qui met gravement en danger l'avenir de l'offre de soin en périnatalité.</p>	
	<ul style="list-style-type: none">- Le nombre de gynécologues en formation est en augmentation mais seule la moitié d'entre eux envisagent de pratiquer l'obstétrique, avec un souhait d'arrêter des gardes qui se majore dès 45 ans. Les jeunes médecins préfèrent exercer dans des maternités de type 2 ou 3, au sein d'une équipe stable et complète permettant de limiter le nombre de gardes sur place par mois. La connaissance de leur équipe (pédiatres, anesthésistes, sages-femmes) est pour eux primordiale. La majorité n'envisage pas de faire des gardes au-delà de 50 ans (avec une tendance actuelle encore à la baisse). Globalement la durée de vie opérationnelle d'un obstétricien en garde a une médiane d'à peine 11 ans. Cela est lié à la lourdeur des gardes en termes de sentiment d'insécurité, à leur nombre trop élevé et à leur faible valorisation financière. Force est de constater que le système de santé ne correspond plus aux souhaits des obstétriciens et amène à un abandon rapide de l'exercice complet de la discipline. La commission « démographie » du CNGOF (Collège National des Gynécologues Obstétriciens de France.) a établi un rapport complet à ce sujet en 2022 : « Pérennité des équipes, quel avenir pour la continuité des soins en gynécologie-obstétrique ? ».- La durée des études et les compétences des sages-femmes ont évolué. Sur les 23 451 en activité actuellement, un grand nombre ne veut plus faire d'accouchements, préférant les services autres que la salle de naissance ou l'activité libérale. Les sages-femmes désertent les maternités et l'on assiste à un abandon de la profession en raison des conditions d'exercice et non par manque d'intérêt du métier.	
	<p>Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité 12 rue de Bayard - 31000 Toulouse coordination@ffrsp.fr - Tel : 06 65 78 51 62 SIRET: 522 546 936 00041</p>	

4.11 ANNEXE 11 : PROGRAMME WEBINAIRE « ACTUALITES T21 »

Lien : <https://ffrsp.fr/evenement/webinaire-actualites-sur-la-t21/>

Accueil Qui sommes-nous? DSRP et partenaires Agenda Actions Outils

Webinaire : actualités sur la T21

23 mai 2023 - 13 h 00→14 h 30



Ce webinaire est organisé afin d'apporter une réponse commune à tous les RSP aux différentes questions parvenues à la FFRSP, et pour faire un retour de la réunion annuelle avec les différents partenaires du dépistage de la T21.

[Ajouter au calendrier](#)

DÉTAILS
Date :
23 mai 2023

Lien : <https://www.societe-francaise-neonatalogie.com/infos-evenement/lancement-de-la-campagne-de-prevention-de-la-bronchiolite-agir-des-la-maternite>

Webinaire

Lancement de la campagne de
prévention de la bronchiolite :
agir dès la maternité!

25 Septembre 2023
12h30-14h



Lien : <https://ffrsp.fr/wp-content/uploads/2023/09/20230922-Programme-Journee-annuelle-FFRSP.pdf>



FFRSP

Fédération Française
des Réseaux de Santé en Périnatalité

Journée annuelle FFRSP du 22 septembre 2023

Programme

Vendredi 22 septembre 2023
Association du Quartier Notre Dame des Champs,
92 bis Boulevard du Montparnasse, Paris

09h00 Accueil des participants

- 09h30 - 11h00 : AG de la FFRSP (session zoom ouverte uniquement pour l'AG)

En présentiel

- 11h00 - 13h00 : table ronde autour du rapport de l'Académie de médecine de mars 2023 « planification d'une politique en matière de périnatalité en France : organiser la continuité des soins est une nécessité et une urgence »

- Pr René RUDIGOZ, co-auteur du rapport
- Mme Eléonore BLEUZEN-HER, pour le CNSF
- Dr Catherine DENEUX, INSERM EPOPe
- Mme Isabelle DERRENDINGER, pour le CNOSF
- Pr Michel DREYFUS, pour la SFMP
- Dr Estelle MORAU, pour la SFAR
- Pr Olivier MOREL, pour le CNGOF
- Pr Jean-Christophe ROZE, pour la SFN

13h/14h30 : Pause déjeuner libre

- 14h30 – 17h : Nouvelle instruction sur les missions des DSRP
 - Présentation de l'instruction
 - En présence de Mme Frédérique COLLOMBET-MIGON, DGOS, chargée de mission Périnatalité et Mme le Dr Nathalie RABIER-THOREAU, DGS – Périnatalité et Santé des femmes
 - Débat avec la salle
- 17h - Fin de la journée

Merci de vous inscrire par mail : coordination@ffrsp.fr

Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité
12 rue de Bayard – 31000 TOULOUSE
coordination@ffrsp.fr – Tel : 06 05 78 51 02
SIRET : 522 545 030 00041

Lien : <https://ffrsp.fr/actions/action-rmm-mortalite-perinatale/>



**LES 52^{ÈMES} JOURNÉES NATIONALES
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE PÉRINATALE**
18 > 20 OCTOBRE 2023
LYON

JEUDI 19 OCTOBRE

SESSIONS PARALLÈLES - SALLE BRUXELLES - 1^{ER} ÉTAGE

07h30 Accueil des participants

08h30 - 10h30 SESSION Organisation francophone de Recherche et d'Étude sur la Pré-Eclampsie

OREPE **ACTUALITÉS SUR LA PRÉ-ECLAMPSIE**
Modérateur: Vassilis Tsatsaris, Gynécologue Obstétricien - Paris

- Synthèse des RPC pré-éclampsie sévère : Les essentiels
Édouard Lecarpentier, Gynécologue Obstétricien - Créteil
- Indication d'aspirine : Où en est-on ?
Paul Guerby, Gynécologue Obstétricien - Toulouse
- Controverse sur l'utilisation des marqueurs angiogéniques en cas de suspicion de pré-éclampsie
Olivier Morel, Gynécologue Obstétricien - Nancy & Norbert Winer, Gynécologue Obstétricien - Nantes
- Après la pré-éclampsie : Quel impact pour le post-partum ?
Tiphaine Barjat, Gynécologue Obstétricienne - Saint-Étienne
- Association Grossesse Santé contre la pré-éclampsie
Céline Camilleri, Fondatrice Association Grossesse Santé Contre la pré-éclampsie - Paris

10h30 - 11h00 Pause et échanges avec les partenaires

11h00 - 12h45 Session plénière

12h45 - 14h00 Déjeuner libre ou Symposia

12h45 - 13h45 SESSION Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité

FFRSP **Mission exploratoire de la DGS/DGOS/DREES pilotée par la FFRSP autour de l'analyse de la mortalité périnatale à proximité du terme sur 3 réseaux de santé en périnatalité volontaires**

13

4.15 ANNEXE 15 : PROGRAMME 13^E JOURNÉE ANNUELLE DES RÉSEAUX DE SUIVI DES ENFANTS VULNÉRABLES

Lien : <https://ffrsp.fr/wp-content/uploads/2023/11/20231201-Programme-journee-RSEV-1.pdf>



13^{ème} Journée annuelle des Réseaux de Suivi des Enfants Vulnérables

Vendredi 1er décembre 2023 - 09 h 00 – 17 h 00
Paris

09h00 Accueil

09h15 – 11h15

Suivi neurodéveloppemental des enfants avec cardiopathies congénitales complexes

Modérateurs : Dr Claire BERTAIL-GALOIN et Dr Michèle GRANIER

- 9h15 - 10h00 : Les cardiopathies congénitales concernées : Pr Bruno LEFORT, Cardiopédiatre, CHRU de Tours
- 10h00 - 10h45 : Suivi neurodéveloppemental des enfants avec cardiopathies congénitales complexes : Dr Béatrice DESNOUS, Neuropédiatre, Assistance Publique Hôpitaux de Marseille
- 10h45 - 11h15 : Le point de vue des familles : Mme Gaëlle MARGUIN, Directrice, Association Petit Cœur de Beurre

11h15 – 11h 30 : Pause

11h30 – 12h30

Troubles neurovisuels chez l'enfant : vers un dépistage précoce et systématique

Modérateur : Dr Ellane BASSON

- 11h30 - 12h30 : Troubles neurovisuels chez l'enfant : vers un dépistage précoce et systématique : Dr Sylvie CHOKRON, Directrice de recherche, CNRS

12h30 : Déjeuner

14h00 - 17h00

Echanges entre RSEV

Modérateur : Dr Gildas TREGUIER



- Actualisation des missions des DSRP : instruction du 03/08/23 : Dr Ellane BASSON, Pédiatre, Réseau ECL'AUR
- Indicateurs : Dr Emille MARRER, Médecin épidémiologiste, Réseau Périnatal Lorrain et Dr Cécile LEBEAUX, Pédiatre, Réseau Périnatal du Val de Marne
- Systèmes d'Information : Dr Ellane BASSON, Pédiatre, Réseau ECL'AUR
- Questionnaires de satisfaction : Dr Audrey ROLLAND, Dr Isabelle SOUKSI, Pédiatre, Réseau de Périnatalité Occitanie
- Divers

17h00 Fin de la journée

Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité
12 rue de Bayard - 31000 Toulouse
coordination@ffrsp.fr - Tel : 06 66 78 61 62
SIRET: 622 646 936 00041

4.16 ANNEXE 16 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « RSVA »

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_21_RPN_Convention_partenariat_RPN_RSVA_2022_09_27.pdf



Convention de partenariat

Entre les soussignés :

L'Association Réseau de Services pour une Vie Autonome (RSVA),
Siège social : 7 bis avenue du Président Coty – 14000 CAEN
Représentée par sa Directrice régionale, Madame Pamela LE MAGNEN
ci-après désigné par « le RSVA »,

et

Le Réseau de Périnatalité de Normandie,
Siège social : 3 rue du Dr Laënnec – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
Représenté par sa Directrice régionale, Madame Loetitia TRINQUET
ci-après désigné par « le RPN »,

Le RSVA et le RPN sont ci-après désignés ensemble les « Parties », et individuellement une ou la « Partie ».

PREAMBULE

La présente convention s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le RSVA et le RPN pour la mise en œuvre d'actions communes décrites ci-après.

La convention a pour objet de préciser les modalités du partenariat entre les parties et le concours des personnes actives aux projets, tant pour le RSVA que pour le RPN.



Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – PRESENTATION DES PARTIES

Le RSVA
Le Réseau de Services pour une Vie Autonome a pour objectif de développer, maintenir et restaurer l'autonomie des personnes en situation de handicap en Normandie, quels que soient l'origine et la nature de leur déficience, leur âge ou leur mode de vie.
Les actions du RSVA visent notamment à favoriser l'autonomie et l'accès à la santé des personnes en situation de handicap par :

- la mise à disposition de ressources (annuaires, fiches, guides) ;

1





4.17 ANNEXE 17 : COURRIER DE SOUTIEN DU RESEAU AU PROJET DE CREATION D'UN CENTRE RESSOURCES D'ACCOMPAGNEMENT A LA PERINATALITE ET A LA PARENTALITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN NORMANDIE

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_RPN_Lettre_engagement_soutien_Centre_ressources_Perinatalite_Parentalite.pdf



4.18 ANNEXE 18 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « EMERGENCE-S

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_23_RPN_Convention_partenariat_RPN_Emergence-s_2022.pdf



CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- **EMERGENCE-S**, dont le siège social est situé au 88 rue du Champ des Oiseaux 76000 ROUEN, représentée par Monsieur Olivier ADAM, Directeur Général
Ci-après dénommé : « Emergence-s »
D'UNE PART,
- **RÉSEAU DE PÉRINATALITÉ DE NORMANDIE**, dont le siège social est situé au 3 rue du Docteur Laënnec 14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR, représentée par Monsieur Bernard GUILLOIS, Président
Ci-après dénommé : « RPN »
D'AUTRE PART,

PRÉAMBULE

L'association Emergence-s œuvre dans l'accompagnement des personnes en situation de grande vulnérabilité et précarité. Elle est implantée sur le territoire seinomarin, avec une déclinaison de son activité, à la fois en milieu urbain (Rouen et son agglomération) et en milieu rural (Grémorville). L'association Emergence-s a pour particularité d'intervenir sur plusieurs champs d'intervention, à la fois transversaux et complémentaires. Ainsi le service Prévention Enfance et Parentalité est déployé à la fois en interne auprès des publics accueillis, mais aussi en externe avec le dispositif innovant Prév'parentalité. Ce service s'inscrit dans la politique de lutte contre les précarités familiales et infantiles en déclinant un ensemble de services et d'actions à destination des publics en situation de grande précarité.


Prév'parentalité proposera un dispositif d'accompagnement périnatal des familles en s'appuyant sur une équipe mobile pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux, spécialistes de la petite enfance, de la parentalité et de professionnels de la santé.

Page 1 sur 3

0.8
B/G

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_Cardiopathie_V1ter.pdf

"Ce protocole de soins est proposé à titre indicatif et ne saurait être opposables au cas où le praticien en charge du patient estimerait qu'une conduite différente serait plus appropriée, dans le cas général ou dans un cas particulier"

Réseau de Périnatalité de Normandie	PROTOCOLE PÉDIATRIQUE
 DÉPISTAGE DES CARDIOPATHIES CONGÉNITALES PAR ÉVALUATION DE LA SATURATION EN MATERNITÉ	
Date de rédaction : 01/2023 Date de mise à jour : - Date de validation : 06/2023 Version : V1 Page(s) : 6	Rédigé par : Groupe de travail « Pédiatres en Maternité » du RPN 27&76 Mis à jour par : - Validé par : T. HAZELZET (CHU de Rouen) et C. PARROD (GH du Havre) Cardiopédiatres

1. OBJET

➤ Contexte :

Le dépistage anténatal ne permet pas le diagnostic exhaustif des cardiopathies congénitales. Le diagnostic postnatal précoce améliore la prise en charge et le pronostic. Celui-ci est cliniquement difficile, encore plus en cas de sortie précoce. Le dépistage par oxymétrie de pouls est une méthode simple, rapide et indolore, acceptée par les familles et les équipes soignantes, qui a démontré son efficacité dans la détection précoce de ces cardiopathies.

➤ Objectifs :

- Dépister les cardiopathies congénitales par la mesure de la saturation en oxygène du nouveau-né en maternité (SpO₂), selon une procédure rigoureuse.
- Harmoniser les pratiques de mesure SpO₂ en maternité.

➤ Finalité :

Améliorer la morbi-mortalité des nouveau-nés porteurs de malformations cardiaques sévères.

➤ Domaine d'application :

La procédure s'adresse à l'ensemble des maternités quel que soit leur type.

➤ Exemples de lésions qui peuvent être dépistées par saturométrie : [1]

Lésions habituellement accompagnées de cyanose

- Hypoplasie du cœur gauche
- Atrésie pulmonaire à septum interventriculaire intact
- Retour veineux pulmonaire anormal total
- Tétralogie de Fallot
- Transposition des gros vaisseaux
- Atrésie tricuspide
- Tronc artériel

Lésions parfois accompagnées de cyanose

- Coarctation de l'aorte
- Ventricule droit à double issue
- Anomalie d'Ebstein
- Arc aortique interrompu
- Malformations caractérisées par la présence d'un seul ventricule fonctionnel (cœur univentriculaire)

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_ADS_V2ter.pdf

"Ce protocole de soins est proposé à titre indicatif et ne saurait être opposables au cas où le praticien en charge du patient estimerait qu'une conduite différente serait plus appropriée, dans le cas général ou dans un cas particulier"

Réseau de Périnatalité de Normandie	PROTOCOLE PÉDIATRIQUE
 ANOMALIES DE DIFFÉRENCIATION SEXUELLE (ADS)	
Date de rédaction : 12/2013 Date de mise à jour : 01/2023 Date de validation : 06/2023 Version : V2 Page(s) : 3 + 3 annexes	Rédigé par : Groupe de travail « Pédiatres en Maternité » RPHN Mis à jour par : Groupe de travail « Pédiatres en Maternité » RPN 27&76 Validé par : Pr Agnès LIARD et Dr Mireille CASTANET

1. PREAMBULE

Les variations du développement génital regroupent des situations potentiellement semblables sur le plan morphologique mais très différentes dans les mécanismes biologiques sous-jacents. Une prise en charge au cas par cas, collégiale et multidisciplinaire est nécessaire [1].

Parler avec des mots neutres, ne pas parler d'ambiguïté ++, parler de désordres anatomiques, rappeler que la différenciation sexuelle passe par un tronc commun. Utiliser un lexique neutre (« le bébé », bourgeon génital, gonades, etc...)

2. EXAMEN CLINIQUE

- Importance de l'interrogatoire : antécédents familiaux, consanguinité ?, exposition anténatale à d'éventuels toxiques et/ou médicaments pouvant interférer avec la détermination du sexe.
- L'examen des organes génitaux externes (OGE) fait partie intégrante de l'examen initial du nouveau-né à la naissance.
- De façon normale, les testicules peuvent être retrouvés à l'anneau à la naissance.
- Toutes les anomalies doivent être signalées au pédiatre avant H24 (sauf cryptorchidie unilatérale isolée).
- Examen des OGE : Classification de Prader
 - Taille bourgeon génital (pénis normal à terme > 2 cm, clitoris normal < 1.5 cm)
 - Orifice, bourrelets génitaux
 - Palpation des gonades
- Le diagnostic d'une ADS doit faire rechercher des malformations associées.

Classification de Prader

Elle permet de définir le **phénotype génital** en précisant le degré de virilisation des organes génitaux externes de la fille de I à V.

Stade I : phénotype féminin avec minime hypertrophie clitoridienne.

Stade V : phénotype masculin avec hypospadias glandulaire et bourrelets génitaux vides.

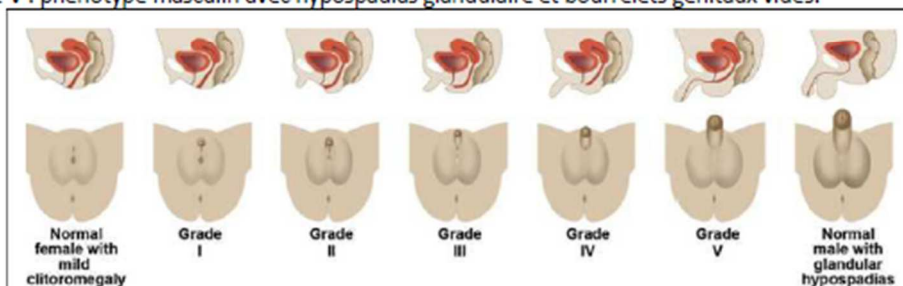


Illustration : classification de Prader extraite de l'article de Moshiri M et al. [7].

4.21 ANNEXE 21 : THROMBOPENIES NEONATALES ET INDICATION DE TRANSFUSIONS DE PLAQUETTES (V1)

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_Thrombopenie_V1ter.pdf

"Ce protocole de soins est proposé à titre indicatif et ne saurait être opposable au cas où le praticien en charge du patient estimerait qu'une conduite différente serait plus appropriée, dans le cas général ou dans un cas particulier"

Réseau de Périnatalité de Normandie	PROTOCOLE PÉDIATRIQUE
 Thrombopénies néonatales et indication de transfusions de plaquettes	
Date de rédaction : 01/2023 Date de mise à jour : 06/2023 Date de validation : 10/2023 Version : V1 Page(s) : 4 + 4 annexes	Rédigé par : Groupe de travail « Pédiatres en Maternité » du RPN 27&76 Mise à jour par : Dr Marie Jaffray (CH de Dieppe) Validé par : Groupe de travail « Pédiatres en Maternité » du RPN 27&76

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Conduite à tenir devant une thrombopénie en maternité ou néonatalogie.
Modalités de transfusion de plaquettes en néonatalogie conformément aux recommandations HAS-ANSM 2015. La procédure s'applique à toutes les transfusions de plaquettes effectuées chez l'enfant < 3 mois. Elle s'adresse aux pédiatres, cadres de santé, IPDE, sages-femmes, auxiliaires de puériculture.

2. DEFINITION / ABREVIATIONS

Définition :

Thrombopénie : Numération Plaquettaire (NP) < 150 G/L

- Thrombopénie mineure : 100 G/L < NP < 150 G/L
- Thrombopénie modérée : 50 G/L < NP < 100 G/L
- Thrombopénie sévère : NP < 50 G/L

Principal risque de la thrombopénie : hémorragie intra-crânienne

Abréviations :

ANSM : Agence Nationale de Sécurité du Médicament

CAT : conduite à tenir

CIVD : Coagulation Intra-Vasculaire Disséminée

CMV : CytomégaloVirus

CNRHP : Centre national de Référence en Hémobiologie Périnatale

CP : Concentré Plaquettaire

CPA : Concentré de Plaquettes d'Aphérèse

ECUN : Entérocolite ulcéro-nécrosante

EFS : Etablissement Français du Sang

ETF : Echographie Transfontanellaire

FO : Fond d'Œil

GVH : Graft Versus Host (réaction du greffon contre l'hôte)

HAS : Haute Autorité de Santé

IPDE : Infirmière puéricultrice diplômée d'état

MCP : Mélange de Concentrés de Plaquettes

NP : Numération Plaquettaire

PTI : purpura thrombopénique immunologique

SGB : streptocoque du groupe B

TAIFM : Thrombopénie fœtale/néonatale par Allo-Immunsation Fœto-Maternelle plaquettaire

UK : Unité Kangourou

VIH : virus de l'immunodéficience humaine

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_Clampage_V1.pdf*"Ce protocole de soins est proposé à titre indicatif et ne saurait être opposable au cas où le praticien en charge du patient estimerait qu'une conduite différente serait plus appropriée, dans le cas général ou dans un cas particulier"*

Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN)	PROTOCOLE PÉDIATRIQUE
 Clampage différé du cordon	
Date de rédaction : 09/2017 Date de mise à jour : 02/2021 - 12/2023 Date de validation : 03/2022 - 02/2024 Version : V1 Page(s) : 3 (pas d'annexe)	Rédigé par : Réseau Périnatal des 2 Savoie (RP2S) Mise à jour par : RP2S - Groupe de travail « Pédiatres en Maternité » du RPN 27&76 Validé par : RP2S - Groupe de travail « Pédiatres en Maternité » du RPN 27&76

1. DEFINITIONS - OBJECTIF - CONTEXTE - DOMAINE D'APPLICATION

- Le Clampage immédiat a lieu dans les 30 secondes suivant la naissance. On appelle clampage **différé** un clampage après au minimum 60 secondes, idéalement après que les poumons soient aérés.
- Le clampage différé du cordon est une modalité plus physiologique de l'accouchement, contribuant au bien-être du nouveau-né, sans effet délétère pour l'enfant ou sa mère en dehors d'une légère augmentation du taux de bilirubine. La **préconisation du clampage différé repose sur des preuves de haut niveau, notamment en cas de naissance prématurée.**
- **Objectif** : diffuser cette recommandation et implanter la pratique dans toutes les maternités du RPN.

2. BENEFICES POUR LE NOUVEAU-NE

PRÉMATURÉ	A TERME
↑ adaptation à la vie extra-utérine ↑ pression artérielle et amélioration hémodynamique ↓ transfusions ↓ hémorragies intra-ventriculaire ↓ pathologie pulmonaire ↓ sepsis tardifs ↓ entérocolites ulcéro-nécrosante ↓ transfusions dans la première semaine de vie	↑ adaptation à la vie extra-utérine ↑ poids de naissance (+100 g) ↑ scores neuro-développementaux à 4 ans ↓ anémie ferriprive la 1ère année ↓ carence martiale a 3 et 6 mois
Le clampage différé : N'augmente pas le risque d'hémorragie de la délivrance Ne modifie pas les pH au cordon Est compatible avec la délivrance dirigée	

3. POPULATION CONCERNEE - CONTRE-INDICATIONS

Le clampage différé concerne toute naissance par voie basse ou par césarienne, à terme ou prématurée.
 Les parents seront informés de la démarche et de son intérêt pour l'enfant.

4.23 ANNEXE 23 : PROGRAMME 8E JOURNEE DES « CAMSP/SESSAD » REGION NORMANDIE (27/01/2023)

❖ INSCRIPTION :

Gratuite mais **OBLIGATOIRE** jusqu'au :
LUNDI 16 JANVIER 2023

Par courrier :
Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN)
Territoire Eure et Seine-Maritime (27/76)
Service de pédiatrie néonatale et réanimation
Pavillon Martainville
Hôpital Charles-Nicolle - 1 rue de Germont
76031 ROUEN cedex

Par courriel :
reseau.perinathn@email.com

En ligne : individuelle ou collective
<https://forms.gle/5yD6Rqh8RTkpPFRP7>

❖ CO-ORGANISATEURS :

❖ PARTENAIRES :

❖ PLAN D'ACCÈS :

LIEU :
CHU de Rouen
Amphithéâtre Gambetta
Boulevard Gambetta
76000 ROUEN

Le port du masque est recommandé.

❖ TRANSPORTS EN COMMUN :

TEOR : 1, 12, 13, 14 arrêt CHU Charles-Nicolle
BUS : 20 arrêt Chemin Neuf
BUS : 15 arrêt Martainville
BUS : 13 arrêt Martainville
<https://reseau-satwice.fr>

La prématurité en 2023

Image par Sazo de Zibabay

7^e JOURNÉE DES « CAMSP/SESSAD » RÉGION NORMANDIE

Ouvert à tous les professionnels de la périnatalité

VENDREDI 27 JANVIER 2023

CHU de Rouen
Amphithéâtre Gambetta

Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN) - Janvier 2023 - V3

PROGRAMME

08h30 - 09h00 : Accueil Café

✓ MATINÉE :

Modérateurs :
Dr Dominique CASTIONI - Médecin SESSAD Anatole France Rouen
M Khalid DJEKBOUBI - Directeur CAMSP Beethoven Rouen
Mme Nour KHALIFE - Directrice Trisomie 21 Rouen et Eure

09h00 - 09h30 :
Introduction
M Philippe ROMAC - Directeur délégué départemental de la Seine-Maritime ARS de Normandie

09h30 - 10h30 :
Grossesses : environnement, facteurs de risque, modalités de suivi et prévention de la prématurité
Pr Éric VERSPYCK - Gynéco-Obstétricien CHU de Rouen

10h30 - 11h00 :
Pause-Café

11h00 - 12h30 :
Place des parents dans le parcours de soin des enfants prématurés
Mme Karine BRET-MÉRINE - Psychologue CHU de Rouen
Mme Émilie PROFFIT - Psychologue GH du Havre
Témoignages de Parents

*** 14h00 - 16h00**
Temps spécifique pour les secrétaires et assistantes sociales au CHU de Rouen
MDPH 27 : Dr Anne DRÉANO - Neuropédiatre / Mme Alexia FLAT - Responsable adjointe Pôle Évaluation Enfants
MDPH 76 : Mme Emmanuelle BONNEAU - Enseignante spécialisée Référente scolarité / Mme Béatrice RENAULT - Assistante sociale Pôle enfance / Dr Dominique CASTIONI - Médecin SESSAD Anatole France, Centre Normandie Lorraine, ESAT Le Robec

12h30 - 14h00 : Déjeuner libre
13h30 - 14h00 : Pause-Café

✓ APRÈS-MIDI :

Modérateurs :
Dr Valérie GARRAUD - Pédiatre CAMSP Henri Wallon Dieppe
Mme Saïzic MAINGANT - Pilote ERHR / Directrice PCPE poly 276

14h00 - 15h00
Repérage précoce des TND : à propos de la cohorte Epipage 2
Pr Stéphane MARRET - Pédiatre CHU de Rouen

15h00 - 15h30 :
Prise en charge néonatale et soins de développement
Dr Alexandra CHADIE - Pédiatre CHU de Rouen

15h30 - 16h00 :
Organisation du suivi des enfants nés prématurés : place du réseau de périnatalité
Dr Henri BRUEL - Pédiatre GH du Havre
Dr Marine COVOLO - Médecin coordinateur PCO276

16h00 - 16h30 :
Prématurité et oralité
Caroline DUBOIS-LEVASSEUR et Marie TERRIER - Orthophonistes CAMSP CHU de Rouen

❖ BULLETIN D'INSCRIPTION

VOS COORDONNÉES :

Nom :

Prénom :

Profession :

Structure :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Courriel :

INSCRIPTION GRATUITE :

Matin OUI NON

Après-midi OUI NON

Temps spécifique* OUI NON



*secrétaires et assistantes sociales

INSCRIPTION OBLIGATOIRE JUSQU'AU : LUNDI 16 JANVIER 2023

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

EN LIGNE :
<https://forms.gle/5yD6Rqh8RTkpPFRP7>

Individuelle : en présentiel au CHU de Rouen
ou
Collective : en distanciel (réservée aux structures)

 L'Association des Kinésithérapeutes
Pédiatriques du Territoire Normand 


CONFERENCE-DEBAT
LUNDI 16 JANVIER 2023 À 19H



**“ De la naissance aux premiers pas
Laissons les bébés bouger ! ”**



*Le développement moteur du nourrisson
Motricité Libre et Environnement favorable*

Suivi d'un temps d'échange entre le public, Michèle Forestier et 3 professionnels de santé locaux (pédiatre, psychomotricienne, kinésithérapeute)

 **Lieu :** CHU de CAEN - Amphi OEUF
+ Visioconférence (privilégier sur place)

 **Intervenant :** Michèle FORESTIER
Kinésithérapeute Pédiatrique, Formatrice

 **Entrée Gratuite, inscription obligatoire sur**
www.lakptn.fr

Entrée gratuite, ouverte à tou.te.s !

- Familles (Parents ou futurs parents, Grand-parents ou futurs grand-parents...)
- Professionnel de santé : Médecin, Kinésithérapeute, psychomotricien.ne...
- Professionnel de la petite enfance : Auxiliaire de puériculture, Assistante Maternelle, EJE...

"Stimulés ou non, tous les bébés en bonne santé parviennent à marcher, sans que l'on ait besoin de leur apprendre.
Toutefois, l'attitude des personnes qui les entourent peut favoriser ou freiner l'installation d'une motricité performante."

Forte de sa longue expérience de Kinésithérapeute, **Michèle FORESTIER** répondra à de nombreuses questions essentielles concernant le développement moteur du nourrisson :

- *Le déplacement à 4 pattes est-il important ?*
- *Faut-il aider le bébé à se mettre debout et à marcher ?*
- *Doit-on s'inquiéter d'un retard d'acquisition de la marche ?*
- *Comment aider un bébé en difficulté ?*

Inscription OBLIGATOIRE : <https://www.lakptn.fr/index.php/inscription-conference/>

4.25 ANNEXE 25 : JOURNEE MONDIALE DE SENSIBILISATION AU SAF - COURRIER AUX PROFESSIONNELS ET REVUE DOCUMENTAIRE (09/09/2023)

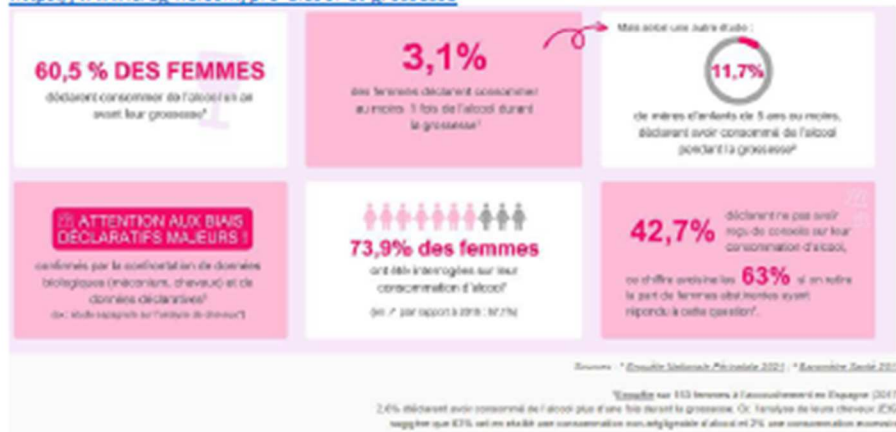
Lien : <https://www.normandie.ars.sante.fr/sensibiliser-au-syndrome-dalcoholisation-foetale-saf>



Journée mondiale de sensibilisation au Syndrome d'Alcoolisation Foétale Le 9 septembre 2023

Courrier aux professionnels et revue documentaire

<https://www.crag-na.com/pro-alcool-et-grossesse>



L'alcool consommé par les femmes pendant la grossesse passe au travers de la barrière placentaire et touche directement l'enfant à naître. Il agit notamment sur le système nerveux central du bébé et peut avoir des conséquences irréversibles sur son développement.

Dans les pays occidentaux, la consommation d'alcool pendant la grossesse est la première cause de handicap mental d'origine non génétique chez l'enfant.

Chaque année en France, 15 000 enfants naissent atteints de troubles causés par l'alcoolisation foétale (TCAF) soit un enfant toutes les 30 minutes. Il est estimé qu'au moins 672 nouveau-nés atteints de TCAF naissent chaque année en région Normandie (chiffres INSEE 2018).

La journée internationale de prévention du SAF est l'occasion de se mobiliser pour informer le grand public et les professionnels de santé quant aux séquelles d'une exposition prénatale à l'alcool pour atteindre l'objectif de l'abstinence quel que soit le terme de la grossesse.

4.26 ANNEXE 26 : LANCEMENT DE L'ELABORATION DU PRSE 4

Lien : <https://www.normandie.ars.sante.fr/le-plan-regional-sante-environnement-prse-4>

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

ars

PRSE4 NORMANDIE

Diagnostic régional
santé environnement

Contribution à l'actualisation menée dans le cadre du PRSE4

Mars 2023

Santé publique France

Association ORS-CREAI Normandie

4.27 ANNEXE 27 : PRESENTATION DU PRSE 4

Lien : <https://www.normandie.prse.fr/4e-plan-regional-sante-environnement-prse-de-a288.html>



SAVE THE DATE

Jean-Benoît ALBERTINI
Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime

Hervé MORIN
Président de la Région Normandie

Thomas DEROICHE
Directeur général de l'Agence régionale de santé Normandie

ont le plaisir de vous inviter à participer

**à la signature et présentation du
4^e Plan Régional Santé Environnement de Normandie**

**le mardi 19 décembre 2023 de 9h à 12h,
dans l'Amphithéâtre de la Cité Administrative (2, rue Saint-Sever à Rouen)**

L'invitation et le programme de la matinée vous seront transmis dans les meilleurs délais

4.28 ANNEXE 28 : JOURNEE SCIENTIFIQUE DU CGN « GROSSESSE ET ENDOMETRIOSE »

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_CGN_Programme.pdf

Les conférenciers et modérateurs

Mme Camille BATAILLON	Sexologue Clinicienne, Lyon
Pr Sofiane BENDIFALLAH	Gynécologue-Obstétricien, Spécialiste de l'endométriose à Hôpital Tenon Paris
Dr Céline CHANTELOUBE	Gynécologue Médicale, Hôpital Monod, Le Havre
Dr Christine DENOUAL-ZIAD	Gynécologue-Obstétricien, Chef de Service de la Maternité du CHU de Caen
Pr Raffaele FAUVET	Gynécologue-Obstétricien, Oncologue, CHU Côte de Nacre, Caen
Dr Estelle JAMARD-LENGLINE	Gynécologue-Obstétricien, CHU Côte de Nacre, Caen
Mme Sandra LEHBIL	Interne en Gynécologie Médicale, Caen
Dr Elise MACHEVIN	Gynécologue-Obstétricien, Chef de Service de la Maternité du CHI d'Evreux
Dr Jean-Michel MEMBREY	Psychiatre, Maternité du Belvédère, Mont Saint Aignan
Dr Michèle MONROC	Radiologue, Rouen
Pr Stéphane PLOTEAU	Gynécologue-Obstétricien, Centre antidouleur CHU Nantes
Dr Sophie SANGUIN	Chirurgien Gynécologue, Clinique Mathilde, Rouen
Mme Camélia TAIBI	Interne en Gynécologie Médicale, Rouen
Dr Adnène TRIMECH	Gynécologue-Obstétricien, Le Havre

Dr Marc DURAND-REVILLE	Gynécologue-Obstétricien, Clinique Mathilde, Rouen
Dr Emilie GERBRON	Gynécologue médicale, Lillebonne
Dr Patrick IZABEL	Gynécologue-Obstétricien, Bayeux
Dr Pauline JORDA	Gynécologue médicale, CLCC H. Becquerel, Médecin légiste, CHU Rouen

Comité scientifique

Aurélien DROUVER, Marc DURAND-REVILLE, Emilie GERBRON, Béatrice GUIGUES, Isabelle HERON, Patrick IZABEL, Pauline JORDA, Brigitte OLIVRY-NEVEU, Brigitte PIPON, Jean-Louis SIMENEL, François VEYRES.

Villa Le Cercle
1, rue le Marois
14800 DEAUVILLE
02.31.14.14.14

Collège de Gynécologie de Normandie
Adresse postale
23 rue Edmond Michelet 14400 BAYEUX
collegegynormand@gmail.com
Site : <http://www.college-gynormand.asso.fr>

Journée scientifique du Collège de Gynécologie de Normandie

Sous la présidence du Docteur Christine DENOUAL-ZIAD
et du Professeur Sofiane BENDIFALLAH

"Grossesse, Endométriose : singularités"

Vendredi 1^{er} décembre 2023

Villa "Le Cercle"
DEAUVILLE

Congrès agréé formation Médicale Continue

Congrès agréé formation médicale continue

N° d'organisme formateur AD6RH 23760193776

Médicins libéraux : Financement de votre formation par le FAF-PM - 11 boulevard Sébastopol - 75001 PARIS
Bordereau téléchargeable obligatoire sur le site : <http://www.faf-pm.org/pages/sources/formations/individuelles.asp>

Documents à fournir impérativement dans les 30 jours suivant la fin de la formation :

- copie de l'attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle délivrée par l'URSSAF fournie en 2023 au titre de l'exercice 2022
- programme de la formation
- attestation d'acquiescement des frais d'inscription
- attestation de présence

Collège de Gynécologie de Normandie

Matinée

8h15 : Accueil des participants.

8h45 : Le mot du président du CGN : Dr Patrick IZABEL, Bayeux.

1^{re} Session : GROSSESSE
Présidée par le Dr Christine DENOUAL-ZIAD, Caen.
Modérateur : Dr Marc DURAND-REVILLE, Rouen.

9h00 - 9h30 : Bilan épidémiologique des grossesses après 40 ans en France
Dr Céline CHANTELOUBE, Le Havre.

9h30 - 10h00 : Spécificité du suivi obstétrical des grossesses après 40 ans
Dr Elise MACHEVIN, Evreux.

10h00 - 10h30 : Pause – visite des stands
Modératrice : Dr Pauline JORDA, Rouen.

10h30 - 11h00 : Dépression du post-partum
Dr Jean-Michel MEMBREY, Mont Saint Aignan.

11h00 - 11h30 : Réinventer sa vie intime après bébé
Mme Camille BATAILLON, Lyon.
Modératrice : Dr Emilie GERBRON, Rouen.

11h30 - 12h00 : Parole aux internes :
• Etat des lieux de la préservation de fertilité chez les femmes seules à Rouen
Mme Camélia TAIBI, Rouen.
• Facteurs de risque des troubles du cycle menstruel chez les danseuses classiques de l'Opéra
Mme Sandra LEHBIL, Caen.

Après-midi

12h00 - 12h30 : Assemblée Générale Annuelle du CGN

13h00 - 14h30 : Déjeuner sur place

2^{ème} Session : ENDOMETRIOSE
Présidée par le Pr Sofiane BENDIFALLAH, Paris.
Modérateur : Dr Patrick IZABEL, Bayeux.

14h30 - 15h00 : Diagnostic chez la jeune fille et l'adolescente
Pr Raffaele FAUVET, Caen.

15h00 - 15h30 : Présentation des Réseaux Endométriose Normands à venir
Dr Sophie SANGUIN, Rouen - Dr Estelle JAMARD, Caen.
Dr Adnène TRIMECH, Le Havre.

15h30 - 16h00 : Pause – visite des stands

16h00 - 16h30 : Quelle imagerie pour quelle patiente ?
Dr Michèle MONROC, Rouen.

16h30 - 17h00 : Endométriose et consultation douleur : quel interrogatoire ?
Quel examen clinique ? Quel traitement ?
Pr Stéphane PLOTEAU, Nantes.

17h30 - 18h00 : Synthèse de la Journée

18h00 : Clôture de la Journée

Lien :

<https://cra-normandie-com.fr/sites/default/files/2023-10/Programme%20Colloque%20TND%202028.11.23.pdf>

COLLOQUE TND

**LES GUIDANCES PARENTALES
DANS LES TROUBLES DU
NEURO-DÉVELOPPEMENT**

QUOI DE NEUF EN NORMANDIE ?

À DESTINATION DES
PROFESSIONNELS

Mardi
28/11
2023

De 9h à 17h30

Centre de conférence
Crédit Agricole, à Caen

Participation en présentiel ou
en visioconférence colloque tv

Journée d'études gratuite destinée aux professionnels intervenant dans le champ des TND, organisée par le Centre Ressources Autisme Normandie C.O.M, les Services de Pédopsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et les Dispositifs Réseau de Périnatalité de Normandie et Normandie Pédiatrie

4.30 ANNEXE 30 : COLLOQUE « ROLES ET INTERVENTIONS DES CAMSP/CMPP DANS LES TROUBLES DU NEURODEVELOPPEMENT »

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/09/2023_CRANSE_Colloque_CAMSP_CMPP_Programme.pdf

The poster features a white background with decorative teal and dark blue abstract shapes on the right and bottom-left sides. At the top left, there are three logos: FMIH (Fédération Médicale Inter-Hospitalière des Troubles du Neurodéveloppement 27°), Centre Hospitalier du Rouvray (CHR), and CHU ROUEN NORMANDIE. The main title is centered in a large, bold, dark blue font. Below the title, the date and time are listed in a bold, dark blue font. The location and accessibility information are also in a bold, dark blue font. At the bottom, there is a row of logos for various partner organizations, including OVE FONDATION, Les Pép's de la pédiatrie en action, La France, PDD 7-12 ANS, Réseau Pédiatrie Normandie, CRA NORMANDIE CENTRE RESSOURCES AUTISME, HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ, Holan Keller, GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE, CAMSP CHU de Rouen, HOVIA L'UNION SOLIDAIRE, APAJH FÉDÉRATION, and ars Agence Régionale de Santé Normandie.

FMIH
Fédération Médicale Inter-Hospitalière
des Troubles du Neurodéveloppement 27°

CHR
Centre Hospitalier
du Rouvray

CHU
ROUEN NORMANDIE

Colloque

**“Rôles et interventions
des CAMSP/CMPP dans les TND, dans
le cadre des stratégies nationales
2023-2027”**

Vendredi 15 Décembre 2023
09h00-17h00
Amphithéâtre GAMBETTA CHU de Rouen
Accès tout public - 150 places

OVE FONDATION
Les Pép's de la pédiatrie en action
La France
PDD 7-12 ANS
Réseau Pédiatrie Normandie
CRA NORMANDIE CENTRE RESSOURCES AUTISME
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ
Holan Keller
GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE
CAMSP CHU de Rouen
HOVIA L'UNION SOLIDAIRE
APAJH FÉDÉRATION
ars Agence Régionale de Santé Normandie

4.31 ANNEXE 31 : JOURNEE THEMATIQUE DEPARTEMENTALE PETITE ENFANCE ET HANDICAP

Liens : <https://www.prh76.fr/des-premiers-reperages-de-difficultes-chez-lenfant-au-parcours-diagnostique/>
<https://colloque-tv.com/colloques/journee-thematique-departementale-handicap-et-petite-enfance-des-premiers-reperages-de-difficultes-chez-lenfant-au-parcours-diagnostique#program>



**Journée thématique départementale
petite enfance et handicap**

**Des
premiers
repérages
de difficultés
chez l'enfant
au parcours
diagnostique**


Jeudi 9 mars 2023 – 9h30
Salon Mathilde – Abbaye du Valasse
Gruchet-le-Valasse

Le programme de la journée sur www.prh76.fr


       

4.32 ANNEXE 32 : CAMPAGNE « REFLEXE SANTE : FACE AUX PETITS MAUX DE MON ENFANT, J'ADOpte LES BONS REFLEXES ! »

Lien : <https://www.normandie.ars.sante.fr/reflexe-sante-normandie-une-campagne-destination-des-parents-de-jeunes-enfants>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*




ars
Agence Régionale de Santé
Normandie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 8 novembre 2023

**« Réflexe Santé Normandie »
Une campagne à destination des parents de jeunes enfants**



reflexeSanté
Normandie
Accompagner les familles au quotidien

Initiée et portée par l'ARS Normandie avec l'appui de ses partenaires, la campagne « Réflexe santé : face aux petits maux de mon enfant, j'adopte les bons réflexes ! » a été lancée pour accompagner au quotidien les parents de nourrissons et d'enfants en bas âge.

La forte demande de soins exprimée face aux virus saisonniers souligne les difficultés rencontrées par la population pour se repérer dans le système de santé et recourir de manière toujours adaptée à l'offre de soins, en ville comme à l'hôpital.

Cette problématique a également été mise en évidence à l'occasion des ateliers territoriaux du [Conseil national de la Refondation Santé](#), lors desquels des propositions ont été formulées pour renforcer la lisibilité de l'offre de soins et l'amélioration des connaissances du grand public.

Le projet « Réflexe Santé Normandie » vise donc à améliorer les connaissances de la population sur sa santé quotidienne, faire évoluer les représentations des familles sur les soins et les secours ainsi que les attitudes à adopter face aux problèmes de santé les plus courants, notamment chez les plus jeunes. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le soutien à l'usager comme acteur du système de santé, qui figure parmi les 12 grandes priorités d'action fixées par le [Projet régional de santé 2023-2028](#).

Des contenus et supports de communication pour apporter simplement une information claire aux familles

Dans ce contexte, une campagne d'information travaillée par l'ARS Normandie avec les facultés de médecine des universités de Caen et de Rouen, en lien direct avec ses partenaires (Assurance Maladie, Caisse d'allocations familiales (CAF), Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), France Assos Santé, Mutuelle de Santé Agricole (MSA), Promotion Santé Normandie (PSN), Union régionale des médecins libéraux (URML), Union régionale des professionnels de santé (URPS) Infirmiers), est déployée afin d'accompagner les familles ainsi que les professionnels de santé les plus sollicités.

Cette campagne se compose de fiches pratiques qui visent à donner aux parents de nourrissons ou d'enfants en bas âge **les bons gestes à adopter selon la situation qui concerne leur enfant** : fièvre, diarrhée, difficultés à respirer déjà disponibles, et à venir : lavage de nez, choc, constipation, brûlure, piqûre d'insecte... La campagne est consultable en cliquant sur le lien suivant : [Face aux petits maux de mon enfant, j'adopte les bons réflexes | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#)

Service Communication ARS Normandie
Mail : ars-normandie.presse@ars.sante.fr

Lien : https://www.sfmp.net/wp-content/uploads/2023/10/PROGRAMME-SFMP_2023.pdf



LES RÉSEAUX DE PÉRINATALITÉ D'Auvergne-Rhône-Alpes accueillent

LES **52^{èmes}**
**JOURNÉES NATIONALES
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE MÉDECINE PÉRINATALE**

18 > 20 OCTOBRE 2023
LYON

PROGRAMME



ATOUTICOM
ORGANISATION GÉNÉRALE
Agence AToutCom
04.42.54.42.60
afmp@atoutcom.com
www.atoutcom.com

sfmp
Société Française
de Médecine Périnatale

4.34 ANNEXE 34 : WEBINAIRE « PREVENTION DES BRONCHIOLITES A VRS »

Liens : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_05_10_URML_CR_GT_GYNECO_PERINATALITE.pdf
https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_10_25_URML_CR_GT_GYNECO_PERINATALITE.pdf



**Groupe de travail
Gynécologie – périnatalité**

Réunion du 10/05/2023 – 20h00

 **La médecine libérale**
innove en Normandie

 **Réseau Périnatalité**
Normandie



**Groupe de travail
Gynécologie – périnatalité**

Réunion du 25/10/2023 – 19h30

 **La médecine libérale**
innove en Normandie

 **Réseau Périnatalité**
Normandie

4.35 ANNEXE 35 : CPOM 2023-2025

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs
Organiser des parcours de prise en charge en périnatalité conformes aux recommandations sur la Normandie	Elaborer des protocoles régionaux de transferts et de prise en charge (in utéro, hémorragie de la délivrance, nouveau nés, addiction...) en périnatalité	Transmettre les protocoles régionaux Nombre de protocoles créés Nombre de protocoles mis à jour
	Veiller aux normes qualité du dépistage anténatal en particulier sur son versant échographique	Rapport annuel sur la qualité des échographies du 1er trimestre en Normandie
Décliner la politique des 1000 premiers jours	Promouvoir et informer sur l'allaitement maternel en particulier organiser les manifestations lors de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel	Nb d'évènement que le DSR a organisé Nb d'évènement auquel le DSR à participé Taux d'allaitement en sortie de maternité
	Promouvoir l'activité physique pendant la grossesse et l'alimentation du nouveau-né	Nb d'évènement que le DSR a organisé Nb d'évènement auquel le DSR à participé
	Viser 80% d'entretiens prénataux et postnataux obligatoires	Nb et % d'entretiens pré et postnataux précoces effectués
	Favoriser le repérage précoce des dyades mère-enfant à risque de développer un trouble de la relation précoce en lien avec le Centre de ressources et d'excellence normand en psychiatrie et psychopathologie périnatale et infantile	Nombre de réunions pluridisciplinaires sur la physiopathologie de la parentalité Annuaire des ressources locales Protocole normand
Apporter son expertise à l'ARS	Organiser des revues de morbidité et de mortalité inter-établissements	Nombre de RMM organisées Nombre d'établissements participants
	Harmoniser le recueil des indicateurs issus des tableaux de bord des maternités et des CPP	Taux de complétion des TDB par établissement (maternités et CPP)
	Identifier et proposer les évolutions nécessaires de l'offre de soins pour répondre à l'évolution des besoins, en particulier contribuer au rapprochement des équipes des maternités et des CPP sur le territoire normand	Rédaction d'un document proposant l'évolution du maillage normand en périnatalité.
Offrir un appui méthodologique aux acteurs de la périnatalité en matière d'organisation, de coordination et d'évaluation de la prise en charge sur le territoire	Participer à l'organisation des parcours Assistance médicale à la procréation	Nb d'informations que le DSR relaiera Nb d'évènement que le DSR a organisé
	Participer à l'organisation des parcours Interruption volontaire de grossesse	Nb d'évènement auquel le DSR à participé
	Participer à l'organisation des parcours de prises en charges régionaux suite aux dépistages néonataux par le Centre régional de dépistage néonatal	Nb d'évènement que le DSR a organisé Nb d'évènement auquel le DSR à participé
	Accompagner l'harmonisation régionale des CPP et consultations avancées avec l'ARS	Elaboration d'un cahier des charges régional Harmonisation des tableaux de bord régionaux.
Poursuivre le travail d'harmonisation régional des pratiques de dépistage	Harmoniser la saisie des résultats à partir de la démarche « Guthrie » pour l'ensemble de la Normandie.	Nombre d'établissements utilisant la démarche "Guthrie" Nombre de conventions signées
Poursuivre le travail d'harmonisation régional du suivi des enfants vulnérables	Harmoniser le parcours des enfants vulnérables en Normandie	Nombre d'enfants incurables par an Nombre d'enfants inclus par an Nombre de refus par an Nombre d'enfants suivis par an Formalisation du parcours de suivi pour chaque département normand
Assurer une diffusion efficace de l'information	Mise en œuvre du site internet normand à l'intention des professionnels, des structures et des usagers (femmes, couples, usagers du système de santé)	Disparition de la double entrée territoriale
	Assurer la distribution des livrets relatifs à l'IVG, la stérilisation à visée contraceptive	Nombre de livrets distribués
	Développer et rendre opérationnel le dossier périnatal partagé et informatisé sur la Normandie	Nombre d'établissements alimentant directement le DPP
Former les professionnels à la cartographie de l'outil OR2S	Faire connaître l'outil ressource permettant d'accompagner les femmes victimes de violences et organiser une demi-journée thématique	Nombre de formations organisées Nombre de professionnels formés
Former les professionnels de la santé périnatale	Formation en lien avec les objectifs stratégiques (ex: alimentation du nouveau-né dont allaitement, information préconceptionnelle)	Nombre et type de formations organisées Nombre de professionnels formés
Renforcer l'efficacité du pilotage interne	Finaliser un rapport d'activité régional	Transmission du RA dans les délais impartis
	Travailler des procédures d'activité régionales	Nombre de nouvelles procédures intégrées au sein des équipes



CHARTE DES ÉCHOGRAPHISTES

Charte pour les échographistes pratiquant des échographies de datation précédant une IVG

La présente charte a pour objet de définir un ensemble de bonnes pratiques pour la réalisation des échographies avant une interruption volontaire de grossesse :

1. Prise de rendez-vous rapide (dans les 48 h) dans la mesure du possible
2. Accueil aimable et respect de la confidentialité
3. Professionnel empathique avec attitude neutre et bienveillante
4. Écran non tourné vers la patiente
5. Ne pas faire écouter les bruits du cœur
6. Les images du dossier ne doivent pas être montrées à la patiente et doivent être transmises si possible dans enveloppe cachetée
7. Exprimer le début de grossesse en précisant la fourchette d'imprécision et en ajoutant +/- 5 jours

Je soussigné.e :

N° RPPS :

- s'engage à respecter les termes de la charte.
 autorise le RPN à diffuser mes coordonnées sur le site Internet.

A :

Le : / /

Signature :

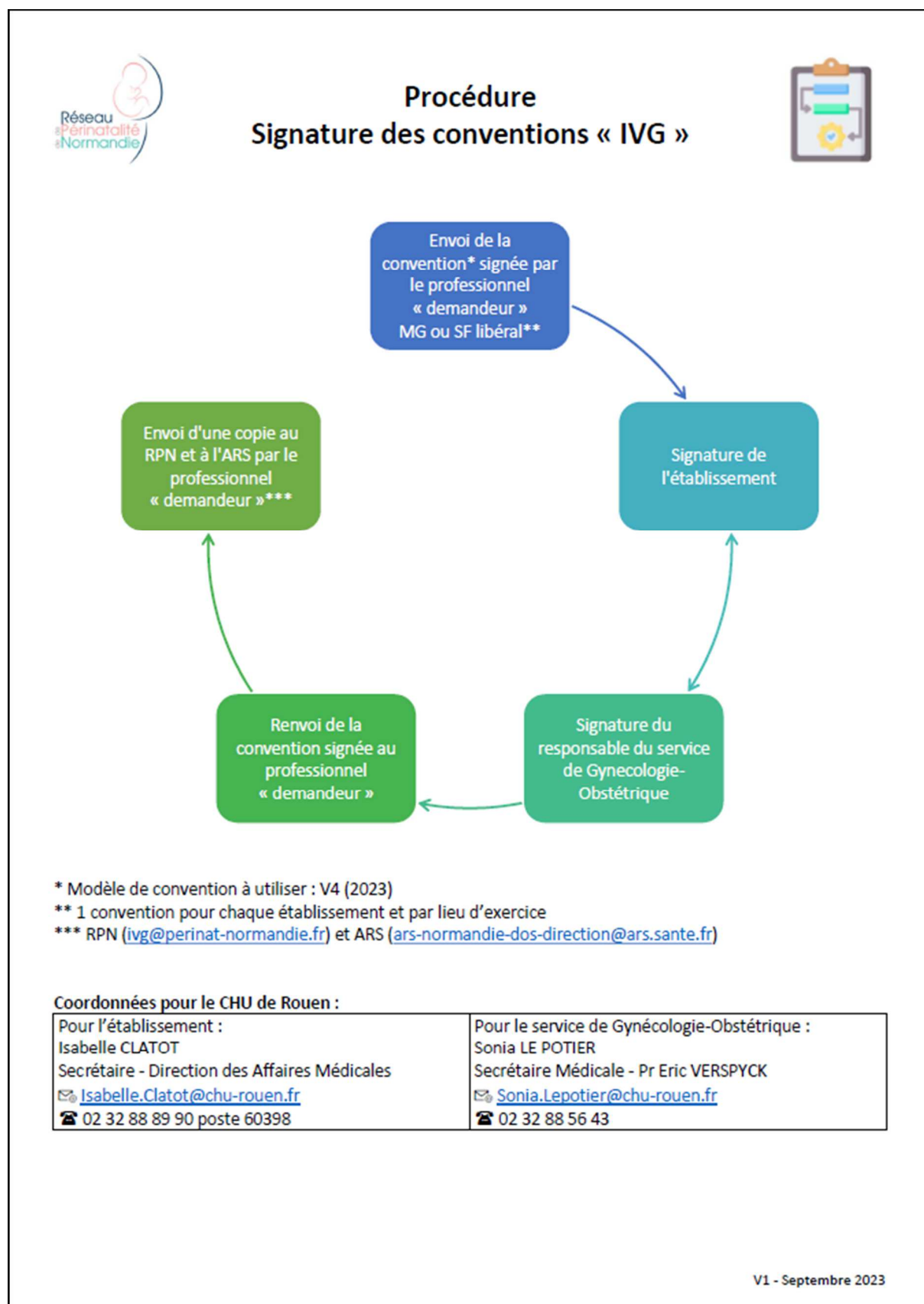
Tampon :

V2 - juin 2022

Réseau de Périnatalité de Normandie

Siège social - Antenne de Caen - 3 rue du Docteur Laënnec - 14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR - : 02 53 68 26 03 ou 02 53 68 26 01
Antenne de Rouen - Service de Pédiatrie Néonatale et Réanimation - Hôpital Charles Nicolle - 1 rue de Germont - 76031 ROUEN Cedex - : 02 32 88 01 24

4.37 ANNEXE 37 : PROCEDURE DU CIRCUIT DES SIGNATURES DE CONVENTIONS ENTRE LE CHU DE ROUEN ET LES PROFESSIONNELS LIBERAUX



4.38 ANNEXE 38 : MODELE DE CONVENTION ENTRE LES ETABLISSEMENTS ET LES PROFESSIONNELS LIBERAUX

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_RPN_Convention_IVG_med_0_Modele_V4.pdf

CONVENTION
relative à la pratique de l'IVG médicamenteuse en ville

ENTRE :

L'établissement hospitalier :
Situé :
|_|_|_|_|
Représenté par M. ou Mme :
Dûment mandaté en qualité de :
D'une part,

ET :

M. ou Mme :
 Docteur en médecine Sage-femme
 Gynécologue médical
 Gynécologue obstétricien
 Médecin Généraliste
 Autre spécialité :
Dont le cabinet est situé :
|_|_|_|_|
Inscrit.e au Conseil de l'Ordre sous le N° RPPS (11 chiffres) :
En date du : / /
D'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1er

L'établissement de santé s'assure que le médecin ou la sage-femme participant à la pratique des interruptions volontaires de grossesse médicamenteuses dans le cadre de la présente convention satisfait aux conditions prévues à l'article R. 2212-11 du code de la santé publique.

L'établissement de santé s'engage à répondre à toute demande d'information liée à la pratique de l'interruption volontaire de grossesse par voie médicamenteuse présentée par le cosignataire de la présente convention. Il organise des formations visant à l'actualisation de l'ensemble des connaissances requises pour la pratique des interruptions volontaires de grossesse par mode médicamenteux.

Article 2

En cas de doute sur la datation de la grossesse, sur l'existence d'une grossesse extra-utérine ou, lors de la visite de contrôle, sur la vacuité utérine, le médecin ou la sage-femme adresse la patiente à l'établissement qui prend toutes les mesures adaptées à l'état de cette dernière.

V4 (2023) Page 1 sur 3



Fiche de déclaration

Évènement Inattendu Grave (EIG)
lié à une IVG

<p>Déclarant (apposer le cachet ou noter les informations suivantes) :</p> <p>Nom :</p> <p>Établissement :</p> <p>☎ : / / / / /</p> <p>@ : @</p>	<p>Cachet professionnel</p>
---	-----------------------------

Description de l'évènement inattendu grave

Date de l'évènement : / /

Lieu d'origine (si différent du lieu de la déclaration) :

Âge de la patiente : / / ans

Âge gestationnel pour l'IVG : / / SA + / / jour(s)

Méthode IVG : médicamenteuse
 chirurgicale

Évènement :

IVG demandée dans les 6 mois suivant un accouchement ou une IVG

Entrave ou difficultés d'accès à l'IVG

Entrave au choix de la méthode d'IVG ou du type d'anesthésie

Malfaisance d'un professionnel, mauvais accueil...

Évènements au moment de l'acte :

échec, hémorragie, perforation, reprise, autre :

Complications suite à l'acte :

hémorragie, infection, reprise, rétention ovulaire, autre :

Autre :

Est-ce qu'une RMM devrait ou va être organisée autour de cet évènement ?

Oui Non

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

La confidentialité des informations communiquées est assurée par le Réseau de Périnatalité de Normandie



JEUDI 13 AVRIL 2023

7^e journée annuelle CPP/Maternités de Normandie

« Liens entre les différentes structures (MATERNITÉS, CPP, PMI) »

Publics concernés : professionnels des maternités, CPP et PMI de Normandie

PROGRAMME (sous réserve de modification)

09h00-09h30	Accueil
09h30-10h30	État des lieux de la démographie médicale sur la région - J Coudray et J-L Simenel (RPN)
10h30-12h30	Présentation d'outils de liaison entre les différentes structures : <ul style="list-style-type: none">• Fiche de liaison pour la consultation du 8e mois - Mme E. Crué (CPP Cricquebœuf), Mme C. Rosière (CH Lisieux), Mme J Fortunati (CGPP Bernay)• Dossier informatique commun entre les CPP et le CH Eure-Seine - Dr E Machevin, Dr C Marc-Montenoise, Mme J Fortunati (CH Évreux / CGPP Bernay)• Informatisation du Dossier Périnatal Partagé (DPP) - J-L Simenel et C Lévêque (RPN)• Dossier Prénatal Partagé - J Coudray (RPN)• Fiche de liaison du staff médico psycho social (MPS) - C Lebis (CH Avranches / CPP Granville)
12h30-14h00	Repas
14h00-15h30	Travail en groupe sur les documents de liaison : EPNP : fiche de synthèse Staff MPS : fiche de liaison

Jeudi 13 avril 2023

09h00 - 15h30

Lieux :

Présentiel : PFRS
2 rue des Rochambelles
14000 CAEN

Distanciel : Zoom
(Réservé aux structures)

Inscription gratuite
obligatoire :

Individuelle en présentiel
Collective en distanciel
(uniquement le matin)


<https://forms.gle/TY4w8biZYnaEEg62B>

Organisation :

Réseau de Périnatalité
de Normandie (RPN)

Informations :


[formation@perinat-
normandie.fr](mailto:formation@perinat-normandie.fr)


Caen : 02 53 68 26 03
Rouen : 02 32 88 01 24


Réseau
Périnatalité
Normandie



Fiche liaison staff Médico PsychoSocial

Fiche faite par :

Patiente informée de la liaison : oui / non

Professionnels référents :

Secteur PMI correspondant :

Date du staff :

accord de la patiente : oui /non

Identité du couple :

Mère :

Nom Prénom :

Date de Naissance :

Téléphone :

Adresse :

Père / Coparent :

Nom Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Adresse (si différente) :

Étiquette

Grossesse actuelle :

Gestité :

Parité :

Terme prévu :

EPP réalisé : oui / non

Motif de présentation au staff MPS :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Âge de la mère | <input type="checkbox"/> Violences actuelles ou antérieures |
| <input type="checkbox"/> Âge du père / coparent | <input type="checkbox"/> Pathologie maternelle |
| <input type="checkbox"/> Précarité | <input type="checkbox"/> Dénis de grossesse |
| <input type="checkbox"/> Isolement géographique | <input type="checkbox"/> Suivi médical irrégulier |
| <input type="checkbox"/> Difficultés parents-enfant antérieures | <input type="checkbox"/> Conduites addictives |
| <input type="checkbox"/> Vulnérabilité psychique actuelle ou antérieure | <input type="checkbox"/> Autres éléments préoccupants : |

Résumé de la situation :

4.43 ANNEXE 43 : PROGRAMME DE LA CONCERTATION « FEUILLE DE ROUTE DU NUMERIQUE EN SANTE 2023 – 2027 » (01/02/2023)

Lien : <https://esante.gouv.fr/actualites/lancement-de-la-feuille-de-route-du-numerique-en-sante-2023-2027>



FEUILLE DE ROUTE DU NUMERIQUE EN SANTE 2023-2027

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Délégation ministérielle au numérique en santé
ARS
AGENCE NORMANDE DE LA SANTE

Concertation « feuille de route du numérique en santé 2023 - 2027 Normandie »

Mercredi 1^{er} Février 2023

**Cité Administrative Saint-Sever
2 Rue Saint-Sever, 76100 Rouen**

Sur inscription **Nombre de places limité**

ars
L'Assurance Maladie
nes
normandie santé

PROGRAMME

9h45	Accueil café
10h	Ouverture Dr Jean-Baptiste SCHOUX, Médecin Conseil régional adjoint à la DRSM de Rouen, Assurance Maladie Thomas DEROCHÉ, Directeur général de l'ARS Normandie Animation de la journée Olivier ANGOT, Directeur de Normand'e-Santé
10h10	Retour sur 2022 et Projection 2023 par les équipes de l'ARS Normandie, l'Assurance Maladie et Normand'e-Santé
10h30	Feuille de route du numérique en santé 2023-2027 Par la Délégation ministérielle au Numérique en Santé o Axe 1 : prévention Intervention de Catherine LEVEQUE du réseau périnatalité Normandie o Axe 2 : qualité de la prise en charge Interventions de Charline FRANDEMICHE et Florentin CLERE du réseau OncoNormandie, sur le dispositif PARSAC o Axe 3 : accès aux soins Interventions du Dr Cédric DAMM, directeur du SAMU de Rouen, sur le SI RRAMU et le SAS, et du Pr Rémi SABATIER, du CHU de Caen, sur la télésurveillance o Axe 4 : construction d'un cadre propice Interventions : • du Dr Jean-Philippe LEROY et de Julien GROSJEAN du CHU de Rouen, sur l'Entrepôt de Données de Santé du CHU de Rouen • d'Emmanuelle COR, Directrice de l'APEI 27, sur le retour sur une cyberattaque de rançongiciel dans le médico-social
12h30	Clôture de la matinée
13h	Déjeuner
14h	Ateliers animés par les équipes de l'ARS Normandie, l'Assurance Maladie et Normand'e-Santé • Atelier Sanitaire • Atelier Médico-social • Atelier Ville
16h	Clôture de la journée



Lien : <https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/09/2023-SMAM-affiche-Concours.pdf>

CONCOURS PHOTO



**Semaine Mondiale de
l'Allaitement Maternel**

DU 16 AU 22 OCTOBRE 2023

**« Concilier allaitement et
travail : agir en faveur des
parents »**



1^{er} prix : bon cadeau 50€

2^e prix : bon cadeau 40€

3^e prix : bon cadeau 30€



**« Concilier
allaitement et
travail : agir en
faveur des parents »**



***Que vous inspire cette
phrase ?***

**Faites vos propositions
de photos**

***Laissez libre court
à votre imagination
pour l'allaitement maternel***



**Vous avez jusqu'au 22/10/2023
pour nous faire parvenir vos
photos**

✉ **Par courrier**
❖ 3 rue du Dr Laënnec
14200 Hérouville St Clair

❖ 1 rue de Germont
76000 Rouen

✉ **Ou par mail :**
[contact@perinat-
normandie.fr](mailto:contact@perinat-normandie.fr)

www.perinat-normandie.fr

SOIRÉE D'INFORMATION EN VISIOCONFÉRENCE ALLAITEMENT MATERNEL

à l'occasion de la semaine mondiale de l'allaitement

Lundi 16 Octobre 2023
de 20h à 22h

- Réservée aux professionnels de santé -

«Pathologies
inflammatoires du sein»

Inscriptions :



Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_65_CHU_Caen_Fiche_Don_Lait_V1_2020.pdf

Donner son lait à son ou ses bébés

La prématurité qu'est-ce que c'est ?

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, il s'agit de toute naissance intervenant avant 37 Semaines d'Aménorrhées (SA).
Soit avant le début du 8ème mois de grossesse.

On distingue 3 niveaux de prématurité :

- modérée : > à 32 SA,
- grande prématurité : de 28 à 32 SA,
- très grande prématurité : < de 28 SA.



1 bébé sur 10 naît prématurément soit 60 000 naissances par an en France*

*SOS Préma

L'importance du lait maternel

Quel que soit son terme de naissance, le lait maternel est totalement adapté au bébé prématuré. Sa composition s'ajuste et évolue au fil des semaines.

Le lait pré-terme : nom donné au lait maternel des mères ayant accouché avant terme qui compense les immaturités du bébé prématuré :

- plus calorique, il aide bébé à se développer,
- plus protecteur, il participe à la réduction des infections, améliore le microbiote intestinal,
- plus digeste, il facilite la tolérance digestive, meilleure assimilation de ces composants.

Quel que soit le projet d'alimentation initial du couple, un enfant né très prématurément ne peut être alimenté que par du lait maternel, celui de sa mère ou issu de dons anonymes.

Au CHU de Caen Normandie, tous les enfants de moins de 1 700g et ou moins de 34 SA reçoivent du lait maternel.



votre lait sauve des vies

Donner son lait



Toutes les mères sont concernées. C'est un geste généreux, qu'elle seule peut faire : offrir le meilleur pour débiter dans la vie.

Dans les premiers temps, la maman recueillera son lait à l'aide d'un tire-lait puis l'allaitement pourra se poursuivre :

- au sein et/ ou au biberon,
- en exclusif ou en mixte,
- ou s'arrêter en fonction des envies et des possibilités de chacune.













modèles sans titre - CHU Caen Normandie - Epaves - Avion F 401, Soffici (dalle) - Avion - Dubaut - Impression - 03/2023



Réalisé par les professionnel(le)s formés en allaitement maternel des services de néonatalogie et de maternité du CHU de Caen Normandie

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_These_Amandine_Mauger_Tire_lait.pdf



UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE
UFR SANTE – Département PHARMACIE

Année 2022-2023

N°

THESE
pour le DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE

Présentée et soutenue publiquement le 22/06/2023

par

MAUGER Amandine

Née le 03/04/1999 à Mont Saint Aignan

***Allaitement maternel : physiologie et description des
tire-laits disponibles en France***

Président du jury :







- *GARGALA Gilles, Maître de conférences à la faculté de pharmacie de Rouen, MCU-PH*

Membres du jury :

- *LEVAVASSEUR Célia, Pédiatre au Centre Hospitalier du Belvédère*
- *BOUNOURE Frédéric, Maître de conférences à la faculté de pharmacie de Rouen et Docteur en Pharmacie*
- *VIEREN Franck, Docteur en pharmacie*







4.48 ANNEXE 48 : TABLEAU COMPARATIF TIRE LAIT « NOMADE »

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_RPN_Comparatif_tire_lait_nomade_V2bis.pdf

 Tableau comparatif des tire-lait « nomades » (électrique portable sans fil)					
MARQUE	Elvie Pump	Bellababy (Wearable Breast Pump W38)	Simone (Perifit Pump)	Horigen	Jkevow
Dimension	L x l x P : 12,8 x 11 x 6,8 cm	L x l x P : 17,2 x 14,5 x 8,5 cm	L x l x P : 14 x 12 cm x 7,5 cm	L x l x P : 13 x 11 x 7,5 cm	L x l x H : 18,5 x 15 x 8 cm
Poids	225 g	?	205 g	?	?
Taille de tétérelles	21, 24, 28 mm En plastique	21+24 / 24 / 24+28 mm En silicone alimentaire	15+18 / 18+21 / 21+24 / 24+27 En silicone souple	17, 21, 25 mm En silicone alimentaire	Brides de 24 mm En silicone alimentaire
Puissance	2 modes : stimulation et tirage Plage de vide 7 niveaux d'intensité : de 40 à 220 mmHg	4 modes : stimulation, expression, variation et depth 9 niveaux de suction : jusqu'à 280-300 mmHg	2 modes : stimulation et expression 8 niveaux de suction : jusqu'à 300 mmHg	3 modes : stimulation et expression, mode 2 en 1 9 niveaux d'intensité	3 modes : massage, aspiration et mixte 9 niveaux d'aspiration : ?
Taille du réservoir	150 ml	180 ml	160 ml	150 ml	180 ml
Batterie	Rechargeable via USB Durée de charge : 2 h Autonomie : ≈ 2 h 30	Rechargeable via USB Durée de charge : 1,5 h Autonomie : 4 séances	Rechargeable Durée de charge : ? Autonomie : ?	Rechargeable (USB ou secteur) Durée de charge : ? Autonomie : 2 h	Rechargeable via USB Durée de charge : ? Autonomie : ?
Prix	Simple : 329 € Double : 599 €	Simple : 49,99 \$ (69,99 \$) Double : 89,99 \$ (139,99 \$)	Simple : 149 € (288 €) Double : 249 € (299 €)	Simple : 116,10 € (129 €) Double : -	Simple : 39,99 € (Amazon) Double : 69,99 € (Amazon)
Points positifs (+)	Discret (+ silencieux et + petit) Réactif (mode automatique)	Prix (- cher) Grand réservoir	Confortable (silicone souple) Nombreuses tailles (tétérelles)	Écran LCD Fonction "mémoire" qui sauvegarde les réglages	Prix (le - cher) Silencieux < 30 dB Facile à nettoyer
Points négatifs (-)	Voyants lumineux peu visibles Pas assez puissant Prix (le + cher)	S'arrête au bout de 30 min Moins efficace et plus long Bruit ++ (< 55 dB)	Position peu visible (mamelon) Pas assez puissant + bruyant et + gros	Durée max de tirage 30 min	Volumineux (batterie)
Photo					
Site Internet	https://www.elvie.com/fr-fr/boutique/elvie-pump	https://bellababy-med.com/collections/breast-pump/	https://fr.perifit.co/products/perifit-pump	https://www.grandir-nature.com/tire-lait-et-accessoires/tire-lait-electrique-mains-libres-ecran-lcd-1836	https://www.amazon.fr/Electrique-Jkevow-Niveaux-Aspiration-Tire-Laits/
Remarque	Bouts de sein en silicone souple 3 tailles : 15, 17 et 19 mm	« Copie du Elvie »	Délai de livraison : 2 semaines Retour gratuit : 14 jours	≤ 50 dB Ajusteur de Bretelles	Simple : 114,70 € (Cdiscount)

L : Longueur / l : Largeur / P : Profondeur / ≈ : environ / dB : décibel

V2 - MAJ 17/08/2023

 Tableau comparatif des tire-lait « nomades » (électrique portable sans fil)					
MARQUE	momcozy S9 Pro	momcozy S12 Pro	momcozy M5		Medela Freestyle™
Dimension			L x l x P : 12,8 x 11,7 x 7,4 cm	L x l x P : 13,4 x 10,9 x 6,7 cm	L x l x P : 14,8 x 6,7 x 4,6 cm
Poids			230 g (pompe)	280 g (moteur) 120 g (1 collecteur)	273 g (moteur) 76 g (1 collecteur)
Taille de tétérelles	En silicone alimentaire 17, 19, 21, 24 mm par défaut	PP + silicone 24 mm par défaut	5 tailles (17/19/21/24/27 mm)	5 tailles (17/19/21/24 / 27 mm)	21+24 mm
Puissance	2 modes : expression et aspiration 9 niveaux réglables : ?	3 modes : 9 niveaux d'intensité : 280-300 mmHg	3 modes : stimulation / expression / mixte 9 niveaux d'aspiration : ?	3 modes : stimulation / expression / mixte 9 niveaux d'aspiration : ?	2 modes : phases de stimulation et d'expression 9 niveaux d'aspiration : ?
Taille du réservoir	180 ml	180 ml (6 oz)	> 120 ml	> 150 ml	150 ml
Batterie	Rechargeable (USB ou secteur) Durée de charge : ≈ 2 h 30 Autonomie : 6-8 séances	Rechargeable (USB ou secteur) Durée de charge : ≈ 1,5 heures Autonomie : 5-6 séances	Rechargeable (USB ou secteur) Durée de charge : ≈ 2 h 00 Autonomie : 100-120 minutes	Rechargeable (USB ou secteur) Durée de charge : ≈ 2 h 00 Autonomie : 150 minutes	Rechargeable via USB Durée de charge : ? Autonomie : ≈ 2 h (8 x 15 min)
Prix	Simple : 64,99 € Double : 119,99 €	Simple : 74,99 € Double : 139,99 €	Simple : 119,99 € Double : 199,99 €	Double : 188,95 €	Double : 299 € Double : 349 € (Amazon)
Points positifs (+)	Écran LED	Écran LED	Vibreuse (pompe + rapidement) Conception tout-en-un Angle 105°	Technologie micro-vibration	Collecteurs ultra légers Conception transparente Tétérelles à 105°
Points négatifs (-)	Arrêt automatique 30 min		Arrêt automatique 30 min	Batterie séparée des collecteurs (tubulure)	Batterie séparée des collecteurs (tubulure)
Photo					
Site Internet	https://momcozy.com/fr/products/momcozy-s9-pro-wearable-breast-pump	https://momcozy.com/fr/products/momcozy-s12-pro-wearable-breast-pump	https://momcozy.com/fr/products/all-in-one-m5-wearable-breast-pump-painless-to-pump	https://momcozy.com/fr/products/v1-hands-free-breast-pump-hospital-grade	https://www.medela.fr/allaitement/produits/tire-lait/ https://www.amazon.fr/Medela-Freestyle-Hands/
Remarque	< 50 dB Gris ou Rose	< 50 dB Blanc	< 50 dB Gris ou Rouge ou Lilas ou Vert		Pas encore disponible sur le site français de Medela

L : Longueur / l : Largeur / P : Profondeur / ≈ : environ / dB : décibel

V2 - MAJ 17/08/2023



COLLÈGE FRANÇAIS
D'ÉCHOGRAPHIE
FŒTALE



Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français

Madame Margaux CREUTZ-LEROY
Fédération Française des Réseaux de
Santé en Périnatalité
12 rue Bayard
31000 TOULOUSE

Le 07/09/2023

Madame la Présidente de la Fédération des Réseaux,

Les recommandations HAS de 2016 sur la démarche qualité des pratiques professionnelles en matière de dépistage combiné de la trisomie 21 prévoient que les critères d'analyse quantitative des pratiques, en termes d'échographie du premier trimestre, soient définis de façon consensuelle et annuelle par les organismes de formation (OAP DT21).

Du fait des perturbations liées à la crise sanitaire, les deux OA (CFEF et CNGOF) ont décidé de ne pas modifier les bornes des MoM de clarté nucale concernant le contrôle qualité de l'année 2022. Nous vous proposons à nouveau :

- **d'imposer une formation DPC** sur l'échographie du premier trimestre organisée par un des deux OAP DT21 (CFEF et CNGOF) pour les échographistes dont la médiane est **inférieure à 0,75 MoM**. A l'issue de ce DPC, ils devront revalider une analyse des pratiques
- **d'inciter les échographistes à faire un DPC** si leur médiane est comprise **entre 0,76 et 0,85 MoM** et de leur imposer ce DPC s'ils ne répondent pas à deux sollicitations et/ou ne s'améliorent pas
- Que la situation des échographistes dont la médiane est **supérieure à 1,11 MoM** soit étudiée au cas par cas avec la Commission d'Evaluation T21 du réseau **correspondant** et de les **inciter à faire un DPC** si leur médiane ne peut être expliquée par une activité d'échographie diagnostique
- Que la situation des échographistes réalisant moins de 30 échographies par an, soit étudiée au cas par cas avec la Commission d'Evaluation T21 du réseau

Nous vous rappelons la nécessité de **retirer le numéro d'identifiant** aux échographistes ayant une médiane insuffisante et n'ayant pas réalisé de DPC malgré la sollicitation de leur réseau ou ne s'améliorant pas malgré ce DPC.

Nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information auprès des réseaux.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toute question concernant ce contrôle qualité.

Bien cordialement,

La Présidente du CFEF
Mona MASSOUD

La Présidente du CNGOF
Joëlle BELAISCH-ALLART

4.50 ANNEXE 50 : EVALUATION DU DEPISTAGE DE LA TRISOMIE 21 -RESULTATS DE L'ANNEE 2022 – RESEAU 53

Lien : <https://www.perinatbn.org/evaluation-du-depistage-de-la-trisomie-21-et-bornes-de-mom-definies-par-les-oap-dt21-2/>



Evaluation du dépistage de la trisomie 21 Résultats de l'année 2022 - Réseau de périnatalité 53

Ce document, en application de l'arrêté du 14 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 23 juin 2009 modifié fixant les règles de bonnes pratiques en matière de dépistage et de diagnostic prénatal avec utilisation des marqueurs sériques maternels de la trisomie 21, décrit l'activité du dépistage de la trisomie 21 à partir des données individuelles fournies par les laboratoires de biochimie à l'Agence de la biomédecine (ABM).

Une analyse des données de votre réseau est fournie avec une comparaison nationale, pour l'activité de dépistage de la trisomie 21 réalisée au cours de l'année 2022

En annexe, se trouve une fiche **par échographiste** résumant son activité de dépistage. **Elle doit lui être remise** par votre réseau, accompagnée d'une copie de ce document.

1. Dépistage de la trisomie 21

Tableau 1. Répartition des examens de dépistage

	Réseau 53	France
Dépistages combinés du 1 ^{er} trimestre - 2022	23 096	520 907
Dépistages séquentiels intégrés - 2022	0	15
Total	23 096	520 922

⁽¹⁾ Cet examen de dépistage sans échographie n'est pas en lien avec les réseaux de périnatalité

2. Structure d'âge de la population


Tableau 2. Age des femmes au prélèvement sanguin

Réseau 53	Age			
	Moyenne	IC* à 95%	Minimum	Maximum
Dépistages combinés du 1 ^{er} trimestre - 2022	29,7	[29,64-29,78]	14	50
Total	29,7	[29,64-29,78]	14	50

France	Age			
	Moyenne	IC* à 95%	Minimum	Maximum
Dépistages combinés du 1 ^{er} trimestre - 2022	30,5	[30,48-30,51]	11	54
Dépistages séquentiels intégrés - 2022	32,8	[29,30-36,30]	19	41
Dépistages des marqueurs sériques du 2 ^{ème} trimestre - 2022	29,5	[29,47-29,54]	12	52
Total	30,3	[30,32-30,35]	11	54

*IC: intervalle de confiance

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/01/RSP53-Evaluation-T21_2021.pdf



Evaluation du dépistage de la trisomie 21
Résultats de l'année 2021 - Réseau de périnatalité 53

Ce document, en application de l'arrêté du 14 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 23 juin 2009 modifié fixant les règles de bonnes pratiques en matière de dépistage et de diagnostic prénatal avec utilisation des marqueurs sériques maternels de la trisomie 21, décrit l'activité du dépistage de la trisomie 21 à partir des données individuelles fournies par les laboratoires de biochimie à l'Agence de la biomédecine (ABM).

Une analyse des données de votre réseau est fournie avec une comparaison nationale, pour l'activité de dépistage de la trisomie 21 réalisée au cours de l'année 2021

En annexe, se trouve une fiche par échographiste résumant son activité de dépistage. Elle doit lui être remise par votre réseau, accompagnée d'une copie de ce document.

1. Dépistage de la trisomie 21

Tableau 1. Répartition des examens de dépistage

	Réseau 53	France
Dépistages combinés du 1 ^{er} trimestre - 2021	26 052	575 046
Dépistages séquentiels intégrés - 2021	0	100
Total	26 052	575 146

* Cet examen de dépistage sans échographie n'est pas en lien avec les réseaux de périnatalité

2. Structure d'âge de la population

Tableau 2. Age des femmes au prélèvement sanguin

Réseau 53	Age			
	Moyenne	IC* à 95%	Minimum	Maximum
Dépistages combinés du 1 ^{er} trimestre - 2021	29,7	[29,65-29,78]	15	50
Total	29,7	[29,65-29,78]	15	50

France	Age			
	Moyenne	IC* à 95%	Minimum	Maximum
Dépistages combinés du 1 ^{er} trimestre - 2021	30,5	[30,49-30,52]	13	53
Dépistages séquentiels intégrés - 2021	29,0	[27,78-30,30]	18	45
Dépistages des marqueurs sériques du 2 ^{ème} trimestre - 2021	29,5	[29,44-29,51]	13	54
Total	30,3	[30,33-30,35]	13	54

* IC : intervalle de confiance

6/2023 - Réseau de périnatalité 53
1/15

Lien : https://ffrsp.fr/wp-content/uploads/2023/04/Affiche-videos-T21_compressed.pdf

DÉPISTAGE DE LA TRISOMIE 21 MODE D'EMPLOI

**TOUT COMPRENDRE
SUR
LA TRISOMIE 21
EN
3 VIDÉOS**



 →

VIDEO 1
Quels sont les objectifs du dépistage ?

- Qu'est-ce que la Trisomie 21 ?
- Pourquoi la dépister ?
- Quels sont les risques de Trisomie pour bébé ?

 →

VIDEO 2
Quelles sont les étapes du dépistage ?

- Le bon de demande
- L'échographie
- La prise de sang

 →

VIDEO 3
Comment comprendre les résultats ?

- Que vais-je recevoir ?
- Les chiffres et leur interprétation

version du 29/03/2023

Lien : <https://www.perinatbn.org/evenement/rmm-et-reunion-inter-etablissements-vendredi-3-fevrier-2023/>



Revue de Mortalité-Morbidité (RMM) Et Réunion Inter-Établissements

Vendredi 3 Février 2023

Programme



Maternités 14 - 50 - 61

- 09 h 00 Accueil - Statistiques locales
- 09 h 30 Présentation des dossiers de MFIU
- 10 h 30 Présentation des dossiers de décès néonataux
- 11 h 30 Bradycardie fœtale hors contexte anoxo-ischémique -
Drs Pierre Balouet, Pascale Maragnes
- 12 h 00 Outborns 2021 - *Dr Cénéric Alexandre*
- 12 h 15 Étude PREMEX : point sur les inclusions BN
Dr Valérie Datin-Dorrière
- 12 h 30 Nouveau protocole RCIU au CHU de Caen
Dr Anne-Sophie Lafitte



Maternités 27 - 76

- RMM
- « Asphyxie périnatale »
- Présentation de dossiers
- Intervention d'experts :
Blanche Graesslin (sage-femme)

PAUSE Déjeuner



Maternités Normandes

- 14 h 00 Expérience tourangelle du transfert en peau-à-peau depuis la salle de naissance vers les unités de soins de néonatalogie -*Pr Géraldine FAVRAIS, CHU de Caen*
- 14 h 20 Synthèse des résultats marquants de l'Enquête nationale périnatale 2021 - *Pr Michel Dreyfus, CHU de Caen*
- 14 h 40 RPC Cholestase gravidique - *Pr Michel Dreyfus, CHU de Caen*
- 15 h 00 RPC Pré-éclampsie - *Pr Eric Verspyck, CHU de Rouen*
- 15 h 30 Présentation de la cohorte MARIANNE : Identifier les facteurs prédisposant aux troubles du spectre autistique - *Pr Stéphane Marret, CHU de Rouen et/ou Pr Amaria Baghdadli, CHU de Montpellier*

FIN DE JOURNÉE

Modalités d'inscriptions : Inscription obligatoire en ligne <https://forms.gle/UbNASsPej2W2LTnw8>

Présentiel	Distanciel (visioconférence)
CHU de Caen : Amphithéâtre Œuf	Présentiel uniquement pour le CHU de Caen
CHU de Rouen : Amphithéâtre Lecat (inscription individuelle)	<u>1 seule connexion par établissement</u> Merci de vous rapprocher de votre cadre de maternité (inscription collective)

LABORATOIRE
Gallia

Merci à notre partenaire
Pour sa participation à l'organisation de cette journée



Revue de Mortalité-Morbidité (RMM) Et Réunion Inter-Établissements

Vendredi 30 Juin 2023



Programme



Maternités 14 - 50 - 61

Maternités 14 - 50 - 61		Maternités 27 - 76
09h00	Accueil	Accueil
9h15	Projet d'étude vaccinale chez la femme enceinte – J. Michon	Présentation de dossiers de Transferts In Utéro (TIU)
09h30	Indicateurs périnataux sur le territoire 14/50/61 - Pr M. Dreyfus	
10h00	Cas clinique outborn – M. Mehoba	
10h30	Présentation des dossiers de décès néonataux	
11h00	Hypothermie contrôlée dans l'encéphalopathie anoxo-ischémique : 10 ans après l'implantation au CHU de CAEN – Dr C. Alexandre	
11h30	Les 1 000 jours - E. Bertrand	
12h00	Flash info foetopathologie – M. Godin	
12h15	Cas clinique tachycardie – A. Mousteau, P. Maragnes	

PAUSE Déjeuner



Maternités Normandes

14h00	Dans quelle mesure le dépistage par test PCR rapide en salle de naissance impacte-t-il le dépistage du portage de Streptocoque B ? <i>Camille Bouchard, élève sage-femme - Caen</i>
14h30	Étude rétrospective des patientes transférées au CHU de Rouen pour HPP sévère. <i>Dr Amandine Renault, Gynécologue Obstétricienne - CHU de Rouen</i>
15h00 - 16h00	Annnonce difficile en périnatalité. <i>Dr Olivia Anselem, Gynécologue Obstétricienne - Paris Port Royal</i>

FIN DE JOURNÉE

Modalités d'inscriptions : Inscription obligatoire en ligne <https://forms.gle/iGvXnzoXJ767Siuw8>

Présentiel	Distanciel (visioconférence)
PFRS de Caen : Amphithéâtre 215	Présentiel uniquement pour le territoire 14/50/61
CHU de Rouen : Amphithéâtre Lecat (Inscription individuelle)	<u>1 seule connexion par établissement</u> Merci de vous rapprocher de votre cadre de maternité (inscription collective)

LABORATOIRE
Gallia

Merci à nos partenaires pour
leur participation à l'organisation de cette journée

LABORATOIRES
Picot

Lien : <https://www.perinatbn.org/rapport-2021-des-indicateurs-perinatals/>



4.56 ANNEXE 56 : FICHES « SIGNALEMENT DES DECES MATERNELS » ENCM

Lien : <http://www.epopé-inserm.fr/grandes-enquetes/enquete-nationale-confidentielle-sur-les-morts-maternelles>

**SIGNALEMENT DES DÉCÈS
MATERNELS PAR LES RÉSEAUX DE
SANTÉ PÉRINATALE**







Date du signalement : ___/___/___ Réseau : _____
(Décès au cours de la grossesse ou dans un délai d'un an après l'accouchement)

① Date de naissance de la patiente : ___/___/___	Date du décès : ___/___/___
Cause présumée du décès : _____	Service ou lieu de décès : _____
Au cours de la grossesse <input type="checkbox"/> Après la terminaison de la grossesse <input type="checkbox"/>	
Médecin(s) à contacter (obstétricien, anesthésiste réanimateur, autre) : _____	
Nom : _____	Nom : _____
Service : _____	Service : _____
Etablissement : _____	Etablissement : _____
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	

Personne responsable du signalement: _____ Tél.: _____
 E-mail : _____

Bon à remplir et envoyer à :
 Catherine Deneux-Tharaux
 INSERM UMR 1153 - EPOPé
 53 avenue de l'Observatoire
 75014 Paris
 Mail : encmm@inserm.fr







ENQUÊTE NATIONALE CONFIDENTIELLE SUR LES MORTS MATERNELLES

SIGNALEMENT DES DÉCÈS MATERNELS PAR LES RÉSEAUX DE SANTÉ PÉRINATALE

Période : Janvier – Juin 2023

Réseau Périnatal : de Normandie (RPN)

Nombre de décès survenus pendant cette période : 1

(Décès au cours de la grossesse ou dans un délai d'un an après l'accouchement)

Si vous n'êtes plus le correspondant du réseau pour l'enquête, pourriez vous nous transmettre les coordonnées du nouveau correspondant ?

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

 Document à remplir et renvoyer par mail impérativement : encmm@inserm.fr

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/Annexe_57_CHU_ROUEN_LysoNeo_Presentation.pdf



LysoNeo

Étude pilote de dépistage néonatal des maladies lysosomales par spectrométrie de masse en tandem

Pr. Soumeya BEKRI

Laboratoire de Biochimie Métabolique
CHU de Rouen
soumeya.bekri@chu-rouen.fr



Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/08/2023_09_30_RPN_Colloque_Programme_V9.pdf

Renseignements et inscription

LOCALISATION
 Institut des Formations Paramédicales (IFP)
 Mary Thieullent
 28 rue Foubert
 76600 Le Havre

Parkings à proximité

- Hôtel de ville : 11 min à pied
- La plage (gratuit) : 7 min à pied

CONTACTS
contact@perinat-normandie.fr
 02 32 88 01 24

MODALITÉS D'INSCRIPTION
 Vous souhaitez participer à ce colloque :
 Inscrivez-vous en ligne :
<https://www.helloasso.com/associations/reseau-de-perinatalite-de-normandie/evènements/11eme-colloque-ville-hopital-de-perinatalite>
 Inscription payante :
 • Vous êtes adhérent.e.s au réseau : 30 €
 • Vous êtes étudiant.e.s : 5 €
 Vous dépendez d'un service de formation :
 • Votre service formation accepte la demande et devra nous envoyer votre inscription ainsi que le règlement.
 N° d'organisme de formation : 28140350414
 • En cas de refus du service formation, vous pouvez toutefois vous inscrire en ligne à titre personnel.

⚠ N'oubliez pas de choisir votre atelier!
 Aucun remboursement ne sera effectué pour toute annulation au-delà du : 18/09/2023

Nous remercions nos partenaires pour leur fidélité et leur aide à la réalisation de cette journée

**11^{ème} Colloque
 Ville-Hôpital
 de Périnatalité**

**SAMEDI 30 SEPTEMBRE
 2023**

**IFP
 Mary Thieullent
 LE HAVRE**

Organisé par :




© Gambar Dian Aryan via Canva.com
 V9 - 11/08/2023

PROGRAMME

(sous réserve de modification)



MATIN

- 08h30 **Accueil des participants**
- 08h45 **Ouverture du colloque**
 B. GUILLOIS - Président du Réseau
- 09h00 **LA GRANDE PRÉMATURITÉ**
Données épidémiologiques de la grande prématurité
 P-Y. ANCEL - Directeur de l'équipe d'Epidémiologie Obstétricale, Périnatale et Pédiatrique (EPOPé) Unité INSERM U1153
- 10h00 **Prématurité et TND : parcours gradué pour le suivi des enfants vulnérables en Normandie**
 S. MARRET - Pédiatre CHU de Rouen
Prévalence des troubles du spectre autistique en Normandie occidentale du réseau "Petit Devient Grand"
 N. HALLAIS - Médecin généraliste Jullouville
- 11h00 **Pause et visite des stands**
- 11h30 **Guidance parentale**
 E. PROFFIT - Psychologue GH du Havre et
 I. MONNET - SOS Préma (Antenne 14)
- 12h30 **Pause déjeuner et visite des stands**

APRÈS-MIDI

- 14h00 **ATELIERS**
 - **Atelier 1 : Violences faites aux femmes**
 D. RAULET et M. SANCHEZ - Sages-Femmes GH du Havre
 - **Atelier 2 : Analyse du RCF**
 A. DIGUET - Gynécologue-Obstétricien CHU de Rouen et
 D. VARDON - Gynécologue-Obstétricienne CHU de Caen
 - **Atelier 3 : Consultation préconceptionnelle**
 M. DREYFUS - Gynécologue-Obstétricien CHU de Caen
 - **Atelier 4 : Allaitement maternel et théorie de l'attachement**
 C. LEVAVASSEUR - Pédiatre CH du Belvédère Mont-Saint-Aignan et
 A.-S. PAGES - Pédiatre CHPC Cherbourg
- 15h15 **Pause et visite des stands**
- 15h45 **Retour des 4 ateliers**
- 16h05 **FLASH INFO**
Nouvelles recommandations pour l'apport de Vitamine D chez le nourrisson
 H. BRUEL - Pédiatre GH du Havre
Prise en charge des enfants avec implants cochléaires
 Y. LEROSEY - ORL CHU de Rouen
Charte de l'examen gynécologique du CNGOF
 M. DREYFUS - Gynécologue-Obstétricien CHU de Caen
Nouveauté dans la prévention des bronchiolites
 P. LE ROUX - Pédiatre GH du Havre
- 17h05 **Clôture du colloque**
 B. GUILLOIS - Président du Réseau
- 17h15 **FIN**

En partenariat avec :



4.59 ANNEXE 59 : ÉVALUATION DE LA JOURNÉE DU COLLOQUE 2022

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_RPN_Colloque_Bilan.pdf

Bilan du colloque 2023

1/ Participation

Au total : 74 participants + 12 RPN + 2 HR = 88 participants

13 absents (personnes qui n'ont pas signé la feuille d'émargement) + 2 absents excusés =

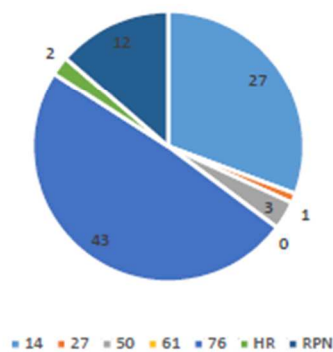
- 15 personnes / inscriptions

Stands partenaires : 5

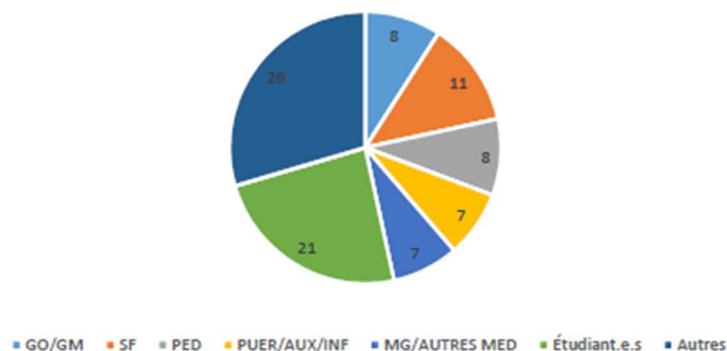
Maison des 1000 premiers jours (LAEP Le Havre), Association Vivre avec le SAF, Association SOS Préma, Association pour la Bienveillance Obstétricale (ABO), Association Graines de Parentalité + Interprétariat LSF (3 personnes)

Laboratoires : 16

Nombre de participants par département



Nombre de participants par profession





CERTIFICAT

N° : 23FOR01351.1

Le présent certificat atteste que la société

RESEAU DE PERINATALITE DE NORMANDIE

Numéro de Déclaration d'Activité : 28 14 03504 14
Numéro de SIREN : 881 162 705

est certifiée selon le **Référentiel National sur la Qualité** des actions concourant au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail et le PS-FOR-PRO-001 - Programme de certification des prestataires concourant au développement des compétences applicable.

Pour les activités suivantes :

- L.6313-1 -1° : Les actions de formation
- L.6313-1 -2° : Les bilans de compétences
- L.6313-1 -3° : Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience
- L.6313-1 -4° : Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L.6211-2

La présente société est certifiée à compter du 08/01/2024.
Ce présent certificat est valide du 08/01/2024 au 07/01/2027 sous réserve de la réalisation de l'audit de surveillance.

Le(s) site(s) du prestataire sus désigné(s) inclus dans le périmètre de la certification sont les suivants :

Fonction centrale :
3 rue du Docteur Laënnec
14200 - HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Site supplémentaire :
1 rue de Germont
76000 - ROUEN

Laetitia CLANET
DIRECTRICE CERTIFICATION

QUALITIA Certification - 6 Chemin du Pigeonnier de la Cèpière 31100 TOULOUSE
Tél. +33 (0)5 67 72 00 53 -- Web: www.qualitia-certification.fr - Email: contact@qualitia-certification.fr
SASU au capital de 6 000 euros - RCS Toulouse - SIREN 851.955.963 - SIRET 851.955.963.00026 - Code APE 7120B
Code TVA FR60851955963- RIB France 13135 00080 08007753659 61





Monsieur GUILLOIS, Président
RESEAU DE PERINATALITE NORMANDIE
3 rue du Docteur Laënnec
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

Direction Développement et Qualité du DPC
Service Qualité de l'offre de DPC
Mission contrôle de conformité des organismes et des actions de DPC

Dossier suivi par : ANICET Joy
Tél : +33(0)1.48.76.19.05
Mail : enregistrement.agence@agencedpc.fr
Référence du courrier : MCO-JA-ENR23-76

Notification par voie électronique à trinquet-l@perinatbn.org

Le Kremlin Bicêtre, le 17 avril 2023

Objet : Enregistrement en qualité d'ODPC

Identifiant : 9A2A
Nom Organisme : RESEAU DE PERINATALITE NORMANDIE
Sigle :

Monsieur,

Suite à votre demande d'enregistrement du 22 décembre 2022 et après analyse des éléments et documents communiqués, je vous informe que votre organisme est enregistré comme organisme de DPC sous l'identifiant n° 9A2A pour les actions de type formation continue.

Néanmoins, votre conseil n'est pas, en l'état de sa composition et compte tenu du profil de ses membres, en mesure de valider la conception d'actions centrées sur les activités et les compétences techniques des IADE.¹

Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 14 septembre 2016 relatif aux critères d'enregistrement des organismes, vous pouvez dès à présent :

- déposer des actions de DPC s'inscrivant dans le cadre des orientations pluriannuelles prioritaires mentionnées à l'article L. 4021-2 du code de la santé publique ;

¹ Cf. la fiche validation des publics en pièce jointe.



Monsieur GUILLOIS, Président
RESEAU DE PERINATALITE DE NORMANDIE
3 rue du Docteur Laënnec
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

Direction de la qualité du DPC
Service de la qualité des organismes

Dossier suivi par : Joy ANICET
Tél : +33(0)1.48.76.19.05
Mail : enregistrement.agence@agencedpc.fr
Référence du courrier : SQO-JA-DC23-312
Notification par voie électronique à trinquet-l@perinatbn.org

1

Le Kremlin Bicêtre, le 23 janvier 2024

Objet : Demande complémentaire n°2
Identifiant : 9A2A
Nom de l'organisme : Réseau de Périnatalité de Normandie / RPN

Monsieur,

Vous avez demandé le 23 novembre 2023 un enregistrement complémentaire pour les médecins généralistes et les pédiatres, comme nouveaux publics.

Compte tenu du profil des membres de votre Conseil scientifique, je procède à l'enregistrement des publics demandés.

D'une façon générale, je vous rappelle qu'en application de l'article 5 de l'arrêté du 14 septembre 2016 relatif aux critères d'enregistrement des organismes ou structures, vous devez actualiser votre dossier lors de tout changement de situation de nature à avoir des conséquences sur le contenu de votre dossier d'enregistrement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la meilleure.

Michèle LENOIR-SALFATI ID
Signature numérique de
Michèle LENOIR-SALFATI ID
Date : 2024.01.24 10:23:06
+01:00

Michèle LENOIR-SALFATI
Directrice générale

Agence nationale du DPC
93 avenue de Fontainebleau - 94 278 Le Kremlin Bicêtre Cedex
Tél : 01 48 76 19 05 - Fax : 01 46 71 24 85 - infodpc@agencedpc.fr

• • • www.ogencedpc.fr • • • www.mondpc.fr

Dépistage et prise en charge des troubles neurodéveloppementaux du jeune enfant



- Harmoniser les pratiques de repérage et d'orientation des enfants ayant un trouble du neurodéveloppement (TND) dans une population à risque entre 0 et 7 ans au sein des réseaux de suivi pédiatrique formalisés et par les professionnels de soins primaires en lien avec eux ;
- Optimiser le parcours de l'enfant et de sa famille, depuis l'identification des signes d'alerte d'un TND jusqu'à l'orientation vers une intervention précoce et/ou une équipe de diagnostic et de prise en charge de 2e ligne. (HAS 17 mars 2020)



Dates et horaires

17 et 18 mars 2023 de 9h à 17h



Durée et fréquence

16h



Lieu

Réseau de périnatalité Normandie
3 rue du Docteur Laënnec 14200 Hérouville Saint Clair



Publics visés

Médecins généralistes : 2 jours
Pédiatres : 1 jour (samedi) mais possible les 2 jours



Prérequis

Aucun



Tarif

400€ (repas compris) pour 2 jours de formation
200€ (repas compris) pour 1 jour de formation



Contact

formations@perinatbn.org
02.53.68.26.01



Modalités d'inscription

En 1 clic : [HelloAssp](#)



Validation de la formation

Attestation de formation



Nombre de participants

Minimum : 12
Maximum : 20

Objectif de la formation

Permettre aux professionnels d'approfondir leurs connaissances pour améliorer le dépistage et la prise en charge des troubles du neurodéveloppement chez le jeune enfant.

Objectifs d'apprentissage

- Affiner sa pratique en matière de repérage des vulnérabilités, de prévention et d'éducation pour la santé.
- Développer, améliorer, soutenir sa pratique interprofessionnelle en réseau.

Supervision scientifique

- Professeur Guillois Bernard

Formateurs

- Voir le programme (sous réserve de modification)

Contenu de la formation

- Voir le programme (sous réserve de modification)

Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs
 - Apports théoriques
 - Mise à jour des connaissances
 - Echange de pratique
- Etude de cas (projection de vidéos)



Matériel pédagogique

- Diaporama
- Vidéos
- Documents papier



Réseau de Périnatalité de Normandie - Association de Loi 1901
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 2814025046
N°SIRET 881 162 705 00019
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
3 Rue du Docteur Laënnec
14000 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Entretien Postnatal Précoce (EPNP)



- L'EPNP est obligatoire depuis juillet 2022
- Article L2122-1 du code de la Santé Publique
- Recommandation HAS 2014
- Proposé entre la 4ème et la 8ème semaine qui suit l'accouchement
- Il peut être complété par un second entretien entre la 10ème et 14ème semaine

Dates et horaires
Formation : 12 décembre 2023
Retour d'expérience : à définir ensemble

Durée et fréquence
1 session de 7h30
1 session de 3h

Lieu
Réseau de périnatalité Normandie
3 rue du Docteur Laënnec 14200 Hérouville Saint Clair

Publics visés
Sages-Femmes, médecins

Prérequis
Aucun

Tarif
120€ pour les 10h30 de formation

Contact
formations@perinatbn.org
02.53.68.26.03

Modalités d'inscription
/

Validation de la formation
Certificat de réalisation

Nombre de participants
Minimum : 10
Maximum : 20

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront capables de réaliser un entretien postnatal précoce

Objectifs d'apprentissage

- Affiner sa pratique en matière de repérage des vulnérabilités : troubles de l'attachement, conduites addictives, violences intrafamiliales, troubles anxiodépressifs (dépression postnatale et risques suicidaires).
- Affiner sa pratique en matière de prévention et d'éducation pour la santé.
- Développer, améliorer, soutenir sa pratique interprofessionnelle en réseau.
- Optimiser le retour à domicile des parents

Supervision scientifique

- Commission Accompagnement Médico Psycho-Social RPN

Formateurs

- Caroline Devisme Psychologue CPP Cricqueboeuf
- Dr Gwénoëlle Andro Pédiopsychiatre CHU Caen
- Anne Renet-Hurel Psychomotricienne CHU Caen

Contenu de la formation

- Rappel sur l'EPP
- De l'EPP à l'EPNP
- Repérer les situations de vulnérabilité
- Rédaction d'une fiche de synthèse avec les parents
- Transmission des informations aux professionnels
- De la théorie à la pratique : retour d'expérience avec des cas cliniques + retour sur la mise en place de l'EPNP

Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs
 - Apports théoriques
 - Mise à jour des connaissances
 - Echange de pratique
- Etude de cas (projection de vidéos)
- Retour d'expérience : cas clinique et retour de la mise en place des EPNP des professionnels formés

Matériel pédagogique

- Diaporama
- Vidéos
- Documents papier



Réseau de Périnatalité de Normandie - Association de La 1401
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 284335044
N°SIAET 881 152 705 000-9
Cet engagement ne vaut pas agrément de l'Etat
3 Rue du Docteur Laënnec
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Formation "Portage physiologique"



© cookie_studio : Freepik.com

Sensibilisation et informations sur les bases théoriques du portage physiologique

Le portage physiologique du bébé a fait la preuve de son intérêt pour le soutien au développement du bébé ainsi que qu'à l'interaction parents/bébé, tant pour le bébé en bonne santé que porteur de handicap ou difficulté de développement. Le portage devient un outil à disposition à proposer en complément d'autres interventions, et mérite une connaissance approfondie tant dans ce qu'il suggère que dans sa mise en place.



Dates et horaires

Samedi 8 juillet 2023 de 09h00 à 13h00



Durée

4 heures



Lieu

En présentiel uniquement



Publics visés

Professionnel.les de la petite enfance,
Éducateur.rices, Puériculteur.rices, Auxiliaires de puériculture, Sages-Femmes, Infirmier.e.s,
Psychomotricien.ne.s, Masseurs Kinésithérapeutes



Prérequis

Travailler avec les parents ou futurs parents. Il est possible d'apporter un moyen de portage utilisé (dans la structure)



Tarif

40 € par personne



Contact

formation@perinat-normandie.fr
02 32 88 01 24



Modalités d'inscription

En ligne obligatoire

<https://au.fr/EEHC>



Validation de la formation

Certificat de réalisation



Nombre de participants

Minimum : 12 - Maximum : 20

Objectif de la formation

Cette formation s'adresse à des professionnels travaillant avec les parents et/ou en structure d'accueil leur permettant d'acquérir les connaissances et de sensibiliser au portage physiologique et ses règles de sécurité. Mais aussi :

- L'origine du portage et le situer dans un contexte socio-culturel
- Comprendre l'impact du portage sur le développement psychomoteur du bébé
- Connaître les bienfaits du portage pour le porté et le porteur
- Découvrir les différents moyens de portage existants et leurs caractéristiques

Objectifs d'apprentissage

A la fin de la formation, les stagiaires auront développé les compétences suivantes :

1. Identifier les atouts du portage dit « physiologique »
2. Connaître les caractéristiques des moyens utilisés en portage
3. Illustrer le champ d'application du portage physiologique
4. Être en mesure d'utiliser ces informations dans le but de d'informer et conseiller les familles
5. Savoir reconnaître l'installation correcte de bébé dans un mode de portage choisi

Supervision scientifique

- Pr Bernard GUILLOIS
- Organisation logistique :
- Catherine LÉVÊQUE
- Formatrice :
- Dr Karina CLERGEAUD-HELENIKAK
CH de Dieppe - Médecin formé en portage physiologique, allaitement et parentalité

Méthodes pédagogiques

- Document projeté (support de formation : PowerPoint)
- Exposé théorique
- Démonstration et essais pratiques
- Quiz pré et post-formation

Contenu de la formation

- Généralités sur le portage physiologique
- Portage « physiologique » - Qu'est-ce que c'est ?
- Règles de sécurité
- Différents moyens de portage
- Atelier pratique

Matériel pédagogique

- Matériel de portage : écharpe tissée, écharpe élastique, sling, porte-bébé
- Poupons



Réseau de Périnatalité de Normandie
Association de Loi 1901
Déclaration d'activité enregistrée sous le
numéro 28140350414
N°SIRET 881 162 705 00019

Lien : https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_07_08_RPN_Formation_Portage_Satisfaction_Bilan.pdf

BILAN DE SATISFACTION

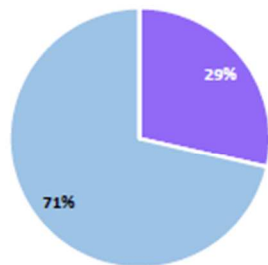
Formation

« Sensibilisation et informations sur les bases théoriques du portage physiologique »

76490 RIVES-EN-SEINE - 8 juillet 2023

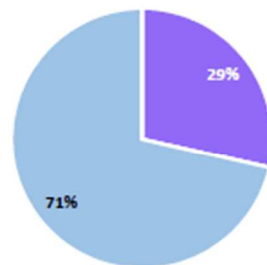
Les moyens de la formation :

Locaux de la formation



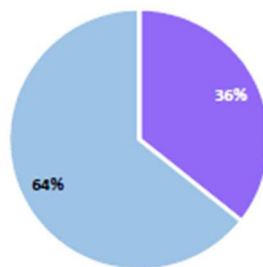
■ Très satisfait(e) ■ Satisfait(e)
■ Insatisfait(e) ■ Très insatisfait(e)

Disposition de la salle de formation



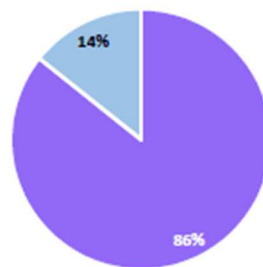
■ Très satisfait(e) ■ Satisfait(e)
■ Insatisfait(e) ■ Très insatisfait(e)

Taille de la salle de formation



■ Très satisfait(e) ■ Satisfait(e)
■ Insatisfait(e) ■ Très insatisfait(e)

Qualité de l'accueil



■ Très satisfait(e) ■ Satisfait(e)
■ Insatisfait(e) ■ Très insatisfait(e)

5 TABLE DES ILLUSTRATIONS

5.1 TABLEAUX

Tableau 1 : Equipe du RPN au 31/12/2023	14
Tableau 2 : Charges au 31/12/2023	15
Tableau 3 : produits au 31/12/2023	15
Tableau 4 : Maternités et CPP de Normandie par type et en fonction de l'âge gestationnel	17
Tableau 5 : Adhérents du RPN par profession	18
Tableau 6 : Rencontres des SF de proximité et du Médecin coordonnateur avec les établissements 14/50/61	19
Tableau 7 : Liste des actions de communication et de représentation	20
Tableau 8 : Dates et lieux de remise du classeur sur l'accompagnement palliatif en salle de naissance	22
Tableau 9 : Liste des réunions	26
Tableau 10 : Nombre d'échographistes agréés T21 par profession et par département	36
Tableau 11 : Nombre de dossiers présentés lors des RMM en 2023	37
Tableau 12 : Nombres d'enfants inclus dans le RSEV en 2023	39
Tableau 13 : Indicateurs SpF 2018-2022 (27/76)	42
Tableau 14 : Bilan des formations au dépistage auditif	44
Tableau 15 : Indicateurs des maternités 14/50/61	46
Tableau 16 : Indicateurs des maternités 27/76	47
Tableau 17 : Indicateurs des CPP 14/50/61	48
Tableau 18 : Indicateurs des CPP 27/76	48
Tableau 19 : Indicateurs HPP sur le territoire 14/50/61	49
Tableau 20 : Indicateurs HPP sur le territoire 27/76	49
Tableau 21 : Nombre de cas de mortalité fœtale et post-natale recensés sur le territoire 14/50/61	49
Tableau 22 : Nombre de cas de mortalité fœtale et post-natale recensés sur le territoire 27/76	50
Tableau 23 : Fréquentation du site internet en nombre de visites par mois 2018 - 2023	52
Tableau 24 : Bilan des autres événements organisés par le Réseau	55

5.2 FIGURES

Figure 1 : Carte des établissements de santé en Normandie	16
Figure 2 : Mouvement des TIU du Calvados en 2023	34
Figure 3 : Mouvement des TIU de la Manche en 2023	34
Figure 4 : Mouvement des TIU de l'Orne en 2023	35
Figure 5 : Nombre de médecins référents formés au suivi des enfants vulnérables	40
Figure 6 : Répartition du nombre de professionnels formés au dépistage auditif par établissement	43
Figure 7 : Fréquentation du site internet en nombre de vues (vert clair) et de visiteurs (vert foncé) par mois (01/2022-12/2023)	52
Figure 8 : Répartition des participants par profession	54
Figure 9 : Répartition des participants par département d'exercice	54
Figure 10 : Appréciation globale de la journée	55
Figure 11 : Répartition des professionnels formés à l'EPNP en 2023	58

6 LISTE DES REFERENCES

^A Décrets n° 98-899 et n° 98-900 du 9 octobre 1998 modifié par le décret n° 2003-992 du 16 octobre 2003, abrogé par décret n°2005-840 du 20 juillet 2005 et remplacé par le code de la santé publique.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000207560>

Décret n° 98-900 du 9 octobre 1998 relatif aux conditions techniques de fonctionnement auxquelles doivent satisfaire les établissements de santé pour être autorisés à pratiquer les activités d'obstétrique, de néonatalogie ou de réanimation néonatale et modifiant le code de la santé publique (troisième partie : Décrets) et modifiant le titre I er du livre VII du code de la santé publique).

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000756322>

Décret n° 2003-992 du 16 octobre 2003 relatif aux établissements de santé publics et privés pratiquant l'obstétrique, la néonatalogie, la réanimation néonatale ou la réanimation.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000608274>

Décret n° 2005-840 du 20 juillet 2005 relatif à la sixième partie (Dispositions réglementaires) du code de la santé publique et modifiant certaines dispositions de ce code.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000006243155/2005-07-26/>

Code de la Santé Publique (Nouvelle partie Réglementaire) Chapitre III- Conditions d'implantation de certaines activités de soins et des équipements matériels lourds- Section 3 : Obstétrique, néonatalogie et réanimation néonatale.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072665/LEGISCTA000006190811/

^B FFRSP Action : Accouchement Accompagné à Domicile

<https://ffrsp.fr/action-accouchement-accompagne-a-domicile/>

^C FFRSP Action : Dépistage Trisomie 21 <https://ffrsp.fr/actions/depistage-trisomie21/>

^D FFRSP Action : Interruption Volontaire de Grossesse <https://ffrsp.fr/action-interruption-volontaire-de-grossesse/>

^E FFRSP Action : Suivi des enfants Vulnérables <https://ffrsp.fr/actions/reseaux-de-suivi-des-enfants-vulnerables/>

^F Site RSVA : <https://rsva.fr>

^G Emergence-s lauréat de l'appel à projets des 1000 premiers jours

<https://emergence-s.fr/emergence-s-laureat-de-lappel-a-projets-des-1000-premiers-jours/>

^H Emergence-s : l'espace périnatalité <https://emergence-s.fr/espace-perinatalite/>

^I Décret n° 2021-295 du 18 mars 2021 relatif aux dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé complexes et aux dispositifs spécifiques régionaux.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043268528>

Décret n° 2021-1797 du 23 décembre 2021 relatif à la mise en cohérence des dispositions relatives aux dispositifs d'appui à la coordination et aux dispositifs spécifiques régionaux.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044560128>

^J Instruction n° DGOS/R3/DGS/SP1/2023/122 du 3 août 2023 relative à l'actualisation des missions des DSRP

<https://sante.gouv.fr/fichiers/bo/2023/2023.15.sante.pdf>

^K Site IVG <https://ivglesadresses.org/>

^L Agence de Santé du numérique <https://esante.gouv.fr>

^M Arrêté du 23 avril 2012 relatif à l'organisation du dépistage de la surdité permanente néonatale

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000046811927

^N En 2022, la population de Normandie diminue à nouveau de 2 700 habitants - Insee Analyses Normandie - 115

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7640425>

^Q Bilan démographique 2023- Insee Première- 1978 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7750004>

^P Malgré le contexte pandémique, les naissances augmentent en 2021 après six années de baisse- Insee Focus- 274 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6531925>

^Q Nombre de naissances en 2023 | Insee <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7758827>

^R Protocole TOCOPROM- FHU PREMA (fhu-prema.org) <https://www.fhu-prema.org/recherche/les-projets-en-cours/protocole-tocoprom/>

^S Protocole PREMEX- FHU PREMA (fhu-prema.org) <https://www.fhu-prema.org/recherche/les-projets-en-cours/premex-prise-en-charge-des-prematures-aux-limites-de-la-viabilite-essai-en-grappe-avec-permutation-sequentielle/>

^T Site du réseau de Périnatalité de Normandie <https://www.perinat-normandie.fr>